

# **RAPPORT SUR LA PERFORMANCE**

**2021-2022**

**Octobre 2022**



## TABLE DES MATIÈRES

<b>Indicateurs de réussite et de diplomation</b>	<b>4</b>
<b>Mesures prises pour l'encadrement des étudiants</b>	<b>6</b>
<b>Programmes des activités de recherche</b>	<b>28</b>
<b>Reddition de compte sur la règle budgétaire 2.1.15</b>	<b>34</b>
<b>Reddition de compte sur la règle budgétaire 2.1.22.1</b>	<b>44</b>
<b>Reddition de compte sur la règle budgétaire 2.1.22.3</b>	<b>51</b>
<b>Reddition de compte sur la règle budgétaire 2.1.27.3</b>	<b>73</b>
<b>Reddition de compte sur la règle budgétaire 2.1.30</b>	<b>76</b>
<b>Reddition de compte sur la règle budgétaire 2.1.32.1</b>	<b>79</b>
<b>Grille des indicateurs (Annexe 4)</b>	<b>81</b>

## Cheminement des étudiants au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat - Temps Plein

Nouveaux inscrits à l'automne 2015 et statut à l'automne 2022

Niveau / Secteur disc.	Nombre d'étudiants admis à l'automne 2015	Statut de la cohorte en nombre			Statut de la cohorte en %				Durée moyenne des études (années) - moins de 100 crédits	Durée moyenne des études (années) - 100 cr et +
		Nombre de diplômés	Nombre d'abandons	Nombre d'étudiants poursuivant leurs études à l'automne 2022	Taux de diplomation	Taux d'abandon	% des étudiants poursuivant leurs études à l'automne 2022	Taux global de rétention ('Diplômés' et 'Poursuivant les études' après 6 ans)		
<b>Baccalauréat</b>										
3 Sciences pures	359	256	95	8	71.3%	26.5%	2.2%	73.5%	4.2	4.7
4 Sciences appliquées	527	431	82	14	81.8%	15.6%	2.7%	84.4%	4.4	4.8
5 Sciences sociales	1,303	927	355	21	71.1%	27.2%	1.6%	72.8%	4.1	4.7
6 Sciences de l'éducation	78	60	17	1	76.9%	21.8%	1.3%	78.2%	4.2	4.6
7 Administration	335	829	37	3	88.7%	10.4%	1.0%	89.6%	4.2	4.8
8 Beaux-Arts	455	331	104	20	72.7%	22.9%	4.4%	77.1%	4.1	4.5
9 Lettres	236	172	59	5	72.9%	25.0%	2.1%	75.0%	4.2	4.6
<b>Sous-Total 1er c.</b>	<b>3,833</b>	<b>3,006</b>	<b>809</b>	<b>78</b>	<b>77.2%</b>	<b>20.8%</b>	<b>2.0%</b>	<b>79.2%</b>		
<b>Maîtrise</b>										
3 Sciences pures	47	34	11	2	72.3%	23.4%	4.3%	76.6%	3.5	
4 Sciences appliquées	503	445	56	2	88.5%	11.1%	0.4%	88.9%	2.8	
5 Sciences sociales	216	187	22	7	86.6%	10.2%	3.2%	89.8%	3.3	
6 Sciences de l'éducation	69	60	7	2	87.0%	10.1%	2.9%	89.9%	3.4	
7 Administration	162	147	14	1	90.7%	8.6%	0.6%	91.4%	3.0	
8 Beaux-Arts	40	39	1	-	97.5%	2.5%	-	97.5%	3.8	
9 Lettres	48	37	8	3	77.1%	16.7%	6.3%	83.3%	3.0	
<b>Sous-Total 2e c.</b>	<b>1,085</b>	<b>949</b>	<b>119</b>	<b>17</b>	<b>87.5%</b>	<b>11.0%</b>	<b>1.6%</b>	<b>89.0%</b>		
<b>Doctorat</b>										
3 Sciences pures	17	12	2	3	70.6%	11.8%	17.6%	88.2%	5.7	
4 Sciences appliquées	61	26	18	17	42.6%	29.5%	27.9%	70.5%	5.4	
5 Sciences sociales	74	19	10	45	25.7%	13.5%	60.8%	86.5%	6.1	
6 Sciences de l'éducation	14	4	4	6	28.6%	28.6%	42.9%	71.4%	6.5	
7 Administration	17	7	4	6	41.2%	23.5%	35.3%	76.5%	6.6	
8 Beaux-Arts	4	2	1	1	50.0%	25.0%	25.0%	75.0%	6.5	
9 Lettres	3	-	2	1	-	-	-	-	0.0	
<b>Sous-Total 3e c.</b>	<b>190</b>	<b>70</b>	<b>41</b>	<b>79</b>	<b>36.8%</b>	<b>21.6%</b>	<b>41.6%</b>	<b>78.4%</b>		
<b>Total, 1er, 2e, 3e c.</b>	<b>5,168</b>	<b>4,025</b>	<b>969</b>	<b>174</b>	<b>77.9%</b>	<b>18.8%</b>	<b>3.4%</b>	<b>81.3%</b>		

## Cheminement des étudiants au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat - Temps Partiel

### Nouveaux inscrits à l'automne 2015 et statut à l'automne 2022

Niveau / Secteur disc.	Nombre d'étudiants admis à l'automne 2015	Statut de la cohorte en nombre			Statut de la cohorte en %				Durée moyenne des études (nombre d'années) - moins de 100 crédits	Durée moyenne des études (nombre d'années) - 100 cr et +
		Nombre de diplômés	Nombre d'abandons	Nombre d'étudiants poursuivant leurs études à l'automne 2022	Taux de diplomation	Taux d'abandon	% des étudiants poursuivant leurs études à l'automne 2022	Taux global de rétention ('Diplômés' et 'Poursuivant les études' après 6 ans)		
<b>Baccalauréat</b>										
3 Sciences pures	120	48	56	16	40.0%	46.7%	13.3%	53.3%	5.4	6.2
4 Sciences appliquées	196	77	78	41	39.3%	39.8%	20.9%	60.2%	5.5	5.8
5 Sciences sociales	599	225	296	78	37.6%	49.4%	13.0%	50.6%	5.1	5.4
6 Sciences de l'éducation	25	11	9	5	44.0%	36.0%	20.0%	64.0%	5.6	6.3
7 Administration	298	197	71	30	66.1%	23.8%	10.1%	76.2%	5.1	5.6
8 Beaux-Arts	259	118	108	33	45.6%	41.7%	12.7%	58.3%	4.9	5.1
9 Lettres	93	24	51	18	25.8%	54.8%	19.4%	45.2%	4.9	5.5
<b>Sous-Total 1er c.</b>	<b>1,590</b>	<b>700</b>	<b>669</b>	<b>221</b>	<b>44.0%</b>	<b>42.1%</b>	<b>13.9%</b>	<b>57.9%</b>		
<b>Maîtrise</b>										
3 Sciences pures	4	2	-	-	50.0%	-	-	50.0%	4.0	
4 Sciences appliquées	18	9	1	3	50.0%	5.6%	16.7%	66.7%	3.8	
5 Sciences sociales	2	1	-	1	50.0%	-	50.0%	100.0%	5.0	
6 Sciences de l'éducation	7	1	3	3	14.3%	42.9%	42.9%	57.1%	5.0	
7 Administration	34	28	-	-	82.4%	-	-	82.4%	3.9	
8 Beaux-Arts	-	-	-	-	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	0.0	
9 Lettres	1	1	-	-	100.0%	-	-	100.0%	4.0	
<b>Sous-Total 2e c.</b>	<b>66</b>	<b>42</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>63.6%</b>	<b>6.1%</b>	<b>10.6%</b>	<b>74.2%</b>		
<b>Doctorat</b>										
3 Sciences pures	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
4 Sciences appliquées	1	-	-	1	-	-	-	-	-	
5 Sciences sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
6 Sciences de l'éducation	1	-	-	1	-	-	-	-	-	
7 Administration	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
8 Beaux-Arts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
9 Lettres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Sous-Total 3e c.</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>		
<b>Total, 1er, 2e, 3e c.</b>	<b>1,658</b>	<b>742</b>	<b>673</b>	<b>230</b>	<b>44.8%</b>	<b>40.6%</b>	<b>13.9%</b>	<b>58.6%</b>		

**DIRECTIVES SUR L'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS À LA MAÎTRISE**  
Dernière mise à jour le 16 janvier 2017

---

Ces directives remplacent le document Directives pour les superviseurs et les étudiants des cycles supérieurs.

Elles ont été approuvées par le conseil de l'École des études supérieures le 6 mai 1996.

A. Préambule.....	1
B. Contexte .....	1
C. Directives .....	2
1. Définition de l'encadrement.....	2
1.1. Qui peut encadrer les étudiants? .....	2
1.2. Établissement d'un comité d'encadrement.....	3
2. Résumé des procédures et des responsabilités .....	4
2.1. École des études supérieures.....	4
2.2. Facultés.....	4
2.3. Directeurs de département et du programme d'études supérieures .....	4
2.4. Mentors et superviseurs des étudiants aux cycles supérieurs .....	5
2.5. Étudiants .....	7
D. Rapports d'étape.....	8
E. Résolution des conflits .....	9
F. Annexe.....	9

## DIRECTIVES SUR L'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS À LA MAÎTRISE

Page 1 de 10

### A. PRÉAMBULE

Les présentes directives ont été préparées pour rehausser la contribution de la formation aux cycles supérieurs au développement intellectuel et à la réussite scolaire des étudiants de l'Université Concordia (« l'Université »). Les rôles et responsabilités de tous les partenaires de formation aux cycles supérieurs sont conformes à l'ensemble des politiques de l'Université en matière de conduite responsable et d'intégrité dans la recherche et le savoir.

Il est important de souligner que les étudiants sont des partenaires de l'entreprise universitaire et de reconnaître le statut de leur pouvoir différentiel, surtout en ce qui concerne leur superviseur. Certains étudiants pourraient avoir l'impression de s'exposer à des risques s'ils se plaignent de leur superviseur ou expriment leur désaccord avec lui. Parallèlement, les professeurs qui occupent un nouveau rôle de conseiller ont besoin de soutien et d'encadrement par leurs pairs à l'échelle du département. Par conséquent, il incombe au département, aux superviseurs et aux étudiants de promouvoir un milieu où les attentes et les préoccupations font l'objet de discussions franches.

De plus, les directives sont conçues pour encourager les unités à examiner leurs programmes d'études supérieures et à définir leurs propres politiques et procédures, tout en assurant le maintien de l'excellence universitaire. Chaque unité d'enseignement doit disposer de politiques et de procédures explicites sur les conseils et l'encadrement offerts aux étudiants, de moyens établis pour informer les étudiants des procédures et des échéances (p. ex. séances d'orientation et manuels) et de mécanismes de résolution des plaintes conformes à ses pratiques et à ses disciplines. Par ailleurs, il incombe aux étudiants de prendre connaissance de ces politiques et procédures.

Enfin, les présentes directives doivent être lues conjointement avec les Thesis Preparation and Thesis Examination Regulations et les Thesis Regulations dans l'annuaire des cycles supérieurs.

### B. CONTEXTE

En raison de l'éventail de diplômes en recherche et de domaines de recherche, il existe un écart considérable dans les types d'encadrement dont les étudiants ont besoin. De façon générale, les modèles varient entre les activités d'apprentissage dans le cadre desquelles les étudiants bénéficient d'un encadrement étroit et constant de la part de leur superviseur, et les situations de nature plus autonome où les étudiants, qui sont essentiellement des chercheurs indépendants, bénéficient des conseils réguliers de leur superviseur, mais qui assument sinon la plupart des responsabilités destinées à faire avancer un programme de recherche. Dans tous les cas, les étudiants doivent devenir de plus en plus autonomes au cours de leur programme d'études. Il est essentiel d'organiser régulièrement des consultations et des évaluations formelles et informelles entre les étudiants et les superviseurs afin de maximiser les retombées de leur collaboration et de réduire au minimum les malentendus.

Même s'il est important de reconnaître le rôle de leadership des superviseurs, on s'attend à ce que les étudiants partagent leur responsabilité pour maintenir ouverts les modes de communication et définir et atteindre leurs propres objectifs comme étudiants et chercheurs.

## C. DIRECTIVES

L'encadrement des étudiants aux cycles supérieurs aide les étudiants à :

- favoriser l'intégrité universitaire ainsi que l'éthique et les normes professionnelles;
- cheminer dans leur programme en comprenant bien les exigences, les règles et les procédures appropriées et en assurant la résolution rapide d'éventuels problèmes;
- apprendre les méthodes essentielles, les concepts et la culture de leur discipline et mener des recherches de qualité supérieure et de grande importance;
- s'engager dans le contexte élargi de la discipline et auprès des communautés pertinentes de chercheurs et préparer leur parcours professionnel à l'intérieur et à l'extérieur du milieu universitaire;
- réaliser leur plein potentiel de chercheur en offrant un cadre de soutien stimulant sur le plan intellectuel.

### 1. Définition de l'encadrement

L'encadrement représente la relation professionnelle établie entre un ou plusieurs professeurs et un étudiant en vue de l'aider à améliorer ses aptitudes intellectuelles pour lui permettre d'obtenir son diplôme universitaire. Fondamentalement, l'encadrement vise le transfert des connaissances et de l'expérience d'un professeur spécialisé dans un certain domaine à un étudiant dans une période prédéfinie pour le préparer à l'exercice d'une profession dans ce domaine. Il est important que l'étudiant et le superviseur maintiennent une relation sans lien de dépendance pendant la période d'encadrement.

Dans certains programmes, les superviseurs sont désignés lors du processus d'admission et chaque étudiant est jumelé à un superviseur après son inscription. Pour les programmes dans lesquels un superviseur n'est pas désigné lors du processus d'admission, le département est responsable de fournir de l'encadrement dans un domaine où il dispose de superviseurs compétents et pour lequel l'étudiant a manifesté son intérêt. Par conséquent, les départements doivent admettre uniquement les étudiants avec lesquels il sera raisonnablement possible de jumeler un professeur à titre de superviseur, au besoin. Cela dit, il n'est pas garanti qu'un étudiant sera jumelé à un superviseur en particulier. Les superviseurs doivent être nommés au cours des 12 premiers mois du programme de l'étudiant. Néanmoins, il doit être reconnu que dans certaines circonstances, il peut s'avérer difficile, voire impossible, de trouver un superviseur pour un étudiant. Il est cependant attendu que des efforts raisonnables seront déployés pour permettre à l'étudiant et au département de conclure une entente en matière d'encadrement qui conviendra aux deux parties.

#### 1.1. Qui peut encadrer les étudiants?

Habituellement, les professeurs à temps plein et permanents titulaires d'un diplôme terminal de l'Université Concordia et qui ont un poste de professeur adjoint, de professeur agrégé ou de professeur peuvent offrir de l'encadrement aux étudiants. Les autres professeurs qui répondent aux critères établis par le département auquel ils sont associés, qui comportent habituellement des réalisations importantes et pertinentes en matière de recherche, peuvent être nommés par le directeur du programme d'études supérieures de l'École des études supérieures aux fins d'approbation.

La candidature d'un cosuperviseur provenant d'une autre université ou d'un secteur non universitaire (comme l'industrie) peut être prise en compte à condition qu'une demande (incluant le curriculum vitae du cosuperviseur proposé) soit présentée au directeur du programme d'études supérieures, qui pourra approuver la nomination à titre de cas particulier. Dans cette demande, on doit indiquer les moyens par lesquels on maintiendra une réelle interaction. Les cosuperviseurs externes doivent respecter ces directives en matière d'encadrement. Les professeurs émérites de Concordia, les professeurs nommés pour une durée limitée et les professeurs nommés pour une durée prolongée et les professeurs affiliés peuvent également cosuperviser les demandes d'approbation en cours des départements. Les cosuperviseurs doivent également respecter les critères énoncés ci-dessus. Habituellement, on ne doit compter qu'un seul cosuperviseur.

Dans les cas de cosupervision qui concernent l'entente de cotutelle et l'entente établie avec le consortium ALGANT, veuillez consulter les directives concernées.

### 1.2. Établissement d'un comité d'encadrement\*

En plus de disposer d'un superviseur, tous les étudiants doivent également disposer d'un comité d'encadrement qui pourra les aider tout au long de leur programme. Ce comité doit être mis en place dès le début du programme de l'étudiant en collaboration avec le superviseur et le directeur du programme d'études supérieures. Tous les efforts doivent être déployés pour assurer le maintien du comité tout au long de la progression de l'étudiant dans le cadre du programme. Certaines situations pourraient cependant exiger des changements.

Même s'ils sont partis à la retraite, les membres du comité peuvent continuer à siéger à titre de membres à condition d'en avoir reçu l'approbation de la part de leur programme disciplinaire (ou d'un équivalent fonctionnel) et de continuer à respecter les critères établis par leur programme d'études supérieures en matière d'encadrement des étudiants.

Les membres du comité doivent être en mesure de fournir une expertise qui complète et élargit celle du superviseur. Ils servent de précieux groupe de rétroaction dans les discussions relatives aux nouvelles idées issues de la recherche. En cas de problèmes avec le superviseur, les membres du comité peuvent donner des conseils, faire du mentorat et au besoin, fournir des services de médiation afin de trouver une solution. Par conséquent, les comités de supervision de thèse sont plus utiles s'ils sont formés le plus tôt possible lors du programme de l'étudiant, à condition que ses membres soient sélectionnés judicieusement et que l'étudiant et ceux-ci soient désireux et en mesure d'interagir plus fréquemment que dans le cadre de la réunion annuelle obligatoire.

La relation entre les membres du comité et les étudiants doit être de nature universitaire. Toute relation personnelle pouvant compromettre ou influencer cette relation pédagogique peut constituer un conflit d'intérêts (p. ex. relation familiale ou intime, relation d'affaires). Les membres du comité doivent également s'efforcer de reconnaître et de gérer les conflits d'intérêts qui pourraient exister entre eux. Le directeur ou le président du programme d'études supérieures doit être informé de ces conflits d'intérêts potentiels. En cas de conflit d'intérêts, les membres examinateurs doivent se retirer du comité. Pour en savoir plus sur le rôle de l'École des études supérieures, des présidents des comités d'examen de thèses et des comités d'examen de thèses, consultez les Thesis Preparation and Thesis Examination Regulations et les Thesis Regulations dans l'annuaire des cycles supérieurs.

---

\* La section 1.2 s'applique uniquement aux programmes de maîtrise qui font actuellement appel aux comités de supervision.

## **2. Résumé des procédures et des responsabilités**

En ce qui concerne les directives sur l'encadrement, voici le rôle de l'École des études supérieures, des facultés, des départements, des directeurs de programme d'études supérieures, des mentors et superviseurs et des étudiants :

### **2.1. École des études supérieures**

On s'attend à ce que l'École des études supérieures respecte les exigences suivantes :

- élaborer, réviser et mettre en œuvre les directives, les politiques et les règlements concernant les activités d'encadrement et les examens liés aux thèses, conformément aux règles établies par le conseil de l'École des études supérieures;
- offrir des services de médiation et d'arbitrage des conflits découlant de l'interprétation des règlements, des directives et des politiques de l'École des études supérieures;
- fournir des conseils relatifs à tous les aspects du programme et aux éventuelles situations conflictuelles;
- suivre les progrès des étudiants et rester au fait de leurs activités de recherche (rapport d'étape annuel);
- surveiller le processus d'examen de thèse (l'École des études supérieures peut assister aux procédures).

### **2.2. Facultés**

On recommande ce qui suit aux facultés :

- évaluer et améliorer la qualité des activités d'encadrement et soutenir les nouveaux superviseurs, notamment par l'intermédiaire d'ateliers ou de modèles de mentorat; élaborer des procédures de surveillance de la qualité de l'encadrement offert aux étudiants et de formulation de commentaires constructifs aux superviseurs;
- reconnaître que l'encadrement des étudiants aux cycles supérieurs fait partie intégrante de la responsabilité universitaire de l'unité d'enseignement et en tenir compte dans la répartition de la charge de travail et l'enseignement des cours de cycles supérieurs;
- définir des critères d'excellence liés à l'encadrement et à l'enseignement supérieur adaptés à leur discipline et récompenser convenablement les professeurs qui respectent ces critères, notamment dans les décisions concernant la permanence et l'avancement ou les primes au mérite.

### **2.3. Directeurs de département et du programme d'études supérieures**

Le département, par l'intermédiaire du directeur du programme d'études supérieures, joue un rôle essentiel dans le jumelage initial du superviseur et de l'étudiant. Le directeur du département et le directeur du programme d'études supérieures s'engagent à travailler avec les étudiants pour les aider à réussir leur programme et à atteindre leurs objectifs universitaires et peuvent les guider dans l'établissement et le maintien d'une relation productive avec leur superviseur. Les étudiants qui ne sont pas en mesure d'établir ou de maintenir une telle relation avec un superviseur approprié peuvent être retirés du programme.

Chaque département et chaque faculté doivent disposer de directives écrites sur le rôle et les responsabilités du superviseur et du comité d'encadrement, ainsi que sur la composition du comité. Pour ce qui est des programmes sans comité d'encadrement, les responsabilités doivent être incluses dans celles du superviseur.

Les directeurs de département et de programme d'études supérieures sont tenus de respecter ce qui suit :

- s'assurer que les règlements du département concernant la sélection des superviseurs sont conformes aux exigences de l'Université et communiquer ces règlements aux superviseurs et étudiants potentiels;
- suivre la relation entre le superviseur et l'étudiant pour contribuer à sa stabilité et orienter l'étudiant vers le directeur du programme d'études supérieures en cas de problème;
- établir des procédures pour assurer la continuité de l'encadrement lorsqu'un étudiant est séparé d'un superviseur. Par exemple, lorsque ce dernier prend un congé sabbatique, part à la retraite ou change d'université ou lorsque l'étudiant s'absente pour effectuer du travail sur le terrain ou accepte un emploi avant de présenter sa thèse. Aucun étudiant ne doit être laissé sans encadrement pendant plus de deux mois;
- répondre rapidement aux demandes de remplacement des superviseurs ou d'un membre du comité de supervision de thèse. Le département doit examiner chaque cas afin de mettre en œuvre une solution de rechange en matière d'encadrement, le cas échéant;
- informer toutes les parties que dans les cas où la recherche est effectuée dans le cadre d'une recherche contractuelle, l'accès du public peut être limité.

#### **2.4. Mentors et superviseurs des étudiants aux cycles supérieurs**

On s'attend à ce que les mentors et les superviseurs respectent les exigences suivantes :

- être compétents dans le domaine de recherche proposé par l'étudiant;
- évaluer les progrès réalisés par l'étudiant au cours du programme d'études supérieures;
- superviser les travaux de recherche des étudiants en leur offrant de l'encadrement et des consignes liées aux études sur la recherche d'une manière généralement énoncée dans les pratiques et les traditions de leur discipline et de leur département universitaire;
- discuter avec les étudiants de la nature générale de leur relation de travail tôt dans les étapes de développement de leur collaboration pour que les attentes des deux partis soient compatibles concernant notamment la fréquence des rencontres et le délai entre la présentation et l'évaluation des travaux écrits;
- mettre sur pied un comité de supervision de thèse approprié. Si l'étudiant n'est pas à l'aise avec l'un ou l'autre des membres, il doit le signaler au superviseur et lui en expliquer les motifs. Le superviseur peut ensuite suggérer un membre remplaçant;
- établir un calendrier réaliste pour la réalisation des différentes étapes du programme;
- formuler des commentaires en temps opportun sur les documents écrits soumis par les étudiants, notamment sur la pertinence de présenter des thèses pour examen;
- être ouverts, honnêtes et justes avec l'étudiant lorsque ses résultats scolaires ne répondent pas aux attentes. Bien qu'il puisse être difficile de faire face à un rendement scolaire inadéquat, il n'est dans l'intérêt de personne de prolonger un programme d'études lorsque les chances de réussite de l'étudiant sont faibles;
- chercher activement à assurer la disponibilité des ressources de base nécessaires pour la recherche et à discuter des problèmes liés au soutien ou au financement avec l'étudiant;

- contribuer au perfectionnement professionnel général de l'étudiant par les moyens suivants : participation à des séminaires et à des colloques et présentation de travaux lors de conférences à l'échelle locale, nationale ou internationale; publication de travaux au moment approprié; profiter des nombreuses offres proposées par l'Université en matière de perfectionnement professionnel, notamment le programme GradProSkills; aider l'étudiant à faire la transition entre son programme et le marché du travail (par exemple, en lui donnant des conseils sur les perspectives de carrière, dont celles à l'extérieur du milieu universitaire, l'état du marché du travail, la façon de préparer un curriculum vitae et les stratégies de lancement liées à une carrière universitaire ou à une autre carrière professionnelle); en lui présentant des collègues de la profession; faciliter l'établissement d'un réseau professionnel et être disposé à rédiger des lettres de recommandation et à les transmettre aux personnes-ressources pertinentes;
  - s'assurer que le milieu de recherche est sécuritaire, équitable et exempt de harcèlement et de discrimination;
  - prendre les dispositions appropriées avec les étudiants lorsqu'ils prennent un congé sabbatique ou sont en congé prolongé;
  - en cas de conflit dans la relation superviseur-étudiant, il est nécessaire de discuter rapidement du problème avec l'étudiant et le directeur du programme d'études supérieures (consulter la Section E relative à la résolution des conflits pour obtenir des précisions);
  - agir conformément aux principes de base de la justice naturelle, de l'intégrité universitaire et du professionnalisme et gérer de façon semblable les situations conflictuelles pouvant découler de la relation avec l'étudiant;
  - discuter des problèmes liés à la publication (y compris la paternité des œuvres) avec l'étudiant au début de son programme. Il est recommandé d'établir une entente écrite afin de protéger les intérêts de chaque partie;
  - remettre un document écrit à l'étudiant et au directeur des études supérieures en cas de retrait de l'encadrement d'un étudiant;
  - reconnaître les défis uniques auxquels les étudiants étrangers peuvent faire face à leur arrivée à Concordia. Les étudiants étrangers peuvent profiter d'aide supplémentaire, surtout au début de leur programme, alors qu'ils s'adaptent à un nouveau milieu universitaire et culturel et dans certains cas, à une université anglophone. Des discussions claires et constructives pourraient être engagées dans les premières semaines et les premiers mois sur des questions telles que les attentes et la communication superviseur-étudiant, les différents styles de rétroaction, les protocoles de laboratoire et l'intégrité universitaire;
  - encourager les étudiants étrangers à poser des questions pour éviter que des malentendus dégénèrent en enjeux ou conflits plus importants. Veiller en particulier à ce que les facteurs situationnels et interculturels aient été pris en compte dans l'évaluation des compétences et des progrès. Les superviseurs doivent encourager les étudiants à déterminer les domaines pouvant constituer un obstacle à la réussite scolaire et à les traiter (par exemple, les enjeux liés à l'anglais comme langue supplémentaire, la rédaction universitaire, les connaissances fondamentales essentielles nécessaires pour le programme de recherche).
- Assurer l'encadrement efficace des étudiants étrangers, en particulier ceux de cultures différentes, qui ont besoin d'un mentor attentif et pragmatique : par exemple, aider l'étudiant dans l'établissement de son réseau social, favoriser un milieu inclusif dans le laboratoire ou programme, et concilier les divergences culturelles dans la communication et les interactions entre le superviseur et l'étudiant.

Les étudiants étrangers doivent être encouragés à communiquer avec le Bureau des étudiants internationaux;

- être attentifs aux besoins spécifiques des étudiants qui ont des responsabilités en matière de prestation de soins, et à leurs difficultés. Faire preuve de souplesse et de compréhension quant à leur disponibilité pourrait leur permettre de gérer efficacement leurs nombreuses responsabilités;
- inciter les étudiants à communiquer avec le Bureau des droits et des obligations, le service de Consultation et orientation et le Service de santé si un problème de santé mentale est préoccupant;
- collaborer avec l'étudiant pour veiller à ce que les travaux de recherche soient menés conformément à la Politique sur la propriété intellectuelle (VPRGS-9).

## 2.5. Étudiants

On s'attend à ce que les étudiants respectent les exigences suivantes :

- s'informer sur les règlements et les normes prévus dans l'annuaire des cycles supérieurs et les documents pertinents produits par le programme qui offre le diplôme et l'École des études supérieures;
- présenter les travaux en cours et respecter les obligations contractuelles en temps opportun et communiquer régulièrement avec leur superviseur;
- préparer un plan de recherche et un calendrier de mise en œuvre du programme d'études. Une bonne approche consiste à collaborer avec les superviseurs ou les conseillers afin de produire un calendrier pour l'ensemble du programme, à noter les étapes et les échéances importantes, comme l'établissement du sujet de thèse; la réalisation d'une synthèse de la documentation; l'atteinte d'objectifs intermédiaires de recherche; assister à des conférences; effectuer du travail saisonnier sur le terrain; publier des articles; mener des recherches; analyser des données; terminer la rédaction de la thèse. Les étudiants peuvent revoir ce plan lors des rencontres annuelles du comité, ou plus fréquemment, et le réviser, s'il y a lieu;
- informer leur superviseur – en fournissant un motif valable – s'ils ne sont pas à l'aise avec le choix d'un membre du comité de supervision de thèse;
- informer leur superviseur sur la façon de communiquer avec eux lorsqu'ils devront s'absenter (p. ex. pour cause de maladie ou de responsabilités familiales), et lui fournir tout renseignement important pouvant nuire à leurs progrès scolaires ou à ceux des autres étudiants;
- présenter à leur superviseur l'ébauche des documents de publication basés sur la recherche collaborative avant de les soumettre pour publication;
- maintenir une communication ouverte avec leur superviseur ou conseiller et le directeur du programme d'études supérieures concernant tout problème; en cas de conflit dans les relations superviseur-étudiant ou conseiller-étudiant, assurer un suivi avec le superviseur ou le directeur du programme d'études supérieures en temps opportun;
- solliciter des conseils auprès de leur superviseur sur les possibilités liées aux bourses, aux ateliers et aux autres occasions de perfectionnement professionnel;
- informer le superviseur au préalable des collaborations pour des projets de recherche, de l'assistantat d'enseignement et de l'assistantat de recherche.

Dans les situations où la relation d'encadrement ne peut être poursuivie, les étudiants peuvent demander d'être jumelés à un superviseur remplaçant ou un superviseur administratif pour des fins de défense. Ladite demande doit être présentée au directeur du programme d'études supérieures, qui transmettra une recommandation au doyen de l'École des études supérieures. Nonobstant les éventuels retards liés au traitement de la demande, les responsables du programme et le superviseur

devront tout faire pour que l'étudiant ne soit pas pénalisé si un changement de superviseur s'avère nécessaire. Veuillez consulter les Thesis Preparation and Thesis Examination Regulations pour connaître toutes les procédures.

Les étudiants qui ne sont jumelés à aucun superviseur alors que leur programme l'exige seront retirés de celui-ci. Les étudiants peuvent alors demander l'autorisation de rester inscrits au programme pendant un maximum de quatre mois afin de trouver un nouveau superviseur.

#### D. RAPPORTS D'ÉTAPE

Tous les étudiants et leurs superviseurs doivent remplir et soumettre des rapports d'étape annuels par l'intermédiaire du système de gestion pédagogique. Les rapports d'étape annuels sont les fondements institutionnels de l'évaluation des progrès de l'étudiant et par conséquent indispensables au programme et à l'École des études supérieures lorsqu'il est nécessaire de prendre des décisions concernant le statut d'un étudiant. Les étudiants qui ne soumettent pas leur rapport d'étape annuel ne seront pas en mesure de s'inscrire aux cours du trimestre suivant. Les directeurs du programme d'études supérieures doivent surveiller l'ensemble des rapports et assurer le suivi relatif aux problèmes ou préoccupations qui en découlent, et communiquer avec le vice-doyen des Affaires universitaires de l'École des études supérieures lorsque des problèmes plus graves surviennent. Enfin, on recommande aux facultés de s'assurer que les superviseurs présentent leurs rapports en temps opportun.

En plus de remplir le rapport d'étape annuel, on recommande à chaque étudiant de suivre les étapes suivantes :

1. Rencontrer son superviseur une fois par an dans le cadre du rapport d'étape annuel. À la première rencontre, il est recommandé de consigner les objectifs et les attentes.
2. Environ un an plus tard, et chaque année par la suite, l'étudiant et son superviseur doivent se rencontrer de nouveau pour examiner les progrès réalisés par l'étudiant pour atteindre les objectifs fixés. Avant la rencontre, l'étudiant doit consigner ses réussites et les progrès qu'il a réalisés pendant l'année. Toutes les parties doivent signer le document comportant les objectifs et les attentes. Les directeurs du programme d'études supérieures peuvent décider de participer à la rencontre annuelle s'ils estiment qu'un troisième point de vue serait nécessaire ou utile. Lors de cette même rencontre, il faut consigner les objectifs de l'année suivante.
3. Si les progrès consignés en matière de recherche sont insatisfaisants, de nouveaux objectifs doivent être élaborés pour l'étudiant, puis consignés lors de la rencontre. Ces objectifs nouveaux ou provisoires s'appliquent uniquement au trimestre suivant. Une évaluation des progrès doit être effectuée à la fin du trimestre.
4. Si l'étudiant est en désaccord avec les attentes, les objectifs ou l'évaluation présentés lors de la rencontre, il lui incombe de documenter la nature de son désaccord et de le transmettre au directeur du programme d'études supérieures afin d'approfondir la question.
5. Les rapports d'étape annuels sont archivés dans le système de gestion pédagogique. Tous les documents concernant les rencontres annuelles tenues avec le superviseur doivent être conservés dans le dossier départemental de l'étudiant, puis téléversés dans le système de gestion pédagogique.

## E. RÉOLUTION DES CONFLITS

Le bien-être des étudiants et l'harmonie des relations qu'ils entretiennent avec leur superviseur et le comité de supervision de thèse sont importants pour l'Université. Cependant, il arrive que des conflits surviennent entre un étudiant et son superviseur ou le comité de supervision de thèse. Des problèmes peuvent survenir de bien des façons, mais la plupart sont de nature pédagogique, personnelle ou financière. Dans ces situations, la première étape consiste à tenter de résoudre le conflit ou le malentendu de manière informelle. Les chances de réussite seront plus élevées si le problème est pris en main le plus rapidement possible. Le superviseur, le directeur du programme d'études supérieures et l'étudiant doivent discuter du problème. Le superviseur doit documenter les discussions et tenir un registre des ententes conclues. Tout conflit doit être signalé le plus tôt possible au directeur du programme d'études supérieures. Si le superviseur occupe également la fonction de directeur du programme d'études, le conflit doit être signalé au président du département.

Il incombe au directeur du programme d'études supérieures d'organiser un processus de consultation et de médiation. Le directeur du programme d'études supérieures ou les parties concernées peuvent demander des conseils et des services d'aide à la médiation au vice-doyen à la recherche et aux études supérieures de la faculté et aux autres services appropriés, comme l'École des études supérieures et le Bureau de l'ombudsman. L'étudiant et son superviseur ne sont pas tenus de participer à la résolution du conflit contre leur gré, surtout si le comportement de l'une des parties à l'égard de l'autre justifie une plainte en vertu du Code des droits et des obligations.

Si le processus de résolution informel est rejeté ou inapproprié et que le directeur du programme d'études supérieures détermine que la relation superviseur-étudiant est irréparable, il doit présenter une recommandation au doyen des études supérieures en vue de mettre fin à la relation. Le directeur des programmes ou le directeur du programme d'études supérieures doit ensuite tenter en toute bonne foi de collaborer avec l'étudiant pour trouver un superviseur remplaçant au sein du département et en informera le vice-doyen à la recherche de la faculté et l'École des études supérieures de ces efforts.

Dans le cas où le superviseur apporte un appui financier à l'étudiant, le financement doit être maintenu pendant une période de 30 jours (ou jusqu'à la fin du contrat s'il expire dans les 30 jours) à partir de la date à laquelle le directeur du programme d'études supérieures a informé l'École des études supérieures que la relation superviseur-étudiant était irréparable. Pendant cette période de 30 jours, les étudiants doivent éviter de recevoir l'appui financier d'un autre superviseur.

## F. ANNEXE

Références fournies dans le document Directives sur l'encadrement :

Report of The School of Graduate Studies on the Common Standards and Procedures for Ph.D. Programs

Thesis Preparation and Thesis Examination Regulations

Thesis Regulations

Code des droits et des obligations

Politique sur la propriété intellectuelle (VPRGS-9)

École des études supérieures

Bureau de l'ombudsman

Bureau des étudiants internationaux

Consultation et orientation

Service de santé

**DIRECTIVES SUR L'ENCADREMENT DES DOCTORANTS**

Dernière mise à jour le 16 janvier 2017

---

Ces directives remplacent le document Directives pour les superviseurs et les étudiants des cycles supérieurs.

Elles ont été approuvées par le conseil de l'École des études supérieures le 6 mai 1996.

A. Préambule.....	1
B. Contexte .....	1
C. Directives.....	2
1. Définition de l'encadrement.....	2
1.1. Qui peut encadrer les étudiants? .....	2
1.2. Établissement d'un comité d'encadrement.....	3
2. Résumé des procédures et des responsabilités .....	4
2.1. École des études supérieures .....	4
2.2. Facultés.....	4
2.3. Directeurs de département et de programme d'études supérieures.....	4
2.4. Mentors et superviseurs des étudiants aux cycles supérieurs .....	5
2.5. Étudiants .....	7
D. Rapports d'étape .....	8
E. Résolution des conflits .....	9
F. Annexe.....	9

### A. PRÉAMBULE

Les présentes directives ont été préparées pour rehausser la contribution de la formation aux cycles supérieurs au développement intellectuel et à la réussite scolaire des étudiants de l'Université Concordia (« l'Université »). Les rôles et responsabilités de tous les partenaires de formation aux cycles supérieurs sont conformes à l'ensemble des politiques de l'Université en matière de conduite responsable et d'intégrité dans la recherche et le savoir.

Il est important de souligner que les étudiants sont des partenaires de l'entreprise universitaire et de reconnaître le statut de leur pouvoir différentiel, surtout en ce qui concerne leur superviseur. Certains étudiants pourraient avoir l'impression de s'exposer à des risques s'ils se plaignent de leur superviseur ou expriment leur désaccord avec lui. Parallèlement, les professeurs qui occupent un nouveau rôle de conseiller ont besoin de soutien et d'encadrement par leurs pairs à l'échelle du département. Par conséquent, il incombe au département, aux superviseurs et aux étudiants de promouvoir un milieu où les attentes et les préoccupations font l'objet de discussions franches.

De plus, les directives sont conçues pour encourager les unités à examiner leurs programmes d'études supérieures et à définir leurs propres politiques et procédures, tout en assurant le maintien de l'excellence universitaire. Chaque unité d'enseignement doit disposer de politiques et de procédures explicites sur les conseils et l'encadrement offerts aux étudiants, de moyens établis pour informer les étudiants des procédures et des échéances (p. ex. séances d'orientation et manuels) et de mécanismes de résolution des plaintes conformes à ses pratiques et ses disciplines. Par ailleurs, il incombe aux étudiants de prendre connaissance de ces politiques et procédures.

Enfin, les présentes directives doivent être lues conjointement avec le Report of The School of Graduate Studies on the Common Standards and Procedures for Ph.D. Programs, les Thesis Preparation and Thesis Examination Regulations et les Thesis Regulations dans l'annuaire des cycles supérieurs.

### B. CONTEXTE

En raison de l'éventail de diplômes en recherche et de domaines de recherche, il existe un écart considérable dans les types d'encadrement dont les étudiants ont besoin. De façon générale, les modèles varient entre les activités d'apprentissage dans le cadre desquelles les étudiants bénéficient d'un encadrement étroit et constant de la part de leur superviseur, et les situations de nature plus autonome où les étudiants, qui sont essentiellement des chercheurs indépendants, bénéficient des conseils réguliers de leur superviseur, mais qui assument sinon la plupart des responsabilités destinées à faire avancer un programme de recherche. Dans tous les cas, les étudiants doivent devenir de plus en plus autonomes au cours de leur programme d'études. Il est essentiel d'organiser régulièrement des consultations et des évaluations formelles et informelles entre les étudiants et les superviseurs afin de maximiser les retombées de leur collaboration et de réduire au minimum les malentendus.

Même s'il est important de reconnaître le rôle de leadership des superviseurs, on s'attend à ce que les étudiants partagent leur responsabilité pour maintenir ouverts les modes de communication et définir et atteindre leurs propres objectifs comme étudiants et chercheurs.

## C. DIRECTIVES

L'encadrement des étudiants aux cycles supérieurs aide les étudiants à :

- favoriser l'intégrité universitaire ainsi que l'éthique et les normes professionnelles;
- cheminer dans leur programme en comprenant bien les exigences, les règles et les procédures appropriées et en assurant la résolution rapide d'éventuels problèmes;
- apprendre les méthodes essentielles, les concepts et la culture de leur discipline et mener des recherches de qualité supérieure et de grande importance;
- s'engager dans le contexte élargi de la discipline et auprès des communautés pertinentes de chercheurs et préparer leur parcours professionnel à l'intérieur et à l'extérieur du milieu universitaire;
- réaliser leur plein potentiel de chercheur en offrant un cadre de soutien stimulant sur le plan intellectuel.

### 1. Définition de l'encadrement

L'encadrement représente la relation professionnelle établie entre un ou plusieurs professeurs et un étudiant en vue de l'aider à améliorer ses aptitudes intellectuelles pour lui permettre d'obtenir son diplôme universitaire. Fondamentalement, l'encadrement vise le transfert des connaissances et de l'expérience d'un professeur spécialisé dans un certain domaine à un étudiant dans une période prédéfinie pour le préparer à l'exercice d'une profession dans ce domaine. Il est important que l'étudiant et le superviseur maintiennent une relation sans lien de dépendance pendant la période d'encadrement.

Dans certains programmes, les superviseurs sont désignés lors du processus d'admission et chaque étudiant est jumelé à un superviseur après son inscription. Pour les programmes dans lesquels un superviseur n'est pas désigné lors du processus d'admission, le département est responsable de fournir de l'encadrement dans un domaine où il dispose de superviseurs compétents et pour lequel l'étudiant a manifesté son intérêt. Par conséquent, les départements doivent admettre uniquement les étudiants avec lesquels il sera raisonnablement possible de jumeler un professeur à titre de superviseur, au besoin. Cela dit, il n'est pas garanti qu'un étudiant sera jumelé à un superviseur en particulier. Les superviseurs doivent être nommés au cours des 12 premiers mois du programme de l'étudiant. Néanmoins, il doit être reconnu que dans certaines circonstances, il peut s'avérer difficile, voire impossible, de trouver un superviseur pour un étudiant. Il est cependant attendu que des efforts raisonnables seront déployés pour permettre à l'étudiant et au département de conclure une entente en matière d'encadrement qui conviendra aux deux parties.

#### 1.1. Qui peut encadrer les étudiants?

Habituellement, les professeurs à temps plein et permanents titulaires d'un diplôme terminal de l'Université Concordia et qui ont un poste de professeur adjoint, de professeur agrégé ou de professeur peuvent offrir de l'encadrement aux étudiants. Les autres professeurs qui répondent aux critères établis par le département auquel ils sont associés, qui comportent habituellement des réalisations importantes et pertinentes en matière de recherche, peuvent être nommés par le directeur du programme d'études supérieures de l'École des études supérieures aux fins d'approbation.

La candidature d'un cosuperviseur provenant d'une autre université ou d'un secteur non universitaire (comme l'industrie) peut être prise en compte à condition qu'une demande (incluant le curriculum vitæ du cosuperviseur proposé) soit présentée au directeur du programme d'études supérieures, qui pourra approuver la nomination à titre de cas particulier. Dans cette demande, on doit indiquer les moyens par lesquels on maintiendra une réelle interaction. Les cosuperviseurs externes doivent respecter ces directives en matière d'encadrement. Les professeurs émérites de Concordia, les professeurs nommés pour une durée limitée et les professeurs nommés pour une durée prolongée et les professeurs affiliés peuvent également cosuperviser les demandes d'approbation en cours des départements. Les cosuperviseurs doivent également respecter les critères énoncés ci-dessus. Habituellement, on ne doit compter qu'un seul cosuperviseur.

Dans les cas de cosupervision qui concernent l'entente de cotutelle et l'entente établie avec le consortium ALGANT, veuillez consulter les directives concernées.

## 1.2. Établissement d'un comité d'encadrement

En plus de disposer d'un superviseur, tous les étudiants doivent également disposer d'un comité d'encadrement qui pourra les aider tout au long de leur programme. Ce comité doit être mis en place dès le début du programme de l'étudiant en collaboration avec le superviseur et le directeur du programme d'études supérieures. Tous les efforts doivent être déployés pour assurer le maintien du comité tout au long de la progression de l'étudiant dans le cadre du programme. Certaines situations pourraient cependant exiger des changements.

Même s'ils sont partis à la retraite, les membres du comité peuvent continuer à siéger à titre de membres à condition d'en avoir reçu l'approbation de la part de leur programme disciplinaire (ou d'un équivalent fonctionnel) et de continuer à respecter les critères établis par leur programme d'études supérieures en matière d'encadrement des étudiants.

Les membres du comité doivent être en mesure de fournir une expertise qui complète et élargit celle du superviseur. Ils servent de précieux groupe de rétroaction dans les discussions relatives aux nouvelles idées issues de la recherche. En cas de problèmes avec le superviseur, les membres du comité peuvent donner des conseils, faire du mentorat et au besoin, fournir des services de médiation afin de trouver une solution. Par conséquent, les comités de supervision de thèse sont plus utiles s'ils sont formés le plus tôt possible lors du programme de l'étudiant, à condition que ses membres soient sélectionnés judicieusement et que l'étudiant et ceux-ci soient désireux et en mesure d'interagir plus fréquemment que dans le cadre de la réunion annuelle obligatoire.

La relation entre les membres du comité et les étudiants doit être de nature universitaire. Toute relation personnelle pouvant compromettre ou influencer cette relation pédagogique peut constituer un conflit d'intérêts (p. ex. relation familiale ou intime, relation d'affaires). Les membres du comité doivent également s'efforcer de reconnaître et de gérer les conflits d'intérêts qui pourraient exister entre eux. Le directeur ou le président du programme d'études supérieures doit être informé de ces conflits d'intérêts potentiels. En cas de conflit d'intérêts, les membres examinateurs doivent se retirer du comité. Pour en savoir plus sur le rôle de l'École des études supérieures, des présidents des comités d'examen de thèses et des comités d'examen de thèses, consultez les Thesis Preparation and Thesis Examination Regulations et les Thesis Regulations dans l'annuaire des cycles supérieurs.

## **2. Résumé des procédures et des responsabilités**

En ce qui concerne les directives sur l'encadrement, voici le rôle de l'École des études supérieures, des facultés, des départements, des directeurs du programme d'études supérieures, des mentors et superviseurs et des étudiants :

### **2.1. École des études supérieures**

On s'attend à ce que l'École des études supérieures respecte les exigences suivantes :

- élaborer, réviser et mettre en œuvre les directives, les politiques et les règlements concernant les activités d'encadrement et les examens liés aux thèses, conformément aux règles établies par le conseil de l'École des études supérieures;
- offrir des services de médiation et d'arbitrage des conflits découlant de l'interprétation des règlements, des directives et des politiques de l'École des études supérieures;
- fournir des conseils relatifs à tous les aspects du programme et aux éventuelles situations conflictuelles;
- suivre les progrès des étudiants et rester au fait de leurs activités de recherche (rapport d'étape annuel);
- surveiller le processus d'examen de thèse (l'École des études supérieures peut assister aux procédures).

### **2.2. Facultés**

On recommande ce qui suit aux facultés :

- évaluer et améliorer la qualité des activités d'encadrement et soutenir les nouveaux superviseurs, notamment par l'intermédiaire d'ateliers ou de modèles de mentorat; élaborer des procédures de surveillance de la qualité de l'encadrement offert aux étudiants et de formulation de commentaires constructifs aux superviseurs;
- reconnaître que l'encadrement des étudiants aux cycles supérieurs fait partie intégrante de la responsabilité universitaire de l'unité d'enseignement et en tenir compte dans la répartition de la charge de travail et l'enseignement des cours de cycles supérieurs;
- définir des critères d'excellence liés à l'encadrement et à l'enseignement supérieur adaptés à leur discipline et récompenser convenablement les professeurs qui respectent ces critères, notamment dans les décisions concernant la permanence et l'avancement ou les primes au mérite.

### **2.3. Directeurs de département et de programme d'études supérieures**

Le département, par l'intermédiaire du directeur du programme d'études supérieures, joue un rôle essentiel dans le jumelage initial du superviseur et de l'étudiant. Le directeur du département ou des programmes et le directeur du programme d'études supérieures s'engagent à travailler avec les étudiants pour les aider à réussir leur programme et à atteindre leurs objectifs universitaires et peuvent les guider dans l'établissement et le maintien d'une relation productive avec leur superviseur. Les étudiants qui ne sont pas en mesure d'établir ou de maintenir une telle relation avec un superviseur approprié peuvent être retirés du programme.

Chaque département et chaque faculté doivent disposer de directives écrites sur le rôle et les responsabilités du superviseur et du comité d'encadrement, ainsi que sur la composition du comité. Pour ce qui est des programmes sans comité d'encadrement, les responsabilités doivent être incluses dans celles du superviseur.

Les directeurs de département et de programme d'études supérieures sont tenus de respecter ce qui suit :

- s'assurer que les règlements du département concernant la sélection des superviseurs sont conformes aux exigences de l'Université et communiquer ces règlements aux superviseurs et étudiants potentiels;
- suivre la relation entre le superviseur et l'étudiant pour contribuer à sa stabilité et orienter l'étudiant vers le directeur du programme d'études supérieures en cas de problème;
- établir des procédures pour assurer la continuité de l'encadrement lorsqu'un étudiant est séparé d'un superviseur. Par exemple, lorsque ce dernier prend un congé sabbatique, part à la retraite ou change d'université ou lorsque l'étudiant s'absente pour effectuer du travail sur le terrain ou accepte un emploi avant de présenter sa thèse. Aucun étudiant ne doit être laissé sans encadrement pendant plus de deux mois;
- répondre rapidement aux demandes de remplacement des superviseurs ou d'un membre du comité de supervision de thèse. Le département doit examiner chaque cas afin de mettre en œuvre une solution de rechange en matière d'encadrement, le cas échéant;
- informer toutes les parties que dans les cas où la recherche est effectuée dans le cadre d'une recherche contractuelle, l'accès du public peut être limité.

#### **2.4. Mentors et superviseurs des étudiants aux cycles supérieurs**

On s'attend à ce que les mentors et les superviseurs respectent les exigences suivantes :

- être hautement qualifiés dans le domaine de recherche proposé par l'étudiant;
- évaluer les progrès réalisés par l'étudiant au cours du programme d'études supérieures;
- superviser les travaux de recherche des étudiants en leur offrant de l'encadrement et des consignes liées aux études sur la recherche d'une manière généralement énoncée dans les pratiques et les traditions de leur discipline et de leur département universitaire;
- discuter avec les étudiants de la nature générale de leur relation de travail tôt dans les étapes de développement de leur collaboration pour que les attentes des deux partis soient compatibles concernant notamment la fréquence des rencontres et le délai entre la présentation et l'évaluation des travaux écrits;
- mettre sur pied un comité de supervision de thèse approprié. Si l'étudiant n'est pas à l'aise avec l'un ou l'autre des membres, il doit le signaler au superviseur et lui en expliquer les motifs. Le superviseur peut ensuite suggérer un membre remplaçant;
- établir un calendrier réaliste pour la réalisation des différentes étapes du programme;
- formuler des commentaires en temps opportun sur les documents écrits soumis par les étudiants, notamment sur la pertinence de présenter des thèses pour examen;
- être ouverts, honnêtes et justes avec l'étudiant lorsque ses résultats scolaires ne répondent pas aux attentes. Bien qu'il puisse être difficile de faire face à un rendement scolaire inadéquat, il n'est dans l'intérêt de personne de prolonger un programme d'études lorsque les chances de réussite de l'étudiant sont faibles;
- chercher activement à assurer la disponibilité des ressources de base nécessaires pour la recherche et à discuter des problèmes liés au soutien ou au financement avec l'étudiant;

- contribuer au perfectionnement professionnel général de l'étudiant par les moyens suivants : participation à des séminaires et à des colloques et présentation de travaux lors de conférences à l'échelle locale, nationale ou internationale; publication de travaux au moment approprié; profiter des nombreuses offres proposées par l'Université en matière de perfectionnement professionnel, notamment le programme GradProSkills; aider l'étudiant à faire la transition entre son programme et le marché du travail (par exemple, en lui donnant des conseils sur les perspectives de carrière, dont celles à l'extérieur du milieu universitaire, l'état du marché du travail, la façon de préparer un curriculum vitae et les stratégies de lancement liées à une carrière universitaire ou à une autre carrière professionnelle); en lui présentant des collègues de la profession; faciliter l'établissement d'un réseau professionnel et être disposé à rédiger des lettres de recommandation et à les transmettre aux personnes-ressources pertinentes;
- s'assurer que le milieu de recherche est sécuritaire, équitable et exempt de harcèlement et de discrimination;
- prendre les dispositions appropriées avec les étudiants lorsqu'ils prennent un congé sabbatique ou sont en congé prolongé;
- en cas de conflit dans la relation superviseur-étudiant, il est nécessaire de discuter rapidement du problème avec l'étudiant et le directeur du programme d'études supérieures (consulter la Section E relative à la résolution des conflits pour obtenir des précisions);
- agir conformément aux principes de base de la justice naturelle, de l'intégrité universitaire et du professionnalisme et gérer de façon semblable les situations conflictuelles pouvant découler de la relation avec l'étudiant;
- discuter des problèmes liés à la publication (y compris la paternité des œuvres) avec l'étudiant au début de son programme. Il est recommandé d'établir une entente écrite afin de protéger les intérêts de chaque partie;
- remettre un document écrit à l'étudiant et au directeur des études supérieures en cas de retrait de l'encadrement d'un étudiant;
- reconnaître les défis uniques auxquels les étudiants étrangers peuvent faire face à leur arrivée à Concordia. Les étudiants étrangers peuvent profiter d'aide supplémentaire, surtout au début de leur programme, alors qu'ils s'adaptent à un nouveau milieu universitaire et culturel et dans certains cas, à une université anglophone. Des discussions claires et constructives pourraient être engagées dans les premières semaines et les premiers mois sur des questions telles que les attentes et la communication superviseur-étudiant, les différents styles de rétroaction, les protocoles de laboratoire et l'intégrité universitaire;
- encourager les étudiants étrangers à poser des questions pour éviter que des malentendus dégénèrent en enjeux ou conflits plus importants. Veiller en particulier à ce que les facteurs situationnels et interculturels aient été pris en compte dans l'évaluation des compétences et des progrès. Les superviseurs doivent encourager les étudiants à déterminer les domaines pouvant constituer un obstacle à la réussite scolaire et à les traiter (par exemple, les enjeux liés à l'anglais comme langue supplémentaire, la rédaction universitaire, les connaissances fondamentales essentielles nécessaires pour le programme de recherche). Assurer l'encadrement efficace des étudiants étrangers, en particulier ceux de cultures différentes, qui ont besoin d'un mentor attentif et pragmatique : par exemple, aider l'étudiant dans l'établissement de son réseau social, favoriser un milieu inclusif dans le laboratoire ou programme, et concilier les divergences culturelles dans la communication et les interactions entre le superviseur et l'étudiant.

Les étudiants étrangers doivent être encouragés à communiquer avec le Bureau des étudiants internationaux;

- être attentifs aux besoins spécifiques des étudiants qui ont des responsabilités en matière de prestation de soins, et à leurs difficultés. Faire preuve de souplesse et de compréhension quant à leur disponibilité pourrait leur permettre de gérer efficacement leurs nombreuses responsabilités;
- inciter les étudiants à communiquer avec le Bureau des droits et des obligations, le service de Consultation et orientation, et le Service de santé si un problème de santé mentale est préoccupant;
- collaborer avec l'étudiant pour veiller à ce que les travaux de recherche soient menés conformément à la Politique sur la propriété intellectuelle (VPRGS-9).

## 2.5. Étudiants

On s'attend à ce que les étudiants respectent les exigences suivantes :

- s'informer sur les règlements et les normes prévus dans l'annuaire des cycles supérieurs et les documents pertinents produits par le programme qui offre le diplôme et l'École des études supérieures;
- présenter les travaux en cours et respecter les obligations contractuelles en temps opportun et communiquer régulièrement avec leur superviseur;
- préparer un plan de recherche et un calendrier de mise en œuvre du programme d'études. Une bonne approche consiste à collaborer avec les superviseurs ou les conseillers afin de produire un calendrier pour l'ensemble du programme, à noter les étapes et les échéances importantes, comme l'établissement du sujet de thèse; la réalisation d'une synthèse de la documentation; l'atteinte d'objectifs intermédiaires de recherche; assister à des conférences; effectuer du travail saisonnier sur le terrain; publier des articles; mener des recherches; analyser des données; terminer la rédaction de la thèse. Les étudiants peuvent revoir ce plan lors des rencontres annuelles du comité, ou plus fréquemment, et le réviser, s'il y a lieu;
- informer leur superviseur – en fournissant un motif valable – s'ils ne sont pas à l'aise avec le choix d'un membre du comité de supervision de thèse;
- informer leur superviseur sur la façon de communiquer avec eux lorsqu'ils devront s'absenter (p. ex. pour cause de maladie ou de responsabilités familiales), et lui fournir tout renseignement important pouvant nuire à leurs progrès scolaires ou à ceux des autres étudiants;
- présenter à leur superviseur l'ébauche des documents de publication basés sur la recherche collaborative avant de les soumettre pour publication;
- maintenir une communication ouverte avec leur superviseur ou conseiller et le directeur du programme d'études supérieures concernant tout problème; en cas de conflit dans les relations superviseur-étudiant ou conseiller-étudiant, assurer un suivi avec le superviseur ou le directeur du programme d'études supérieures en temps opportun;
- solliciter des conseils auprès de leur superviseur sur les possibilités liées aux bourses, aux ateliers et aux autres occasions de perfectionnement professionnel;
- informer le superviseur au préalable des collaborations pour des projets de recherche, de l'assistantat d'enseignement et de l'assistantat de recherche.

Dans les situations où la relation d'encadrement ne peut être poursuivie, les étudiants peuvent demander d'être jumelés à un superviseur remplaçant ou un superviseur administratif pour des fins de défense. Ladite demande doit être présentée au directeur du programme d'études supérieures, qui transmettra une recommandation au doyen de l'École des études supérieures. Nonobstant les éventuels retards liés au traitement de la demande, les responsables du programme et le superviseur

devront tout faire pour que l'étudiant ne soit pas pénalisé si un changement de superviseur s'avère nécessaire. Veuillez consulter les Thesis Preparation and Thesis Examination Regulations pour connaître toutes les procédures.

Les étudiants qui ne sont jumelés à aucun superviseur alors que leur programme l'exige seront retirés de celui-ci. Les étudiants peuvent alors demander l'autorisation de rester inscrits au programme pendant un maximum de quatre mois afin de trouver un nouveau superviseur.

#### D. RAPPORTS D'ÉTAPE

Tous les étudiants et leurs superviseurs doivent remplir et soumettre des rapports d'étape annuels par l'intermédiaire du système de gestion pédagogique. Les rapports d'étape annuels sont les fondements institutionnels de l'évaluation des progrès de l'étudiant et par conséquent indispensables au programme et à l'École des études supérieures lorsqu'il est nécessaire de prendre des décisions concernant le statut d'un étudiant. Les étudiants qui ne soumettent pas leur rapport d'étape annuel ne seront pas en mesure de s'inscrire aux cours du trimestre suivant. Les directeurs de programme d'études supérieures doivent surveiller l'ensemble des rapports et assurer le suivi relatif aux problèmes ou préoccupations qui en découlent, et communiquer avec le vice-doyen des Affaires universitaires de l'École des études supérieures lorsque des problèmes plus graves surviennent. Enfin, on recommande aux facultés de s'assurer que les superviseurs présentent leurs rapports en temps opportun.

En plus de remplir le rapport d'étape annuel, on recommande à chaque étudiant de suivre les étapes suivantes :

1. Rencontrer son superviseur une fois par an dans le cadre du rapport d'étape annuel. À la première rencontre, il est recommandé de consigner les objectifs et les attentes.
2. Environ un an plus tard, et chaque année par la suite, l'étudiant et son superviseur doivent se rencontrer de nouveau pour examiner les progrès réalisés par l'étudiant pour atteindre les objectifs fixés. Avant la rencontre, l'étudiant doit consigner ses réussites et les progrès qu'il a réalisés pendant l'année. Toutes les parties doivent signer le document comportant les objectifs et les attentes. Les directeurs de programme d'études supérieures peuvent décider de participer à la rencontre annuelle s'ils estiment qu'un troisième point de vue serait nécessaire ou utile. Lors de cette même rencontre, il faut consigner les objectifs de l'année suivante.
3. Si les progrès consignés en matière de recherche sont insatisfaisants, de nouveaux objectifs doivent être élaborés pour l'étudiant, puis consignés lors de la rencontre. Ces objectifs nouveaux ou provisoires s'appliquent uniquement au trimestre suivant. Une évaluation des progrès doit être effectuée à la fin du trimestre.
4. Si l'étudiant est en désaccord avec les attentes, les objectifs ou l'évaluation présentés lors de la rencontre, il lui incombe de documenter la nature de son désaccord et de le transmettre au directeur du programme d'études supérieures afin d'approfondir la question.
5. Les rapports d'étape annuels sont archivés dans le système de gestion pédagogique. Tous les documents concernant les rencontres annuelles tenues avec le superviseur doivent être conservés dans le dossier départemental de l'étudiant, puis téléversés dans le système de gestion pédagogique.

## E. RÉOLUTION DES CONFLITS

Le bien-être des étudiants et l'harmonie des relations qu'ils entretiennent avec leur superviseur et le comité de supervision de thèse sont importants pour l'Université. Cependant, il arrive que des conflits surviennent entre un étudiant et son superviseur ou le comité de supervision de thèse. Des problèmes peuvent survenir de bien des façons, mais la plupart sont de nature pédagogique, personnelle ou financière. Dans ces situations, la première étape consiste à tenter de résoudre le conflit ou le malentendu de manière informelle. Les chances de réussite seront plus élevées si le problème est pris en main le plus rapidement possible. Le superviseur, le comité de supervision de thèse et l'étudiant doivent en discuter. Le superviseur doit documenter les discussions et tenir un registre des ententes conclues. Tout conflit doit être signalé le plus tôt possible au directeur du programme d'études supérieures. Si le superviseur occupe également la fonction de directeur du programme d'études, le conflit doit être signalé au président du département.

Il incombe au directeur du programme d'études supérieures d'organiser un processus de consultation et de médiation. Le directeur du programme d'études supérieures ou les parties concernées peuvent demander des conseils et des services d'aide à la médiation au vice-doyen à la recherche et aux études supérieures de la faculté et aux autres services appropriés, comme l'École des études supérieures et le Bureau de l'ombudsman. L'étudiant et son superviseur ne sont pas tenus de participer à la résolution du conflit contre leur gré, surtout si le comportement de l'une des parties à l'égard de l'autre justifie une plainte en vertu du Code des droits et des obligations.

Si le processus de résolution informel est rejeté ou inapproprié et que le directeur du programme d'études supérieures détermine que la relation superviseur-étudiant est irréparable, il doit présenter une recommandation au doyen des études supérieures en vue de mettre fin à la relation. Le directeur des programmes ou le directeur du programme d'études supérieures doit ensuite tenter en toute bonne foi de collaborer avec l'étudiant pour trouver un superviseur remplaçant au sein du département et en informera le vice-doyen à la recherche de la faculté et l'École des études supérieures de ces efforts.

Dans le cas où le superviseur apporte un appui financier à l'étudiant, le financement doit être maintenu pendant une période de 30 jours (ou jusqu'à la fin du contrat s'il expire dans les 30 jours) à partir de la date à laquelle le directeur du programme d'études supérieures a informé l'École des études supérieures que la relation superviseur-étudiant était irréparable. Pendant cette période de 30 jours, les étudiants doivent éviter de recevoir l'appui financier d'un autre superviseur.

## F. ANNEXE

Références fournies dans le document Directives sur l'encadrement :

Report of The School of Graduate Studies on the Common Standards and Procedures for Ph.D. Programs

Thesis Preparation and Thesis Examination Regulations

Thesis Regulations

Code des droits et des obligations

Politique sur la propriété intellectuelle (VPRGS-9)

École des études supérieures

Bureau de l'ombudsman

Bureau des étudiants internationaux

Consultation et orientation

Service de santé

## Rapport sur les programmes des activités de recherche 2021-2022

En 2021-2022, l'Université Concordia a reçu des millions de dollars de financement et fait des acquisitions majeures pour favoriser la recherche nouvelle génération. Ses professeurs et ses étudiants aux cycles supérieurs ont aussi remporté de nombreux prix. Malgré le contexte sanitaire international des deux dernières années, notre université maintient le cap sur son objectif ambitieux de doubler notre recherche sur une période de 10 ans.

### Faits saillants du financement fédéral et provincial

Le professeur Simon Bacon a reçu 1,5 million de dollars de la Fondation familial Weston dans le cadre du programme *Santé du cerveau : 2021 - Approches en matière de mode de vie et contributions au microbiome* pour son projet intitulé «Examining bariatric surgery patients and how dramatic changes in diet can influence brain structure and function, towards identifying patterns that can improve cognitive health as well as those associated with risk of cognitive decline ». Thanh Dang-Vu (Santé, kinésiologie et physiologie appliquée) a également reçu 1,5 M\$ du même programme pour un projet qu'il mènera au Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal (CRIUGM).

Le professeur Adrian Tsang (Biologie et directeur du Centre de génomique structurale et fonctionnelle) a obtenu un deuxième cycle de financement de Génome Canada et de Génome Québec dans le cadre du Programme de partenariat pour les applications de la génomique (PPAG) afin de poursuivre ses recherches sur le développement et la commercialisation de formulations de lysozymes. Coparrainé par Elanco Animal Health, le projet nouvellement financé intitulé « Production and engineering of market-ready lysozymes for food animals » utilisera la technologie d'édition du génome pour produire des compositions de lysozymes stables dans les granulés alimentaires qui seront utilisées pour améliorer la santé intestinale et la productivité des animaux destinés à l'alimentation. L'utilisation de lysozymes dans les aliments pour animaux améliorera la conversion alimentaire et devrait permettre aux éleveurs canadiens d'économiser plus de 300 millions de dollars en coûts d'alimentation. Elle réduira également l'utilisation d'antibiotiques chez les animaux destinés à l'alimentation, ce qui pourrait diminuer l'émergence de bactéries résistantes aux antibiotiques et, par conséquent, le risque de transmission aux humains. Le projet de trois ans est évalué à 6,1M\$.

Le professeur Chedly Belkhodja (School of Community and Public Affairs) et le Quebec English-Speaking Communities Research Network (QUESCREN) de Concordia ont obtenu une troisième contribution du Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise (SRQEA) pour soutenir le QUESCREN et ses partenaires communautaires. Cet investissement permettra de poursuivre la mission du QUESCREN, qui consiste à promouvoir la compréhension et la vitalité des communautés minoritaires de langue anglaise du Québec par la recherche, la

formation, la mobilisation des connaissances, le réseautage et la sensibilisation. Cette année, la contribution de la SRQEA s'élève à 500 000 \$.

Les professeurs Andreas Athienitis et Hua Ge, tous deux du programme de génie du bâtiment, génie civil et environnement, ont reçu un supplément de 150 000 \$ du FRQNT dans le cadre du Programme de recherche Canada-Inuit Nunangat-Royaume-Uni dans l'Arctique (CINUK).

La professeure Catherine Mulligan (Génie du bâtiment, génie civil et environnement) a reçu 300 000 \$ dans le cadre du programme FRQNT - Développement durable du secteur minier pour son projet « Application de l'efficacité eau-énergie dans l'industrie minière ».

Le professeur Christian Moreau (Génie mécanique, industriel et aérospatial) travaille sur les projets suivants :

- Il collabore avec les chefs de file de l'Université Queen's, de l'Université McGill, de l'Université Western et du University Health Network dans le cadre d'un projet intitulé « Protection of Metallic Surfaces from Bulk to Nano Through Molecular-level Innovation ». Financé par le programme Nouvelles frontières de la recherche du gouvernement du Canada, le projet a pour objectif principal de révolutionner la protection des surfaces métalliques en développant et en appliquant des revêtements de carbone sur le métal. Cette nouvelle approche vise à conférer aux métaux une solidité et une résistance à l'oxydation sans précédent, ce qui aura un impact important sur les industries manufacturières du Canada. Le projet, d'une durée de six ans, est évalué à 24 000 000 \$ ; le budget prévu par Concordia est de 250 000 \$ par année, soit un total de 1 250 000 \$ pour la durée du projet.
- En collaboration avec l'Université de Toronto et Polycontrols Technologies Inc., il a présenté une demande acceptée au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, dans le cadre de son programme de subventions Missions d'Alliance. Le projet intitulé "Metal Deposition by Liquid Accelerated Cold Spray : Process Development and Application" visera à mettre au point un procédé de dépôt innovant pour protéger, fabriquer et réparer des pièces de grande valeur d'une manière plus éco-responsable et durable. Les applications se trouveront dans les secteurs de l'aérospatiale, du transport de surface et de la biomédecine. La contribution sur deux ans du CRSNG est de 640 700 \$ et la valeur de la contribution en nature de Polycontrol est de 81 000 \$.
- Il collabore avec le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) sur un projet intitulé « Engineering the Next Generation of Thermal Barrier Coatings (TBCs) via Thermal Spraying » financé par le Programme de collaboration en science, technologie et innovation du CNRC. L'objectif du projet est de concevoir, d'élaborer et d'optimiser la prochaine génération de revêtements de barrière thermique afin d'accroître la durabilité des moteurs et des composants. Une fois en production, ces améliorations permettront de réduire les coûts de

maintenance et d'accroître la sécurité des vols. La contribution triennale du CNRC est de 1 005 895 \$.

Le professeur Kash Khorasani (génie électrique et informatique), en collaboration avec l'Université de Windsor, le CAE et l'OTAN, dirigera un projet financé par le ministère de la Défense nationale (MDN) dans le cadre de son programme d'innovation IDEaS (Innovation for Defence Excellence and Security). Le projet intitulé « Cybersecurity Monitoring, Diagnosis, Mitigation & Resilient Operation of Naval IT/OT/PT Systems Against Malicious Attacks » (surveillance, diagnostic, atténuation et fonctionnement résilient des systèmes informatiques, techniques et opérationnels de la marine contre les attaques malveillantes) vise à identifier les actifs vulnérables, à atténuer les risques de manière proactive et à protéger les navires de la marine et les systèmes informatiques, techniques et opérationnels contre toute cyberattaque potentielle. La contribution du MDN pour ce projet est de 999 999 \$.

Le professeur Pantcho Stoyanov (génie chimique et des matériaux), en collaboration avec l'École Polytechnique de Montréal, dirigera un projet financé par le CRIAQ et Pratt & Whitney Canada intitulé « Advanced Compressor Technologies ». Le projet explorera l'utilisation de nouveaux matériaux abrasables adjacents à l'extrémité des pales du rotor afin d'améliorer l'efficacité des turbines à gaz, de diminuer la consommation de carburant et de réduire les émissions. Le projet, d'une durée de deux ans, est évalué à 2 165 863 \$ et l'Université Concordia reçoit une aide financière de 618 000 \$.

### **Projets de recherche internationaux**

Le professeur Adrian Tsang (Biologie et directeur du Centre de génomique fonctionnelle et structurale) a reçu une prolongation d'un an d'un accord de développement conjoint de trois ans avec la société française Lesaffre International pour le projet de recherche intitulé « A new *Aspergillus niger* fungal enzyme expression system ». L'équipe continuera à développer la levure exprimant des enzymes à des fins multiples, y compris des applications dans la boulangerie, l'alimentation animale et l'alimentation humaine. Le financement supplémentaire fourni dans le cadre de la prolongation est de 906 268 \$ et la valeur totale révisée du projet est de 3 970 068 \$.

Isabelle Benoit (professeure adjointe de recherche, département de biologie) a obtenu le prix Coopération Québec-Israël pour le projet « Utilisation de résidus agricoles pour la recherche de molécules antimicrobiennes ». Ce projet vise à tester une bio-molécule antifongique qui peut être obtenue à partir de résidus de grenade grâce à une méthode développée en Israël et qui pourrait également être utilisée dans les fruits produits au Québec, comme les bleuets et les canneberges. Dans le cadre de ce projet, des tests seront effectués sur des agents pathogènes qui affectent les plantes et les humains. Ce projet sera mené en partenariat avec le gouvernement d'Israël (The Volcani - Department of Postharvest Science, Agricultural Research Organization (ARO)).

Le professeur Rafik Naccache (Chimie et biochimie) a obtenu le prix Samuel de Champlain, du gouvernement français pour son projet Cellules solaires hybrides non toxiques de type « Quantum dots » : Contrôle du taux de recombinaison et de la

multiplication des porteurs par l'introduction d'une couche mésogène colonnaire étendue à base de noyau de triphénylène. Ce prix évalué à This award, 30 000\$, permettra au professeur Naccache de conduire une recherche collaborative avec ses partenaires de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), de l'École d'Ingénieurs du Littoral-Côte-d'Opale (EILCO) et de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS).

### **Activités et initiatives stratégiques**

Le 17 novembre, le *Indigenous Futures Research Centre* a été officiellement lancé. Le lancement virtuel a été organisé à l'Espace 4. Le lancement public inaugural du Centre, dirigé par les codirecteurs Heather Igloliorte et Jason Edward Lewis, ainsi que par des membres de l'IFRC, a permis de présenter la vision et la mission du Centre à la communauté de Concordia et au grand public. Il s'agit d'un moment important dans l'histoire de Concordia, car le centre répond au point 6.5 du plan d'action des directions autochtones.

Le gouvernement du Canada a annoncé un financement de 76,4 millions de dollars sur quatre ans pour le National Cybersecurity Consortium (NCC). Le CCN et le Réseau d'innovation en cybersécurité (RIC) qui en résulte sont dirigés conjointement par Concordia et quatre autres universités canadiennes : l'Université du Nouveau-Brunswick, l'Université de Calgary, l'Université Ryerson et l'Université de Waterloo. Mourad Debbabi, doyen de l'École d'ingénierie et d'informatique Gina Cody, est l'un des cinq directeurs exécutifs cofondateurs du CNC et Paula Wood-Adams, vice-rectrice intérimaire, Recherche et Études supérieures, est présidente du conseil d'administration du CNC.

Le 18 mars, l'Institut d'IA appliquée a été officiellement lancé. La nomination des deux codirecteurs a également été annoncée : Tristan Glatard (informatique et génie logiciel, CRC Tier 2 in Big Data Infrastructures for Neuroinformatics) et Fenwick McKelvey (études en communication). Le travail de l'Institut s'articulera autour des quatre piliers que sont la collaboration, l'innovation, la formation et les partenariats. Il sera axé sur trois groupes de recherche qui traitent de l'impact des applications de l'IA sur tous les membres de la société, de la création de méthodes d'apprentissage profond pour l'imagerie médicale scientifique et de l'intégration de l'IA dans les villes intelligentes, l'industrie et la fabrication, et l'aérospatiale.

En juin, le cabinet académique a approuvé la création du groupe de réflexion sur la durabilité à l'ère numérique. Sous la direction d'Eliane Ubalijoro et de Damon Matthews, tous deux du département de Géographie, aménagement et environnement, sa mission est de tirer parti des capacités de l'ère numérique afin de susciter des changements systémiques transformateurs pour un monde sûr du point de vue climatique, durable et équitable.

## Distinctions et prix externes (étudiants diplômés et professeurs)

Paola Marino, étudiante à la maîtrise au Département de chimie et de biochimie, a remporté le prix du public dans le cadre de *La preuve par l'image*, le concours annuel du CRSNG visant à célébrer les meilleures photographies scientifiques réalisées par des étudiants au pays.

La Northeastern Association of Graduate Schools (NAGS), l'un des quatre affiliés régionaux du Council of Graduate Schools (CGS), a annoncé une double victoire pour les candidats de Concordia. Seyed Amir Hooshier Ahmedi (génie mécanique, industriel et aérospatial) a reçu le prix de la thèse de doctorat et Zhikun Chen (génie du bâtiment, civil et environnemental) a remporté le prix de la thèse de maîtrise. Le prix sera remis lors de la réunion annuelle et les lauréats seront invités à participer à la réunion en tant qu'invités de l'Association.

Concordia a reçu cinq nouvelles chaires de recherche du Canada. La valeur totale de l'attribution, y compris les fonds d'infrastructure supplémentaires provenant de diverses sources, dépasse 5 millions de dollars. Les nouvelles chaires de recherche du Canada sont :

- Melissa Passarelli (Chimie et biochimie) Chaire de recherche du Canada en omique spatiale : de la cellule unique aux innovations cliniques (niveau 2).
- Ishita Tiwary (École de cinéma Mel Hoppenheim) Chaire de recherche du Canada sur les médias et la migration (niveau 2)
- Elena Kuzmin (Biologie) Chaire de recherche du Canada en génomique synthétique et fonctionnelle (niveau 2)
- Rachael (Ré) Mansbach (Physique) Chaire de recherche du Canada en physique et biophysique computationnelles (niveau 2)
- Nicole Alberts (Psychologie) Chaire de recherche du Canada sur les interventions en santé comportementale (niveau 2)

Madame Geneviève Cadieux, professeure agrégée au département des arts plastiques, a été nommée membre de l'Ordre du Canada.

Le professeur Vivek Venkatesh (Éducation artistique et directeur du Centre d'étude de l'apprentissage et de la performance) a vu sa chaire UNESCO renouvelée pour un deuxième mandat de quatre ans. Sa chaire UNESCO est la première à être détenue simultanément par trois institutions (Concordia, UQAM, Sherbrooke) avec trois co-présidents.

La professeure Catherine Mulligan (génie du bâtiment, civil et environnemental) a été choisie comme membre de la Société royale du Canada et Tristan Glatard et Emad Shihab (tous deux de l'informatique et du génie logiciel) ont été invités à devenir membres du College of New Scholars, Artists and Scientists.

Charles Acland, a reçu le Titre académique exceptionnel 2021 (études cinématographiques) du magazine Choice

Prosper Dovonon, Fellow de l'Econometric Society

Martin French, Sylvia Kairouz et al., meilleur article publié dans la revue de l'Association canadienne droit et société

Bonnie Harnden, meilleur film éducatif au Festival mondial du film de Cannes pour les courts métrages et les documentaires, meilleur film éducatif au Berlin Shorts awards, meilleur film documentaire au Reale Film Festival et meilleur portrait d'un thérapeute au Believe Psychology Film Festival

Kregg Hetherington, prix du livre en anthropologie critique de l'Association d'anthropologie politique et juridique et prix Julian Steward de l'Anthropology and Environment Society.

Heather Igloliorte, médaille de l'Académie royale des arts du Canada et prix d'excellence en conservation d'art contemporain de la Fondation Hnatyshyn.

Nadia Myre, Prix Louis-Comtois de la Ville de Montréal et de l'Association des galeries d'art contemporain

Srikanta M. N. Swamy, Médaille d'or de la section de Montréal de l'IEEE 2021.

# Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire (Règle budgétaire 2.1.15)



STATEMENT OF PROJECT RECEIPTS AND DISBURSEMENTS

September 21, 2022

**Agency** MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
 Édifice Marie-Guyart, 18<sup>e</sup> étage  
 1035, rue De la Chevrotière  
 Québec Québec  
 G1R 5A5

**Our Reference** Grant 800000008 IO 211000006 (H00496)

**Your Reference** Règle budgétaire 2.1.15. Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire

**Project** Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire

**Researcher(s)** ISABEL DUNNIGAN, AVP Lifelong Learning & Executive Director, CCE

**REPORTING PERIOD: Jun-2021 to May-2022**

**Project to Date Balance:** 55,018.07

**Current Period Budget:** 298,922.00

Disbursements	Expenses	Commitments	Total
Salaries	107,937.94	0.00	107,937.94
Other Professional Fee	19,302.65	0.00	19,302.65
	127,240.59	0.00	127,240.59
<b>Total Disbursements</b>			127,240.59
<b>Balance</b>			226,699.48

*Isabel Dunnigan*  
 \_\_\_\_\_  
 ISABEL DUNNIGAN  
 AVP Lifelong Learning & Executive Director, CCE

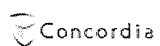
September 29, 2022  
 \_\_\_\_\_  
 Date

*Cristina Di Menna*  
 \_\_\_\_\_  
 Financial Officer

October 18, 2022  
 \_\_\_\_\_  
 Date

**1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport**

**RB 2.1.15. Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire – H00496**



Concordia Continuing Education (CCE)

Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire

**Sommaire**

.....	1
Contexte.....	2
Projet proposé pour la Reconnaissance des acquis.....	3
Première étape : évaluation de l'état actuel de la reconnaissance des acquis : COMPLÉTÉ.	4
Deuxième étape : la mise en place d'un Centre de Validation des compétences : COMPLÉTÉ .....	6
Troisième étape : renforcement du Centre de Validation des Compétences et déploiement à grande échelle (EN COURS).....	8



## Contexte

Les Directions stratégiques de l'Université Concordia<sup>1</sup> ont pour objectif de positionner Concordia parmi les institutions transformatives appuyant les étudiants dans leur aventure d'exploration et le développement de compétences transférables au monde du travail.

Quatre de ces directions stratégiques s'alignent avec le projet de reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire :

- Former les érudits de demain, c'est à dire offrir « aux générations futures une formation transformatrice, ouverte vers l'extérieur et en accord avec le monde actuel ».
- Réorganiser les modèles existants et se concentrer sur des actions innovatrices qui proposent des « structures souples qui favorisent la mixité intellectuelle et la collaboration interne ».
- S'ouvrir à la métropole, s'ouvrir au monde « en identifiant des domaines spécifiques d'intervention et en développant des partenariats appropriés [...] de sorte que nous devenions un agent de changement par rapport aux défis de notre époque temps ».
- Aller plus loin, est le désir de « refuser le statu quo et oser en faire plus pour les membres de notre communauté ».

Ces directions stratégiques servent d'assise à l'engagement de Concordia à développer des stratégies et des programmes qui soutiennent le développement de notre ville et de notre société. L'effervescence économique de la Métropole, les défis sociodémographiques, ainsi que l'impact de la 4<sup>ème</sup> révolution industrielle nécessitent des actions concrètes, notre société a besoin de travailleurs qualifiés qui ont les compétences pour faire face aux défis du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Nos étudiants actuels et futurs ont des expériences, des compétences et des parcours académiques riches et variés. En tant qu'institution d'enseignement supérieur nous devons nous donner les outils pour évaluer et reconnaître ces différents parcours afin de pouvoir leur offrir ce qu'il y a de mieux en matière d'enseignement et de les préparer aux défis de demain.

L'impact de la pandémie de COVID-19 a en outre renforcé la nécessité de développer la reconnaissance des compétences pour offrir aux personnes affectées par les destructions d'emploi l'opportunité de faire le point et d'explorer leurs nouveaux futurs possibles.

## Projet et processus pour la Reconnaissance des acquis

Ce projet est développé en 3 étapes :

1. Compiler les données sur ce qui se fait de mieux dans le dossier de la reconnaissance des compétences et des acquis au Québec et dans le monde.
2. Mettre en place d'un Centre de reconnaissance des acquis et des compétences, responsable de l'élaboration et de l'implantation d'un mécanisme efficient et fiable à petite échelle. Cette entité est sous la responsabilité du Centre de formation continue de l'Université Concordia (CCE). Rappelons que CCE accueille un grand nombre d'étudiants internationaux et de professionnels en démarche de perfectionnement, 2 clientèles visées par la reconnaissance des acquis et des compétences.
3. Le renforcement du Centre de reconnaissance des acquis et des compétences et son déploiement à l'échelle de l'Université suite aux leçons tirées à l'étape 2 du projet.

Première étape : évaluation de l'état actuel de la reconnaissance des acquis :  
COMPLÉTÉ

La pénurie de main d'œuvre est reconnue par les industries et par les gouvernements. De plus, depuis 2008, le Gouvernement du Québec a indiqué dans son Plan d'action Éducation, Emploi et Productivité que « la formation initiale et continue constitue un élément majeur pour une meilleure productivité et pour assurer la compétitivité économique des entreprises québécoises à l'échelle mondiale »<sup>2</sup>. Enfin, dans son budget 2017-2018, le Gouvernement du Québec énonce ce qui suit : "Afin de répondre aux besoins du marché du travail, les réseaux d'enseignement supérieur jouent un rôle important dans le développement de la main-d'œuvre »<sup>3</sup>.

Plusieurs initiatives sont prévues à cet effet à l'Université Concordia, soient :

- Mettre en œuvre une stratégie d'attraction et de rétention des étudiants internationaux ;
- Appuyer la formation continue et le développement des compétences des travailleurs ;
- Favoriser l'accès à la reconnaissance des acquis et des compétences.

La reconnaissance des acquis (RAC) est un outil que plusieurs pays développent et d'intègrent dans leurs démarches de préparation des prochaines générations pour le marché du travail. Afin de répondre aux besoins de l'environnement économique québécois, l'Université Concordia s'est engagée dans cette voie par les actions suivantes :

- Impliquer la Vice-rectrice Adjointe, Formation continue, dans les travaux du Comité de reconnaissance des acquis dans le cadre du Bureau de coopération interuniversitaire. Le développement du portail sur la reconnaissance des compétences, Qualification Québec, est un exemple des projets de ce comité.
- Embauche d'une consultante spécialiste de la RAC pour travailler en collaboration avec la Directrice des programmes du Centre de Formation Continue et la Vice-rectrice associée au développement de la Stratégie institutionnelle sur l'Apprentissage Tout au long de la Vie.
- Rencontres avec des spécialistes d'autres institutions d'enseignement supérieur qui ont une expérience en RAC.
- Établir et confirmer le pilier de développement « Validation des compétences » et l'intégrer à la Stratégie institutionnelle de l'Apprentissage Tout au long de la vie de Concordia.
- A l'image du comité de direction CCE qui a défini le volet RAC-VPL dans les chapitres académique, marketing, ressources humaines et ressources financières, L'équipe dirigeante de l'Apprentissage Tout au long de la Vie reconnaît que "les adultes sont pressés par le temps et ils ont des buts bien précis. Ils ont aussi des parcours d'apprentissages divers qui leur sont propres. Pour eux, Concordia créera des voies flexibles et plusieurs modalités de livraison"<sup>4</sup>. À travers son Programme « *Pathways to*

<sup>2</sup> [https://www.inforouteipt.org/ministere\\_docs/adminInfo/ReleverDefiEmploi.pdf](https://www.inforouteipt.org/ministere_docs/adminInfo/ReleverDefiEmploi.pdf)

<sup>3</sup> [http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/Budget1718\\_Education.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/Budget1718_Education.pdf)

*learning*» et grâce aux services de conseillers bien formés, chaque étudiant pourra concevoir son propre cheminement d'étude vers l'acquisition de connaissances et de compétences qu'il ou elle vise, et en fonction de ses acquis.

- Continuer de mener constamment des recherches sur la reconnaissance des acquis. Une spécialiste de la veille stratégique, information et intelligence d'affaires de notre université consacre une partie de son temps à la recherche sur l'état de la situation de la RAC dans les provinces canadiennes, en Europe et aux États-Unis. Une recherche sur la littérature académique sur ce thème a été aussi faite, ainsi qu'une évaluation de l'état de la situation vue par le Conseil des Ministres de l'éducation du Canada et OCDE. Ceci a permis de cartographier les pratiques existantes à Concordia, au Canada et dans le monde. Les meilleures pratiques ont été évaluées et cette analyse nous a permis dès l'année 2019-2020 de commencer à développer nos outils d'évaluations ainsi qu'un plan de Service conseil aux candidats à la RAC. Ce service a été déployé en janvier 2021 lorsque le Centre a élaboré les outils d'évaluations des compétences pour un programme en Leadership.

## Deuxième étape : la mise en place d'un Centre de Validation des compétences : COMPLÉTÉ

Une nouvelle appellation a été proposée pour refléter la portée du projet : Validation des Compétences. L'équipe assemblée pour porter ce projet croit ainsi que cette appellation englobe une vision plus large de la reconnaissance des acquis qui inclut de nouvelles formes de certifications. Les étudiants pourront se voir accorder des exemptions, des cours, des diplômes, mais également valider d'autres compétences expérientielles pour favoriser leur développement professionnel. Sous l'égide de CCE, le Centre de Validation des compétences développera l'expertise pour reconnaître la valeur des expériences et des connaissances acquises autrement que par un cheminement académique traditionnel. La mise sur pied de ce Centre est en accord avec le développement de la stratégie *Life Long Learning* (Apprentissage Tout au long de la Vie) de l'Université Concordia et contribuera au positionnement stratégique de cette dernière dans l'environnement académique canadien.

Le Centre de Validation des Compétences a la tâche d'élaborer des cartes de compétences et connaissances qui sont utiles dans le processus d'évaluation des acquis des étudiants. Pour ce faire, l'embauche d'une ressource professionnelle gestionnaire de projet était nécessaire. Cette ressource a pour mandat de faire le pont entre les résultats de recherches de l'analyste, Information et intelligence d'affaires de CCE, les besoins du marché du travail, Qualification Québec et l'Office des professions du Québec. Le déploiement du Centre a nécessité également le recours à des spécialistes de contenus consultés pour la validation et la certification des compétences.

Enfin, nous continuons de tester et d'optimiser les processus opérationnels à l'échelle de la clientèle de CCE. Cette étape nous permet d'expérimenter l'application des cartes d'évaluation et des processus sur les étudiants de ce département en premier. Un pilote avait été conduit durant l'automne 2020 à une petite échelle pour éprouver la solidité des processus, et ses résultats ayant été concluants le service de Validation des Compétences a été officiellement lancé en janvier 2021. Ce lancement s'est accompagné d'un ensemble d'actions de promotion de l'offre de services à travers des campagnes web, la création d'une page dédiée sur le site Internet de Concordia et une série de webinaires destinés aux anciens élèves de l'université. Ces actions ont suscité l'attention de plusieurs candidats dont l'accompagnement a abouti avec succès à une validation des cours recherchés.

Développement dans le temps : 2019 et 2020

Développement de la première étape du projet : 2018. Terminé.

Développement de la deuxième étape du Projet : 2019-2020 Terminé

Développement de la troisième étape du projet : 2021-2023 en cours

### Troisième étape : renforcement du Centre de Validation des Compétences et déploiement à grande échelle (EHI COURS)

En parallèle avec la poursuite de la participation aux travaux du comité C-RAC mené par le Bureau de Coopération Inter-Universitaire (BCI), le développement d'une stratégie d'interaction avec les industries locales pour intégrer leur besoin dans un plan de développement individualisé des compétences de nos étudiants demeure une pierre angulaire du projet.

Le Centre de Validation des Compétences a développé une relation étroite avec les grappes de Montréal afin de comprendre et valider les compétences nécessaires aux différents secteurs du marché de l'emploi. Ce rôle de compréhension du marché du travail a été soutenu par une veille stratégique qui suit les tendances et les besoins émis par le Gouvernement et par les industries.

La création d'outils de soutien a favorisé l'optimisation du processus de fonctionnement du Centre de Validation des compétences. Entre autres, le développement d'une taxonomie des concepts utilisés dans la reconnaissance des acquis orientée vers la modélisation et la standardisation. Ceci a permis l'introduction d'une formalisation des concepts et des processus nécessaires à l'intégration du Centre dans les structures académiques. En conséquence, la pérennisation du poste de gestionnaire du Centre de Validation des Compétences reste recommandée.

Dans la continuité de ces efforts, un travail exploratoire a été mené pour cartographier les cadres de référence existants de par le monde pour qualifier et évaluer les compétences constituant l'employabilité d'un individu. Les évolutions technologiques et les événements globaux tels que la pandémie de COVID-19 ont mis en évidence l'accélération de la périssabilité des compétences et l'apparition de nouvelles aptitudes recherchées par les employeurs. L'équipe dirigeante de l'Apprentissage tout au long de la vie à Concordia croit qu'il est impératif pour l'Université Concordia d'offrir aux travailleurs aussi bien qu'aux employeurs un moyen d'attester de ces compétences en évolution. À cet effet, les travaux se sont poursuivis sur la mise en place d'une offre de service en certification des compétences liées à l'employabilité sous la forme d'un prototype qui a été testé lors d'un projet pilote qui s'est déroulé à l'automne-hiver 2021. Ce pilote a réuni une cohorte de candidats fournis par nos partenaires des grappes industrielles de Montréal et produit des résultats concluants, qui ont apporté la confirmation de la pertinence du service.

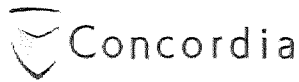
D'autre part, le service de Validation des Compétences continue d'accueillir de nouveaux candidats dont l'accompagnement permet de parfaire les outils et procédures dans une perspective d'amélioration continue. En parallèle, les discussions ont été entamées avec les facultés afin d'y implanter la RAC à l'horizon de 2-3 ans. Il est à noter que l'amorce de ces conversations a dû être retardée par les effets de la pandémie. Nous avons néanmoins redoublé d'efforts pour commencer dès juin 2022 à rencontrer les acteurs clés de cette démarche, tel que le Registraire et les doyens de plusieurs facultés de l'Université Concordia. Sur la base de ces discussions quant à l'adoption d'une stratégie institutionnelle de RAC, nous envisageons l'embauche des ressources additionnelles suivantes : responsable de projet, coordonnateur de

projet et concepteur pédagogique. Les activités mentionnées *supra* et d'autres activités seront affectées aux sommes non dépensées en 2021-2022.

<b>Personnel dégagé Année 2021-2022 2021-06-01 / 2022-05-31</b>	<b>Activités</b>	<b>Valeur monétaire</b>
<b>Fabien Cornu</b> Coordonnateur, Validation des Compétences	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer, recruter et accompagner les candidats à la Validation des Compétences</li> <li>• Assurer une veille qualitative pour l'amélioration continue du processus</li> <li>• Tester la faisabilité d'une offre de services en Certification des compétences en employabilité</li> </ul>	\$ 109,153.11
<b>Manal Tardini</b> Spécialiste de contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Spécialiste de contenu de l'industrie pour la validation des compétences</li> </ul>	\$539.90
<b>Melissa Dawn</b> Spécialiste de contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultante représentante de l'industrie pour le développement du projet de Certification de l'Employabilité</li> <li>• Spécialiste de contenu de l'industrie pour le projet pilote</li> </ul>	\$1,889.65
<b>Lorenz Herfurth</b> Spécialiste de contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultant représentant de l'industrie pour le développement du projet de Certification de l'Employabilité</li> <li>• Spécialiste de contenu de l'industrie pour le projet pilote</li> </ul>	\$5,176.35
<b>Adrian Gonzalez Sanchez</b> Spécialiste de contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultant représentant de l'industrie pour le développement du projet de Certification de l'Employabilité</li> <li>• Spécialiste de contenu de l'industrie pour le projet pilote</li> </ul>	\$5,282.61
<b>Vesna Pankovska</b> Spécialiste de contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultante représentante de l'industrie pour le développement du projet de Certification de l'Employabilité</li> <li>• Spécialiste de contenu de l'industrie pour le projet pilote</li> </ul>	\$6,414.14
Total		\$128,455.76

Développement dans le temps : 2021-2023

## Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation (Règle budgétaire 2.1.22.1)



STATEMENT OF PROJECT RECEIPTS AND DISBURSEMENTS

October 6, 2022

Agency: MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
 Édifice Marie-Guyart, 18e étage  
 1036, rue De la Chevrolière  
 Québec, Québec  
 G1R 5A5

Our Reference: Grant 500000115 IO 211000054 (T25547)

Your Reference: Règle budgétaire 2.1.22.1: Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation

Project: IO 211000064 (T25529)- IO 211000065 (T25530)- IO 211000066 (T25531)

Researcher(s): ANNE WHITELAW, Provost and Vice-President Academic

REPORTING PERIOD: Jun-2021 to May-2022

Project to Date Balance:	763,566.28
Current Period Budget:	743,141.00

Disbursements	Expenses	Commitments	Total
Salaries	395,789.30		395,789.30
Other Professional Fee	21,540.44		21,540.44
Contract Service	16,842.54		16,842.54
Event Costs	2,904.02		2,904.02
Training Expense	3,608.61		3,608.61
Mailing	102.55		102.55
Books & Art Supplies	10,391.17		10,391.17
Office & Other Supplies	1,923.62		1,923.62
Admin Costs	111.60		111.60
Licenses & Support	292.81		292.81
	453,506.66		453,506.66

Total Disbursements	453,506.66
Balance	1,053,231.62

\_\_\_\_\_  
 ANNE WHITELAW  
 Provost and Vice-President Academic

21-10-2022  
 \_\_\_\_\_  
 Date

\_\_\_\_\_  
 2020-10-27  
 \_\_\_\_\_  
 Date

\_\_\_\_\_  
 Date

October 18, 2022  
 \_\_\_\_\_  
 Date

**Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés**

**Remarques:**

- Les réponses doivent être fournies en français (veuillez prévoir suffisamment de temps pour les services de traduction, si nécessaire).
- Les rapports financiers doivent inclure la période du 1er juin 2021 au 31 mai 2022 (les informations financières seront fournies par les Services financiers - vous devrez approuver les données financières). Dans la dernière section de ce modèle, veuillez inclure des plans pour les fonds non dépensés (si ceux-ci faisaient partie de l'activité / du projet / de l'initiative d'origine), afin de démontrer vos projections quant à l'utilisation de ceux-ci. Ces informations seront utilisées pour faire le suivi de l'activité dans les mois à venir.
- Les réponses doivent être courtes - veuillez ne pas prévoir plus de 2 pages pour cette information.

**1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.**

RB 2.1.22.1 Volet 1 : Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation - T25529 Art Education

**2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?**

Le département d'éducation artistique a poursuivi le travail sur nos deux objectifs à long terme dans l'utilisation du RB 2.1.22.1 Volet 1 : Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation. Pour rappel, le premier objectif est de renouveler le programme d'études de premier cycle dans le cadre du programme de spécialisation BFA par la mise à niveau de l'enseignement en studio, de la pratique pédagogique et de la capacité à aborder les questions sensibles urgentes, notamment la culture numérique, la durabilité et d'autres sujets connexes. Dans le cadre de notre deuxième objectif, nous continuons à développer des partenariats approfondis et significatifs avec un nombre restreint d'écoles dans la région de Montréal. Le réseau de partenariat est une évolution du 21<sup>e</sup> siècle du modèle de l'école-laboratoire, où les universités s'associent aux écoles pour former un engagement significatif à améliorer l'environnement scolaire, la recherche et la formation des enseignants.

Les salaires ont été consacrés à l'embauche d'un assistant de recherche pour les projets qui ont soutenu le développement des écoles partenaires (Mackay Centre, Dorval Elementary, et Pierre Elliot Trudeau Elementary). L'objectif a été de placer davantage de stagiaires dans ces trois sites et de rechercher une collaboration soutenue avec les écoles partenaires. La pandémie a posé plusieurs défis et nous continuerons de nous appuyer sur ces collaborations à l'avenir. Un autre assistant de recherche a travaillé à la comparaison des modèles de compétences des enseignants entre 2001 et 2021 afin de combler les lacunes dans le programme de formation des enseignants. Les assistants de recherche ont également travaillé à l'élaboration de guides pédagogiques pour l'exploration de la littératie critique numérique dans les classes de secondaire 4 et de secondaire 5, ainsi qu'au développement de la sensibilité et des connaissances sur les questions de durabilité. Des honoraires professionnels ont également été versés à des concepteurs pédagogiques pour le recadrage des formulaires d'évaluation des compétences utilisés dans nos stages, ainsi qu'à des artistes en résidence pour leur travail sur les ateliers de formation des enseignants et les programmes connexes. Enfin, nous avons également eu des dépenses salariales pour la formation en santé mentale de nos professeurs afin qu'ils soient en mesure

**Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés**

de travailler avec leurs étudiants et les membres du personnel alors que nous entrons dans une réalité post-pandémique. En ce qui concerne les fournitures et les dépenses connexes, nous avons acheté des livres et du matériel artistique pour contribuer à la formation des enseignants stagiaires ainsi qu'au déploiement des ateliers.

- 3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes**

Non applicable

- 4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?**

Les activités de transfert du département d'éducation artistique, qui dépendent du financement actuel du MEES, se concentrent sur le développement de partenariats actifs et productifs avec les écoles, les enseignants coopérants et les enseignants en formation dans notre réseau. Nos étudiants bénéficient de ces financements à travers deux aspects principaux : 1) la collaboration avec les enseignants, les administrateurs principaux, le personnel de soutien scolaire, les spécialistes des programmes, les experts en psychopédagogie et les décideurs politiques sur le développement, la mise en œuvre et l'évaluation continue des différents outils d'apprentissage, notamment en ce qui concerne les résultats de l'apprentissage et des connaissances ; et 2) la diffusion des efforts de recherche plus larges du département d'éducation artistique pour les praticiens de l'éducation.

- 5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?**

Nous continuerons à utiliser les fonds pour les deux objectifs fixés et nous avons créé un sous-comité de travail au sein du département de l'enseignement artistique pour superviser les décisions prises afin de garantir la réalisation d'un large éventail de projets.

Nous déploierons le financement pour 2022-2023 afin de renforcer les capacités en matière de compétences numériques en finançant l'organisation d'ateliers pour les enseignants stagiaires et les enseignants coopérants lors d'événements de développement professionnel. Nous financerons une étude de recherche-action participative sur le rôle des pédagogies artistiques dans la discussion de sujets sensibles en classe. Nous poursuivrons la comparaison des modèles de compétences des enseignants et mènerons des activités de développement professionnel avec nos experts en formation des enseignants à l'université. Nous continuerons à développer les modèles d'écoles partenaires et à profiter du contexte post-pandémique qui nous permet de travailler dans des environnements scolaires.

**Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés**

---

**1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.**

Règle budgétaire 2.1.22.1: Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation- T25530 TESL

**2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?**

L'équipe du Centre de ressources pour l'enseignement de l'anglais comme langue seconde (TESL RC) du Département d'éducation de l'Université Concordia a élaboré et gère actuellement un centre de ressources en ligne. Leur objectif est de fortifier la communauté du programme de formation des enseignants du Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde (BEALS). Le centre de ressources est là pour aider les étudiants à compléter le programme et à les intégrer dans la profession après l'obtention du diplôme. Par ailleurs, le centre fournit aussi un soutien au corps professoral du programme, aux étudiants et aux anciens élèves.

Plus précisément, l'objectif est d' :

- Offrir de l'information sur le programme TESL, qui pourrait attirer un grand nombre de candidats à postuler au programme
- Offrir aux étudiants les ressources nécessaires pour naviguer avec succès dans le programme, afin d'améliorer la qualité de leur éducation
- Offrir un ensemble complet et approfondi de ressources pédagogiques aux étudiants et anciens élèves, qui les aideront dans divers aspects de l'enseignement
- Offrir un service de mentorat qui s'est avéré efficace pour réduire les taux d'attrition des enseignants au cours des premières années difficiles de la profession

Le TESL RC est accessible via le site Web de Concordia sous l'onglet Éducation. L'URL de la page Web est <https://www.concordia.ca/tesl> et elle est classée par les onglets suivants :

1. About the centre (the leadership team)
2. Mentorship
3. Podcasts
4. Editorials
5. TESL Landscape
6. Events

Le TESL RC comprend 4 composantes principales : le programme de mentorat, les podcasts, les éditoriaux et le TESL Landscape. Du 1er juin 2021 au 31 mai 2022, le TESL RC a continué à produire du contenu pour chaque composante et à servir la communauté du programme BEALS.

**3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes.**

Nous avons une allocation spécifique de fonds pour chacun des éléments énumérés ci-dessous.

1. Plateformes et logiciels pour la création de vidéos explicatifs et d'outils pédagogiques :
  - a. Canva Pro (16 mars 2021 – 16 mars 2022)
  - b. Powtoon (27 octobre 2021 – 27 octobre 2022)

**Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés**

---

2. Main-d'œuvre (diplômés du programme ou étudiants actuels)
  - a. Salaire des coordonnateurs actuels
  - b. Salaire des assistants aux coordonnateurs
3. Programme de mentorat
  - a. Fournitures de bureau pour les réunions
  - b. Honoraires des mentors
4. Événement TESL RC : Meet and Greet
  - a. Matériel de préparation
  - b. Fournitures de bureau
  - c. Collations et rafraîchissements

**4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?**

Les étudiants et gradués du programme BEALS à l'Université de Concordia ont été soutenus et ont pu collaborer à travers :

- Le programme de mentorat TESL RC. Il s'agit d'un environnement positif d'échange entre professionnels, où les éducateurs ayant diverses expériences ont collaboré en partageant des idées, en partageant du matériel et en offrant un soutien émotionnel.
- Le TESL Landscape. Ceci est une page Moodle qui contient des ressources concernant l'enseignement et l'apprentissage de l'anglais comme langue seconde. Ceux-ci incluent des vidéos explicatives (module APA, conseils aux étudiants, stages), des exemples de travaux d'étudiants, des grilles d'évaluation, un coffre à outils pour remplaçants de classe, des documents officiels et bien d'autres ressources exclusives.
- Le podcast TESL, « Talking TESL ». Ce podcast a présenté des entrevues avec des étudiants, des anciens élèves, des professeurs et d'autres membres de la communauté du programme BEALS. Des histoires ont été partagées sur l'enseignement au Québec et à l'étranger, des aperçus de domaines d'expertise, des conseils sur la navigation du programme, et bien plus. Talking TESL est disponible sur plusieurs plateformes de podcast, y compris Spotify, Google Podcasts et Apple Podcasts.
- La section Éditoriaux, « Thinking TESL ». Il s'agit d'un journal où les gens de la communauté de l'anglais langue seconde partagent leurs articles réflexifs et académiques sur la culture, la langue et le début d'une nouvelle année scolaire.

**5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?**

Avec les fonds inutilisés, nous mettrons en place de nouvelles initiatives. Par exemple, nous embaucherons des étudiants de dernier cycle comme tuteurs pour aider des étudiants de premier cycle pour des cours qui ont été identifiés comme plus difficiles. Nous sommes également dans le processus de lancement d'un programme d'aide aux anciens élèves. Le but est de réaliser des projets avec d'autres enseignants dans leurs écoles en fournissant un soutien financier pour l'alphabétisation de l'anglais langue seconde, la décoration de classe, les sorties scolaires, etc. De plus, nous envisageons d'organiser plus d'événements en présentiel où les étudiants, les anciens élèves, les professeurs et le personnel peuvent se réunir, connecter et échanger sur des questions liées à notre domaine.

**Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés**

---

**1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.**

RB 2.1.22.1 Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation | T25531 Early Childhood Education

**2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?**

Le projet en 3e année, conçu par le programme de Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire (BÉPEP) de l'université Concordia était la continuation du Centre de ressources et de support (CRS) pour ses étudiants.

Un des objectifs du CRS est de mettre des ressources à la disposition des étudiants pour les aider dans leur planification de plans de cours, dans le cadre de leurs stages et de leurs cours. Ces ressources consistent des manuels scolaires, livres de référence, matériaux didactiques, technologies (avec applications qui peuvent être utilisées dans la salle de classe), matériaux pour la création de leurs propres outils (p. ex., cartons, feutres, plastifieuse). En plus de ces ressources matérielles, le CRS constitue un lieu physique que les étudiants peuvent utiliser lorsqu'ils planifient leurs leçons. Un coordonnateur/consultant pédagogique et une agente de liaison avec les étudiants sont engagés pour travailler au CRS pour offrir du support aux étudiants et les conseiller sur toutes les étapes ayant trait à la planification de leçons et d'activités qui reflètent les compétences du Programme de formation de l'école québécoise et sur les ressources disponibles au CRS qui pourraient leur être utiles. Le CRS a aussi offert des ateliers et événements virtuels avec des enseignants comme présentateurs (la salle de classe inclusive, la gestion de classe, et la technologie et utilisation des tableaux numériques interactifs en classe).

Finalement, le CRS offre aux étudiants un support pour les cours suivis dans le cadre du BÉPEP. Le CRS engage des tuteurs spécialisés (généralement des étudiants du programme) pour offrir une aide additionnelle aux étudiants pour certains cours qui peuvent s'avérer plus difficiles pour certains (p. ex., cours de didactique des mathématiques, enseignement de la langue anglaise).

Les fonds pour la période de référence (1er juin 2021 au 31 mai 2022) ont été utilisés pour les ressources humaines du CRS : coordonnateur/consultant pédagogique, une agente de liaison avec les étudiants, tuteurs, et pour concepteur de site de Web), pour les livres de classe et les romans, les matériaux de manipulation, et les matériaux à utiliser pour préparer les leçons.

**3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes**

s/o

**4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?**

Notre vision pour le CRS est d'offrir un complément et un support additionnel à nos étudiants du programme BÉPEP en ce qui a trait aux connaissances qu'ils acquièrent dans le cadre des cours suivis durant leur cursus scolaire et aux expériences qu'ils vivent durant leurs stages en milieux préscolaire et primaire.

### **Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés**

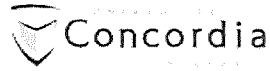
En ayant accès à un coordonnateur/consultant pédagogique, une agente de liaison avec les étudiants, et des tuteurs, nos étudiants verront augmenter leurs chances de réussite dans leurs cours et leurs stages et auront la possibilité de développer des connaissances et habiletés plus approfondies.

Bien que la clientèle visée par le CRS soit les étudiants inscrits au BÉPEP, ce projet aura également des impacts positifs pour tous les étudiants du département des sciences de l'éducation de l'université. En effet, des étudiants ayant gradué du BÉPEP travailleront en tant que tuteurs ou auxiliaires d'enseignement par l'entremise du CRS. Les ressources disponibles pourront aussi bénéficier à tous les étudiants du département des sciences de l'éducation, et d'autres programmes (p. ex., études de l'enfant).

#### **5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?**

- Embaucher du personnel pour nous consulter sur la mise à jour de nos cours afin de refléter les nouvelles compétences professionnelles.
- La création d'un programme communautaire de sensibilisation où les étudiants de BÉPEP feraient du tutorat/bénévolat dans les écoles des milieux défavorisés.
- Mettre en place un programme de mentorat d'étudiant-à-étudiant afin que les étudiants du programme BÉPEP puissent s'entraider tout au long de leurs études.
- Poursuivre notre travail pour atteindre les objectifs fixés pour le CRS.

## Soutien aux initiatives avec les entreprises privées (Règle budgétaire 2.1.22.3)



STATEMENT OF PROJECT RECEIPTS AND DISBURSEMENTS

October 5, 2022

Agency MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
 Édifice Marie-Guyart, 18e étage  
 1035, rue De la Chevrotière  
 Québec Québec  
 G1R 5A5

Our Reference Grant 500000115 IO 211000094 (T25547)

Your Reference Règle budgétaire 2.1.22.3 Soutien aux initiatives avec les entreprises privées

Project IO 211000082 (T25535)-IO 211000083 (T255356)-IO 211000084 (T25537)-IO 211000086 (T25539)-IO 211000087 (T25540)-  
 IO 211000096 (T25549)-IO 211000097 (T25550)-IO 211000115 (T25559)-IO 211000158

Researcher(s) ANNE WHITELAW, Provost and Vice-President Academic

REPORTING PERIOD: Jun-2021 to May-2022

Project to Date Balance:	889,533.29
Current Period Budget (MES)	870,424.00
Current Period Budget (Partner's contribution)	39,514.98

Disbursements	Expenses	Commitments	Total
Salaries	146,005.67		146,005.67
R. Ass-Student C1	26,493.30		26,493.30
R. Ass Fogn std C1	22,418.84		22,418.84
R. Ass Fogn std C2	6,600.26		6,600.26
R. Ass Fogn std C3	78,267.42		78,267.42
R. Ass non student	4,304.04		4,304.04
Awards & Bursaries	170,886.74		170,886.74
Other Professional Fee	27,464.01		27,464.01
External Honorarium	100.00		100.00
Training Expense	232.53		232.53
Supplies laboratory	73.44		73.44
Office Expense	254.00		254.00
Other Equipment	83.68		83.68
External Remittance	46,941.84		46,941.84
	530,125.77	0.00	530,125.77

Total Disbursements	530,125.77
Balance	1,249,346.50

ANNE WHITELAW  
Provost and Vice-President Academic

21-10-2022

Date

Cristina Di Menna  
Financial Officer

October 20, 2022

Date

## Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés

### 1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.

Règle budgétaire 2.1.22.3 Soutien aux initiatives avec les entreprises privées - T25535 Beat the Odds program

### 2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?

Au total, 34 étudiants ont bénéficié de bourses pour un total de 66,416.74\$ :

Développé par le Bureau de l'apprentissage expérientiel de l'Université Concordia, Beat the Odds (BTO) est un programme de stages rémunérés et flexibles qui vise à réduire les barrières et à ouvrir la porte en offrant des possibilités d'apprentissage expérientiel aux étudiants issus de groupes sous-représentés, notamment les Autochtones et les personnes de couleur, les membres de la communauté LGBTQ2S+, les parents, les réfugiés, les étudiants internationaux et les étudiants ayant un handicap.

Les fonds ont été versés sous forme de bourses pour offrir des stages à **21 étudiants** (BTO) pendant la période de juin 2021 à mai 2022. Ces fonds ont permis à Concordia de créer plusieurs nouveaux partenariats avec 14 organismes communautaires et PME.

Les partenaires proviennent de divers secteurs, notamment des organismes à but non lucratif, des entreprises privées de petite, moyenne et grande taille, et des coopératives, et fournissent des projets concrets que les étudiants peuvent analyser et auxquels ils peuvent proposer des solutions.

C3 est un concours national de développement des compétences qui offre aux étudiants de niveau post-secondaire la possibilité de contribuer au rétablissement de la situation au Canada (COVID-19) tout en acquérant une expérience précieuse d'apprentissage intégré au travail. Grâce à un format entièrement en ligne, les équipes étudiantes se sont penchées sur des problèmes réels auxquels sont confrontés les employeurs des secteurs public, privé et à but non lucratif au Canada et ont concouru pour avoir la chance de présenter leurs idées à un comité de juges. Au cours d'une période de huit semaines, **six étudiants** ont bénéficié d'opportunités de développement professionnel, de soutien en matière de santé mentale, de mentorat industriel et d'évaluations tout au long du programme. Nous avons offert une compensation à chaque étudiant qui a terminé le concours.

C3 est coordonné par le Business and Higher Education Roundtable (BHER). La contribution monétaire de BHER, a fourni plus que les fonds de contrepartie requis pour couvrir la contribution du MES à l'allocation des étudiants. Le solde a été utilisé pour superviser et soutenir le projet. Les cinq entraîneurs ont reçu un total de 2 500 \$ pour soutenir les étudiants participants et 7 500 \$ ont été consacrés à un coordinateur de projet chargé de recruter des étudiants et des entraîneurs et de veiller au respect des étapes du projet.

Ripen est une plateforme d'apprentissage basée sur des projets qui permet aux étudiants de se connecter à un partenaire de l'industrie ou à une organisation communautaire. Les instructeurs intègrent l'apprentissage en situation réelle dans leurs cours et offrent aux étudiants la possibilité d'appliquer des connaissances théoriques pour résoudre des problèmes du monde réel en les mettant en relation avec des partenaires. L'immersion des étudiants dans des projets industriels liés à leur programme d'études offre des possibilités de développement des compétences pour mieux les préparer à l'avenir du travail.

**Sept étudiants** ont été engagés pour aider les professeurs dans le cadre des partenariats qu'ils ont établis en utilisant la plateforme Ripen. Les étudiants ont apporté leur soutien en définissant le projet, en

### **Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés**

identifiant de nouveaux partenariats de l'industrie, en soutenant les étudiants dans les activités de réflexion et en engageant les partenaires une rétroaction sur les soumissions des étudiants.

#### **3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes**

Les fonds ont été versés sous forme de bourses pour offrir des stages à 21 étudiants BTO, 6 étudiants C3 et 7 étudiants Riipen sur la période s'échelonnant de juin 2021 à mai 2022. Ces fonds ont permis à Concordia de créer plusieurs nouveaux partenariats avec des organismes communautaires et petites entreprises. Les partenaires ont tous contribué au minimum à 100% du coût des projets sous forme de services en nature ou contribution monétaire.

Veuillez consulter le tableau ci-joint pour obtenir la liste des partenaires contributeurs.

Un processus de candidature a été créé pour sélectionner les étudiants participants. Chaque projet comportait des conditions uniques pour que les étudiants puissent recevoir un financement. Dans le cas de BTO, le financement a été réservé pour soutenir les étudiants appartenant de populations mal desservies (étudiants handicapés, étudiants internationaux, etc.). Les étudiants sélectionnés qui ont été jumelés avec une organisation ont reçu un financement en deux tranches, à mi-parcours et à la fin de leur stage. Les étudiants participant au programme C3 ont postulé directement auprès de BHER et ont reçu leur allocation à la fin de leur stage. Les sept étudiants qui ont reçu une bourse liée à Riipen ont été sélectionnés par des professeurs en fonction de leur connaissance du sujet.

#### **4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?**

En appliquant ce qu'ils ont appris à l'école, ces stages ont également contribué à accroître la confiance des étudiants, qui se sont sentis valorisés par les employeurs pour leur créativité et leurs compétences diverses.

- L'acquisition d'une expérience sur le marché du travail canadien a également renforcé l'engagement des étudiants dans leurs études et leur a donné des indications sur la façon de naviguer sur le marché du travail.
- Le mentorat et le soutien que les étudiants ont reçus en cours de route les ont responsabilisés et leur ont permis d'atteindre leurs objectifs.
- Le soutien a permis aux étudiants de se sentir rassurés de pouvoir exprimer leurs défis et leurs préoccupations et d'avoir un coach pour les aider à trouver des solutions.
- Les employeurs ont acquis une perspective sur l'EDI et un apprentissage pratique sur ce que signifie le fait de se montrer inclusif dans le milieu du travail.
- Les employeurs ont mentionné le mentorat inversé où ils ont été sensibilisés par les étudiants aux besoins des groupes en quête d'équité sur le lieu de travail.

**Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés**

**5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?**

Nous avons un solde non dépensé de 73 962,63 \$, dont 10 606 \$ ont été versés aux étudiants, mais ce montant n'apparaît pas encore dans notre système financier. Par conséquent, ce montant apparaîtra dans le rapport annuel de l'année prochaine. Il reste donc au projet un solde de 63 356,63 \$. Comme le projet est en cours, tous les fonds restants ont été alloués pour fournir aux étudiants stagiaires du BTO des récompenses pour leurs expériences de stage.

Tableau 1. Organisations partenaires et montants des contributions

Organismes partenaires	Contribution en nature	Contribution monétaire	Contribution heures total
Accessible Professionals	\$1,000.00		12.5
Bliuse Consulting and Investments Inc (Trading Indicators)	\$8,180.00		140
Black Rose Books	\$8,045.00		181
Business and Higher Education Roundtable		\$10,000.00	
Centre Jeunesse Emploi NDG	\$4,090.00		80
CJLO 1690AM	\$300.00		15
DESTA Black Youth Network	\$2,045.00		45
<b>Deploy Software Solutions</b>	\$3,686.00		48.5
Elizabeth Ballantyne Elementary School	\$4,090.00		80
Grand conseil de la nation Waban-Aki	\$7,500.00	\$3,974.00	80
Local Grown Salads	\$4,350.00		27
Lykka Village	\$1,760.00		31.5
Montreal Chinatown Working Group	\$4,200.00		168
Montréal, arts interculturels (MAI)	\$2,045.00		25
Real Adulting 101	\$1,000.00		12.5
Souiber	\$2,045.00		17.5
Swab the World Foundation	\$2,045.00		35
Terra Humana Solutions	\$5,120.00	\$2,000.00	45.25
Yellow Pad Sessions	\$4,090.00		58
Zetane Systems	\$4,090.00		30
<b>Total</b>	<b>\$69,681.00</b>	<b>\$15,974.00</b>	<b>1131.25 h</b>
<b>Total en nature et en espèces</b>			<b>\$85,655.00</b>

**Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés**

---

**1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.**

Règle budgétaire 2.1.22.3 Soutien aux initiatives avec les entreprises privées - T25536 HUMANITIES+

**2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?**

Nous avons utilisé les fonds pour encourager deux organismes qui souhaitaient embaucher un étudiant participant dans le programme \*Humanities+, entre mai et août 2021 :

- Co-effect
- Montréal New Technologies

Chaque organisation a reçu 2 490 \$. Ce montant couvrait 166 heures d'un stage de 200 heures (@ 15 \$ de l'heure).

Contribution en espèces MES pour chaque partenaire = 166 heures x 15 \$/h = 2 490 \$

\* Humanities+ (H+) est un nouveau programme de développement des compétences + expérience d'apprentissage intégré au travail qui offre aux étudiants des programmes basés sur les sciences humaines une occasion unique de se préparer à la vie après l'obtention de leur diplôme.

**3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes**

Oui. Chaque organisation était responsable d'ajouter 510 \$ au montant de 2 490 \$ pour les 34 heures restantes du stage de 200 heures :

Contribution en espèces du partenaire : 200 heures de stage au total moins 166 heures couvertes par le MES équivaut à 34 heures restantes à 15 dollars de l'heure.

De plus, chaque employeur devait égaler les 2 490 \$ via des dépenses réelles ou en nature. Au total, 1 980 \$ de contributions en nature restaient à couvrir par l'organisme.

Voici un aperçu des contributions EN NATURE de chaque partenaire (mai - août 2021) :

- Rencontre avec le Coordinateur de Placement H+ = 2 heures
- Rédiger le poste de stage et gérer le processus de recrutement = 6 heures
- Remplir le programme et les formulaires d'évaluation des étudiants – 2 heures
- Rencontre avec les étudiants et offre de mentorat = 19 heures

**4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?**

Les deux étudiants qui ont participé à un stage grâce à ce financement ont bénéficié de plusieurs avantages, notamment la possibilité d'appliquer les compétences qu'ils ont acquises dans leurs programmes d'études et le programme H+ dans un cadre de travail réel, d'explorer des cheminements de carrière possibles, de recevoir des occasions de mentorat en milieu de travail et de développer leur confiance et leur réseau professionnel.

**5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?**

Il n'y a pas de fonds inutilisés, bien qu'une proposition ait été rédigée pour continuer cette même opportunité de financement pour le programme Humanities+ pour 2023.

**Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés**

---

**1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.**

RB 2.1.22.3. Soutien aux initiatives avec les entreprises privées - T25537 *CitéStudio Montréal*

**2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?**

L'initiative CitéStudio Montréal est un pont entre les étudiants-es universitaires, les employé-es municipaux et les membres de la société civile pour travailler ensemble à co-créer une ville plus résiliente, inclusive, durable et saine. En les amenant à collaborer et à résoudre ensemble des défis urbains, CitéStudio Montréal constitue une opportunité unique de prototyper des solutions innovantes pour la ville et d'apprendre autrement.

Au courant de juin 2021 à mai 2022, 15 346,84 \$ ont été utilisés pour 2 activités principales, soit la tenue de la première école d'été CIRODD-CitéStudio, tentative d'émergence des défis sous la coordination de l'organisme Espaces Temps et début du processus de transfert de licence CitéStudio vers Concordia.

L'École d'été a été offerte à une cohorte de 37 participant.es à travers le Canada et s'est échelonnée du 27 juillet au 27 août 2021. L'école vise à former des acteurs de changement pour la transition socio-écologique des sociétés et s'appuie sur les ODD pour permettre de développer et de mettre en œuvre des interventions complexes. Cette formation basée sur le modèle scientifique des compétences clés reconnu par l'UNESCO a permis aux participant.es une mise en application et une expérimentation de problématiques municipales réelles grâce à des études de cas de C40 à Montréal, développement d'un plan agro-touristique à Baie St-Paul et une approche plus résiliente pour un centre-ville d'un village de Nouvelle-Écosse. Concordia a versé 10 000 \$ au CIRODD grâce aux fonds MÉES pour des bourses offertes aux étudiants. De son côté CIRODD a contribué en nature à hauteur de 10 000\$ pour la mise sur pied et coordination de l'école (voir annexe).

À l'été 2021, une seconde entente de 10 000\$ a été signée avec Espaces temps pour la coordination de l'initiative CitéStudio de l'année académique 2021-22. Les sommes provenant de la règle budgétaire du MÉES. L'organisme a contribué en nature pour 10 000\$ pour la coordination incluant des ateliers d'émergence des défis au courant de l'été et l'automne 2021 (voir détail en annexe). Cependant à partir de décembre 2021 Espaces Temps a principalement collaboré avec Concordia pour assurer une transition de coordination de l'initiative.

En effet, l'année 2021 fut une année d'élections municipales et compte-tenu que les défis soumis aux étudiants sont identifiés par les employés municipaux, ces derniers se sont désistés mentionnant le fort potentiel de changement des priorités à venir suivant les résultats d'élections. Les démarches de partenariats pour identifiés de nouveaux défis urbains, entreprises par Espaces temps de juin à novembre 2021, n'ont pas été concluantes. L'initiative CitéStudio a été mise en pause à la suite d'une conjoncture hors du contrôle de Concordia et l'entente avec Espaces temps résiliée.

**Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés**

---

- 3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes**

Vu le ralentissement des activités de CitéStudio, notre partenaire l'organisme Espaces Temps ([www.espacestemos.ca](http://www.espacestemos.ca)) s'est retiré de la coordination du programme à la fin 2021 par manque de financement. L'entente avec eux s'est ainsi terminée après avoir versé le 1<sup>er</sup> montant de 5000 \$ et aucun montant supplémentaire ne leur a été versé compte-tenu qu'ils n'ont pas honoré les livrables.

L'université Concordia a alors entamé les démarches pour transférer le contrat et signer une nouvelle entente avec le *CityStudio Vancouver Society*. L'université a obtenu la License et est maintenant l'unique coordonnateur de l'initiative

- 4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?**

L'université Concordia continue de considérer l'initiative CitéStudio comme un programme prioritaire pour l'apprentissage par expérience des étudiants en intégrant des projets concrets au cursus scolaire, et ce, en collaboration avec des partenaires du milieu.

À ce jour, plus de 577 étudiant-es de différents départements de l'université Concordia ont participé à l'expérience CitéStudio Montréal, accompagnés par 25 employés municipaux dans la réalisation de 77 projets pour répondre à des défis urbains. De plus, une 2<sup>ème</sup> édition de l'école d'été a eu lieu en 2022. Le programme se poursuit en ouvrant cette fois sa portée à l'ensemble de la grande région montréalaise. En effet, CitéStudio Grand Montréal est en démarchage auprès de nouveaux partenaires municipaux pour développer des ententes et faire émerger de nouveaux défis qui seront jumelés aux cours universitaires des sessions hiver et été 2023.

- 5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?**

Les fonds inutilisés de 4653,13\$ sont déjà engagés pour l'année 2022-23 pour payer le maintien de la licence CitéStudio 2021-22 de 5000\$ que Espaces Temps avait omis de payer dans les délais demandés à la fin 2021. Aucune contribution en nature n'a été demandée à *CityStudio Vancouver Society* compte-tenu que la contribution nature d'Espaces Temps de 10 000\$ couvre le montant total. Tel que mentionné ci-dessous Espaces Temps est resté impliqué de janvier à mai 2022 pour aider au bon déroulement de la transition de coordination.

## ANNEXES : Contributions des partenaires

### Entente de collaboration pour l'École d'été en transformation sociétale

#### **ENTRE : PARTENARIATS ET APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA**

Ayant son siège social au 1455, Boul. De Maisonneuve Ouest, bureau GM-801, Montréal,  
Québec H3G 1M8 et représenté par Nadia Bhuiyan  
(« Université Concordia »)

#### **CENTRE INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHE ET OPÉRATIONNALISATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CIRODD) ÉTS**

ET :

Ayant son siège social au 1100 Rue Notre-Dame Ouest bureau 0910, Montréal, QC H3C 1K3 et  
représenté par Mohamed Cheriet

Le CIRODD et l'Université Concordia désirent unir leurs efforts pour offrir une formation dans le cadre de  
l'école d'été en transformation sociétale, édition 2021.

#### **LE CIRODD S'ENGAGE À FOURNIR LA COORDINATION REQUISE DE L'ÉCOLE D'ÉTÉ SOIT :**

- Rayonnement, promotion et communication
- Animation et coordination du comité de pilotage
- Développement pédagogique (incluant ateliers et exercices en ligne)
- Gestion du recrutement, sélection des participants et inscriptions
- Mobilisation des autres universités et organismes partenaires

Le CIRODD estime à 10 000 \$ cette coordination et s'engage à mettre à jour le bilan de ses réalisations  
à l'Université Concordia à la fin du projet.


#### **PARTENARIATS ET APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA S'ENGAGE À :**

- Soutenir la coordination de l'École d'été 2021 par une contribution de 10 000\$ au CIRODD.

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ :

Le 18 mai 2021, à Montréal

Par   
Mohamed Cheriet, Directeur général, CIRODD

Par   
Nadia Bhuiyan, Vice-rectrice, Partenariats et apprentissage expérientiel, Université Concordia

## Annexe - Contribution en nature d'Espaces temps

Activités	Temps	Valeur
<b>Démarchage</b>	<b>25 h</b>	<b>2 250 \$</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Séances d'information auprès des employé-e-s municipaux</li> <li>• Recherche et analyse de défis potentiels</li> <li>• Ateliers d'émergence des défis urbains</li> </ul>		
<b>Conception</b>	<b>25 h</b>	<b>2 250 \$</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Séance d'information auprès des professeur-e-s</li> <li>• Identification des professeur-e-s et des cours connectés</li> <li>• Formulaire d'inscription au programme</li> </ul>		
<b>Montage</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontres exploratoires entre employé-e-s de la Ville et professeur-e-s</li> <li>• Rencontres logistiques entre employé-e-s de la Ville et professeur-e-s</li> </ul>		
<b>Gestion</b>	<b>20 h</b>	<b>1 800 \$</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche de financement</li> <li>• Supervision des budgets</li> <li>• Coordination des équipes de travail en partenaires</li> <li>• Organisation de l'événement Voilà!</li> </ul>		
<b>Communication</b>	<b>30 h</b>	<b>2 750 \$</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation en classe du programme CitéStudio et des défis urbains</li> <li>• Rencontre de mi-parcours</li> <li>• Présentation finale des projets en classe</li> <li>• Publication des projets étudiants sur le site internet</li> <li>• Envoi du questionnaire d'évaluation aux parties prenantes</li> </ul>		
<b>Total contribution en nature d'Espaces temps</b>	<b>110 h</b>	<b>10 000 \$</b>

Espaces temps - Intensité de service

**Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés**

**1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.**

2.1.22.3. Soutien aux initiatives avec les entreprises privées- T25539 Innovation lab

**2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?**

Les fonds ont été utilisés dans le contexte du Laboratoire d'innovation de l'Université Concordia. Le Laboratoire d'innovation est un terrain de jeu où les collisions créatives et les possibilités de développement des compétences permettent aux étudiant-e-s universitaires de tous les cycles de se préparer pour la citoyenneté responsable et l'avenir du travail. Des équipes interdisciplinaires d'étudiants travaillent sur des idées de projets proposées par l'industrie, la communauté, le corps professoral et les étudiants. Nous avons offert des bourses aux étudiants sélectionnés pour les défis d'innovation et des bourses de leadership. Nous avons embauché un coordonnateur pour le laboratoire. Nous avons offert un honoraire pour une étudiante finissante conférencière.

Description	Dépensé	Engagé	Sous-total
Salaires étudiant maîtrise	53,827.66 \$	0 \$	53,827.66\$
Honoraire pour la conférencière	100.00 \$	0 \$	100.00
Bourse pour 61 étudiants	66,450.00 \$	0 \$	66,450.00 \$
<b>Total</b>			<b>120,377.66 \$</b>

**3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes**

Pour la période de déclaration (juin 2021 – mai 2022), les fonds de partenariat ont été utilisés avec le jumelage de fonds en nature des divers partenaires. Le total pour 2021-2022 était de 140,900 \$.

Partenaire	Contribution du	
	partenaire	Commentaires
DataH	37,600 \$	Défi marché boursier et intelligence artificielle
Kids Code Jeunesse	22,400 \$	Défi laboratoire d'innovation sociale pour jeunes
Momentum Labs	25,000 \$	Défi mentorat hackathon
Dawson	7,400 \$	Défi Hackathon
Maku Maku	40,000 \$	Défi Changement d'habitude
Collège Saint-Sacrement	8,500 \$	Défi Fondements Maker
<b>Total</b>		<b>140,900.00\$</b>

**4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?**

À l'été 2021, 22 étudiants ont participé au Laboratoire d'Innovation, dont 19 étudiants de premier cycle et 3 diplômés. À l'automne 2021, 19 étudiants ont participé au Laboratoire d'Innovation, dont 17 étudiants au premier cycle et 2 diplômés. À l'hiver 2022, 20 étudiants ont participé au Laboratoire

### **Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés**

d'Innovation, dont 17 étudiants de premier cycle et 3 diplômés. Au total, 61 étudiant.es ont passé 7320 heures à travailler avec 12 mentors qui ont généré à au-delà de 1200 idées.

Ces défis ont donné lieu à 12 innovations dans 7 domaines différents : l'action citoyen pour l'environnement, l'inclusion dans un hackathon, le potentiel de l'intelligence artificielle pour le marché boursier, les laboratoires créatifs (makerspaces), l'inclusion linguistique en milieu universitaire, l'accessibilité des espaces physiques, et l'implication des adolescents en innovation sociale.

Les étudiants ont travaillé avec les partenaires du laboratoire, qui ont fédéré leurs ressources et leurs expertises pour accompagner les étudiants avec les mentors. Ces partenaires étaient DataH, Kids Code Jeunesse et Momentum Labs pour 2021-2022, en plus des partenaires qui continuent de travailler avec le laboratoire depuis 2020-2021, soit Makumaku, Dawson College et le Collège Saint-Sacrement. Les étudiants ont travaillé en équipe interdisciplinaires et ont développé 8 compétences d'innovation, soit la pensée critique, la pensée stratégique, la créativité, la communication, la collaboration, le prototypage, le réseautage, et le leadership.

De plus, plusieurs événements ont été organisés pour des présentations publiques au 4th Space, qui ont été co-organisés par les étudiants du laboratoire, leur permettant d'étendre leur réseau. Un honoraire (\$100) a été offert pour une invitée (étudiante finissante) pour donner une présentation aux étudiants sur la créativité.

#### **5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?**

Pour la somme des fonds inutilisés, le Laboratoire d'innovation prévoit poursuivre le contrat d'embauche d'une étudiante diplômée qui agit en tant que coordonnatrice et offrir des bourses pour des étudiants de premier cycle et diplômés pour s'engager dans des défis d'innovation et dans des expériences de leadership avec le laboratoire en partenariats avec des organismes tels que CJO, CBAR, DataH, Digital Moment, UNICA, SAP, Bibliothèques Montréal, YMCA.

Les fonds restants seront alloués :

**Dépenses Hiver 2022** : salaires et bourses engagés mais non traités

**Dépenses Été 2022** : défi cartographier la musique de Montréal :

Bourses pour 11 étudiants et salaire pour un étudiant coordonnateur du laboratoire

**Défis automne 2022** : 4 défis d'innovation et préparation de la reprise en personne sur le campus :

Bourses pour 30 étudiants dont 1 leader; salaire pour une étudiante coordonnatrice; salaire pour une aide co-animation design thinking; frais pour la communication et le design d'événement

**Défis hiver 2023** : 5 défis d'innovation :

Bourses pour 46 étudiants dont 2 leaders en appui; salaire pour une étudiante coordonnatrice; salaire pour une aide co-animation design thinking; frais pour la communication et le design d'événement

**Défis été 2023** : 3 défis d'innovation :

Bourses pour 23 étudiants dont 2 leaders; salaire pour une étudiante coordonnatrice; frais pour une aide co-animation design thinking

## Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés

### 1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.

RB 2.1.22.3. Soutien aux initiatives avec les entreprises privées- T25540 OCE

### 2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?

Les fonds ont été utilisés pour des initiatives locales qui ont bénéficié de l'expertise et du soutien d'étudiants, de professeurs et de chercheurs communautaires. Les principaux projets mis en œuvre grâce à ces fonds sont :

**A) Écarts digitaux :** La poursuite de notre travail avec Afrique au Féminin, Brique par Brique et le Comité d'action de Parc-Extension (CAPE) pour examiner les méfaits potentiels inattendus (gentrification, déplacement des résidents de longue date, etc.) de la présence croissante d'entreprises d'intelligence artificielle et d'entreprises de hautes technologies dans un quartier populaire à Montréal. Plusieurs recommandations sont proposées sur les investissements communautaires souhaités par cette industrie.

**B) La Boite à outils décoloniale** est un parcours d'apprentissage autodirigé pour le grand public portant sur les réalités autochtones. Créé par Mikana et le Réseau de la communauté autochtone de Montréal, le projet vise le développement des capacités des organismes autochtones et la création de matériel pédagogique réinvesti dans l'université. Les fonds ont servi à la création de 20 heures de formations en anglais et 20 heures en français sur divers thèmes introductoires à des concepts plus complexes en fournissant des liens vers des ressources créées par des activistes et des universitaires autochtones. Le financement obtenu a permis d'embaucher une étudiante autochtone assistante au projet, ainsi que deux chercheuses communautaires qui agissent comme coordonnatrices et expertes pour le projet.

#### **C) Umitemieu :**

Mené par l'initiative autochtone UHU Labos Nomades, et le musée McCord, le projet "Umitemieu – Partage numérique des collections autochtones" est destiné aux jeunes autochtones. Il vise à accroître l'accessibilité des collections d'art autochtones, ainsi qu'à les initier aux technologies de modélisation numérique par le biais d'ateliers offerts dans leurs communautés. Le projet offre aussi aux écoles autochtones des outils pédagogiques, ancrés dans les savoirs autochtones, pour intégrer ces objets dans le programme scolaire. Les fonds ont servi à la création d'un poste de stagiaire autochtone pour la durée du projet.

#### **D) Apprentissage expérientiel basé dans la communauté**

En accord avec le mandat du Bureau de l'engagement communautaire, les fonds ont servi à la création d'opportunité d'apprentissage expérientiel en communauté pour les étudiants de Concordia à l'été 2021. Nos partenaires communautaires ont accueilli 12 étudiants pour effectuer des stages pertinents à leur domaine d'étude et qui leur a permis de se familiariser avec les enjeux sociétaux et communautaires montréalais.

**Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés**

3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes

Les organisations partenaires ont fourni des fonds de contrepartie par le biais de contributions en nature pour la valeur de 123 904\$

Ces contributions ont principalement pris la forme d'heures de travail du personnel consacrées à la collaboration et coordination avec les étudiants et les chercheurs. Les partenaires ont également consacré du temps à la formation des étudiant.es, à la création de matériel pédagogiques leur étant destinés, ainsi qu'à mobiliser leurs ressources humaines afin qu'elles agissent comme experts-aviseurs sur les projets. Enfin, les partenaires communautaires ont offert en contrepartie l'utilisation de leurs locaux et ressources informatiques pour la durée des activités.

Partenaires	Contribution (en nature)
<i>Afrique au Féminin</i>	\$17,500.00
<i>Brique par Brique</i>	\$10,000.00
<i>Centre William-Hingston (CAPE)</i>	\$10,000.00
<i>Mikano</i>	\$20,338.00
<i>RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal</i>	\$24,066.00
<i>UHU Labos nomades</i>	\$6,375.00
<i>McCord Museum</i>	\$14,625.00
<i>Centre d'écoute et d'intervention Face à Face</i>	\$2,000.00
<i>NDG Community Council</i>	\$2,000.00
<i>Shelter Movers</i>	\$3,000.00
<i>Black Mental Health Connection Montreal</i>	\$1,000.00
<i>Parole d'exclus</i>	\$3,000.00
<i>The Yellow Door</i>	\$2,000.00
<i>Youth Stars Foundation</i>	\$3,000.00
<i>Milton Parc Citizens' Committee</i>	\$3,000.00
<i>Habitations communautaires NDG</i>	\$2,000.00
<b>Total</b>	<b>\$123,904.00</b>

#### **Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés**

##### **4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?**

Les étudiants de Concordia de tous les cycles, ont pu travailler directement avec les communautés sur des projets liés à leur domaine d'étude ou de recherche. Ils se sont aussi familiarisés avec la recherche communautaire, ainsi qu'initiés aux enjeux communautaires montréalais (pauvreté, itinérance, etc.), ainsi qu'aux solutions innovatives que ces milieux déploient pour répondre aux besoins de leur communauté (mobilisation citoyenne, solidarité, souveraineté alimentaire, etc.). La mobilisation des étudiants est également liée à un effort de rétention et de formation professionnelle, qui se traduit par une promesse d'embauche par les organismes partenaires suite à la diplomation. Pour les étudiants autochtones, leur apport expérientiel, leurs savoirs et les outils qu'ils développent, tel que la Boite à outils décoloniale, contribuent directement à l'initiative de décolonisation du curriculum de Concordia.

Enfin, l'ensemble de ces activités permet à l'université d'approfondir ses relations avec les organismes et quartiers à proximité, de développer davantage d'activités d'apprentissage expérientiel et en communauté, ainsi que de développer de nouveaux partenariats de recherche.

##### **5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?**

Nous avons été approchés par d'autres organisations partenaires et avons des collaborations à venir qui mobiliseront les fonds restants. Ces projets comprennent une collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde pour accueillir leur école d'été à Concordia et une collaboration avec Hoodstock pour poursuivre le travail qu'ils font pour prévenir la violence sexuelle à Montréal-Nord.

## Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés

### 1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.

2.1.22.3. Soutien aux initiatives avec les entreprises privées - T25549-Youth Fusion

### 2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?

Soutien à l'embauche d'étudiants de Concordia par Fusion Jeunesse pour mener des projets d'apprentissage expérientiel dans les écoles.

Soutien à l'embauche d'étudiants de Concordia par Fusion Jeunesse:

- coordinateurs travaillant 10h par semaine ou moins
- animateurs travaillant plus de 10h par semaine

### 3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes

Pour la période de déclaration (juin 2021 – mai 2022), les fonds de partenariat ont été utilisés avec le jumelage de fonds en nature de Youth Fusion pour un montant total de \$198,842.00



Concordia University  
Expense Report  
June 1st 2021 - May 31st 2022

Expenses	Description	Amount
Coordinator Salary + Training	-14 Concordia students Wage between 16.00\$ and 16.50\$ Social charges 10.50% <b>-33/34 weeks</b> Average of 10 hours/week (more or less depending on program) Proportion of program managers, project managers and pedagogy team	85,228 \$
Supervision	-6/18 Cinema projects is 25 942\$ -1/9 Dramatic Arts projects is 4 850\$ -3/5 Exhibition Design projects is 13 709\$ -1/8 Media Production projects is 4 857\$ -4/7 Science and Technology projects is 9 464\$ -2/25 Video Game Design projects is 11 058\$ -No supervision cost included for indigenous program intern <b>Note: several positions were filled; added September 2022</b>	84,245
Project Equipment and Materials	-Costs between 100\$-450\$ per projet Software licences, coordinator travel, material and equipment, animation -No students in environmental design this year (more expensive)	5,592
End of Year Events	-Concordia students ran 18/210 of our 2021-2022 projects -8.5% of the cost of the Future Education Festival (virtual hosting, video production, animation, prizes, snacks & etc...) <b>Note: majority of event costs occurred in June 2022</b>	2,422
Administrative Costs	12% of the above costs	21,304
		<b>198,842 \$</b>

**Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés**

---

- 4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?**

Nos étudiants ont pu acquérir une expérience pratique précieuse dans le cadre de leur programme d'études et, plus encore, ils ont pu aider les élèves qui risquaient de décrocher de l'école.

- 5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?**

Les étudiants ont été engagés par Fusion Jeunesse au cours de la période considérée (juin 2021 à mai 2022), mais les coûts ont été facturés en juin 2022. Par conséquent, la dépense a été traitée au cours de l'année 22-23, et donc le rapport financier indique des dépenses de 0 \$.

**Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés**

**1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.**

2.1.22.3. Soutien aux initiatives avec les entreprises privées - T25550 Programme de résidence Alan Shepard du District 3

**2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?**

Le Centre d'innovation de l'Université Concordia - District 3 organise un stage de résidence en innovation qui invite des étudiants de diverses formations pour résoudre les défis mandatés par diverses startups et entités. Les étudiants sont sélectionnés pour leur dévouement, leurs performances de haut niveau et leur esprit de collaboration. Les fonds ont été alloués aux salaires des 12 résidences pour la période du programme (résidence d'été 2021 qui s'est tenu de mai 2021 à août 2021).

**3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes**

Dix partenaires ont apporté une contribution en nature d'un montant total de 38 500 dollars en fournissant des mandats aux résidents et en travaillant avec eux dans le cadre d'un processus de co-création de la solution requise pour les mandats.

Partner	Consultant name	Hours	Rate	In-Kind contribution
Nesting Safe	John Bonardelli	70	\$50.00	\$3,500.00
Whaleseeker	Emily Charry Tissier	105	\$50.00	\$5,250.00
Autimist	May Al Othman	105	\$50.00	\$5,250.00
Autonom	Hugues Marceau	70	\$50.00	\$3,500.00
Gynaware	Meera Kanagalingham	70	\$50.00	\$3,500.00
Move Mate	Lucas Francioli	70	\$50.00	\$3,500.00
Pilot Things	Eric Szymkowiak	70	\$50.00	\$3,500.00
Plakk	Kashif Khan	70	\$50.00	\$3,500.00
TribUne	Baptiste Créteur	70	\$50.00	\$3,500.00
Vital Tracer	Zahra Zangeneh	70	\$50.00	\$3,500.00
<b>Total</b>				<b>\$38,500.00</b>

Nous avons également reçu une contribution en espèces de notre partenaire Alan Sheppard qui a fourni 32 000 dollars pour financer une partie du salaire des résidents.

**4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?**

Le Centre d'innovation et d'entrepreneuriat District 3 donne aux leaders de l'innovation les outils, les ressources et les connaissances dont ils ont besoin pour passer de l'idée à l'impact avec confiance. District 3 est une communauté vouée à la collaboration. à

**Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés**

l'innovation et à l'entrepreneuriat. Dans ce milieu de travail animé et dynamique, des étudiants, des professeurs et des diplômés de Concordia, toutes disciplines confondues, travaillent ensemble à des initiatives stimulantes et pertinentes, transformant des idées audacieuses en retombées concrètes et positives pour la société. Chaque année, District 3 organise un stage de résidence en innovation qui encourage les étudiants de divers horizons éducatifs à résoudre des défis soulevés par diverses startups. Les étudiants sont sélectionnés pour leur dévouement, leurs antécédents de haute performance et leur esprit de collaboration. Pendant leur stage, les étudiants travaillent dans des équipes multidisciplinaires pour réfléchir et trouver des solutions innovantes à des problèmes complexes. Dans l'ensemble, les résidents d'Alan Shepard en 2021 ont relevé la barre - ils ont agi en tant que consultants plutôt qu'en tant que stagiaires, ajoutant une valeur significative aux différentes startups du District 3. Ils ont bénéficié d'une précieuse expérience du monde réel et ils ont augmenté leurs opportunités de réseautage.

**5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?**

N/A

**Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés**

---

**1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.**

2.1.22.3. Soutien aux initiatives avec les entreprises privées – Internal Order 211000158  
Residency 2022

**2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?**

Le Centre d'innovation de l'Université Concordia - District 3 organise un stage de résidence en innovation qui invite des étudiants de diverses formations pour résoudre les défis mandatés par diverses startups et entités. Les étudiants sont sélectionnés pour leur dévouement, leurs performances de haut niveau et leur esprit de collaboration.

**3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes**

Les fonds seront utilisés pour la résidence d'été 2022 qui se tiendra de mai 2022 à août 2022.

**4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?**

N/A

**5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?**

Les fonds seront entièrement utilisés pour la résidence d'été de 2022.

## Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés

---

### 1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.

RB 2.1.22.3 Soutien aux initiatives avec les collectivités et les entreprises -T25559 CITY PROJECT

### 2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?

La plateforme de simulation urbaine gamifiée est un projet phare de l'institut des villes de nouvelle génération. Cette plateforme vise à combiner deux mondes qui traitent des données urbaines en 3D et à fusionner les points forts de ces deux approches. D'une part, le monde des jeux vidéo, avec ses villes en 3D et ses divers scénarios réactifs, est lié à un scénario très engageant et vise à apprendre, à réussir et à passer au niveau suivant ou à une autre tâche. D'autre part, le monde réel avec l'urbanisme, les plans 2D, les données géospatiales 3D (BIM) et urbaines ou les formes 3D abstraites avec des images sur les façades qui ressemblent à de vrais bâtiments et des données de simulation supplémentaires. La fusion de ces deux mondes à l'aide de la gamification aboutira à un prototype de produit permettant à différents groupes d'utilisateurs de trouver une nouvelle façon de communiquer, d'apprendre ensemble et de faciliter les processus de co-création dans le secteur de la construction et de l'urbanisme.

Différentes parties prenantes, décideurs, urbanistes, développeurs, groupes communautaires et autres auront la chance de créer un nouvel outil de communication qui deviendra un terrain/une plateforme commune pour discuter de diverses réalités et possibilités et tester l'impact des autres. En outre, il sera possible d'élaborer des solutions fondées sur l'adhésion et les situations gagnant-gagnant. Cela stimulera la transformation de la durabilité et peut-être même réinventera-t-il la construction des villes, les processus de développement urbain et l'industrie du bâtiment.

### 3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes

Pour préparer le développement d'un prototype initial, nous avons pu gagner trois stagiaires coopératifs ayant une expérience du développement de logiciels et des applications nécessaires à la création d'un cadre. Ces stagiaires ont commencé à travailler sur le projet à la mi-mai 2021. En juin et juillet, d'autres étudiants en master et en doctorat ont rejoint l'équipe pour piloter le développement et commencer à travailler sur le concept d'un prototype initial. En juillet et août, ils ont pu programmer un premier prototype. Dans le cadre d'une école d'été interdisciplinaire (collaboration avec le CIRDD), les étudiants ont pu tester et évaluer le prototype et recommander la poursuite du développement pour une deuxième phase. Au cours de la deuxième phase suivante, de septembre à février, toutes les recommandations ont été mises en œuvre dans un prototype étendu. Le travail des étudiants participants comprenait les tâches suivantes :

- Développer un certain nombre de scénarios de modernisation qui peuvent être choisis par l'utilisateur du jeu. Analyser les spécifications et les coûts de chaque choix de composant. Intégrer tous les flux de travail développés par les autres membres de l'équipe.

#### Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés

- Évaluation du cycle de vie du carbone et du coût du cycle de vie des scénarios de rénovation et des systèmes énergétiques.
- Comparaison de différentes configurations de systèmes énergétiques, y compris la pompe à chaleur, le photovoltaïque et le stockage thermique.
- Conception d'un système de distribution pour le système énergétique afin de transférer le chauffage, le refroidissement et l'eau chaude au bâtiment.
- Concevoir des systèmes réalistes d'agriculture urbaine et de toits verts pour les toits et les espaces ouverts, fournir tous les paramètres nécessaires à la modélisation.
- Fournir un modèle 3D des bâtiments au prototype de gamification, intégrer le modèle énergétique dynamique du bâtiment dans le flux de travail et travailler sur une modélisation réaliste de l'occupation.
- Concevoir un modèle d'optimisation pour le bâtiment qui inclut des systèmes photovoltaïques, des véhicules électriques et un stockage sur batterie et intégrer le modèle de simulation dans la plateforme urbaine qui sera utilisée par le moteur de gamification.
- Analyse technico-économique et retour d'information aux utilisateurs concernant le coût actuel net, le coût énergétique, les revenus et le temps de retour sur investissement pour le système dimensionné à l'étape précédente, ainsi que l'évaluation environnementale.

Notre partenaire Behaviour Interactive a soutenu le développement de la plateforme de simulation urbaine ludique avec une contribution en espèces de 34 172.43\$ et B-Corp Quo Vadis Property Management soutient le développement avec un accès aux données et une contribution en nature (charge de travail du personnel et experts externes) d'un total de 64,096.18\$ et une contribution en espèces de 4 322.55\$ pour compléter les deux prototypes basés sur deux propriétés différentes, appartenant à Quo Vadis.

#### **4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?**

Il vise à former les étudiants aux compétences suivantes :

- Contribuer à résoudre des défis mondiaux complexes de manière adaptée au niveau local et régional qui accélèrent de manière systémique la transition socio-écologique dans la décennie d'action.
- Collaboration agile et création de visions et de scénarios collectifs pour l'avenir.
- Construire un consensus basé sur les valeurs et les besoins partagés des parties prenantes pour atteindre les objectifs et les aspirations en matière de durabilité.
- Prendre des décisions et mettre en œuvre des interventions et des solutions à l'échelle du système
- Compétences en programmation en Python

La participation à ce projet permettra aux étudiants d'acquérir (ou d'approfondir) et d'appliquer les compétences fondamentales nécessaires à un développement durable optimal :

- Compétence de pensée systémique
- Compétence d'anticipation
- Compétence normative
- Compétence stratégique

**Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés**

---

- Compétence interpersonnelle (collaboration, pensée critique, conscience de soi)

Pour l'université, ce projet a eu un impact significatif car il a stimulé la collaboration interdisciplinaire et interfacultaire et préparé les futurs dirigeants/décideurs (urbains) à s'engager dans des processus décisionnels complexes.

**5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?**

Non applicable.

## Créneaux d'expertise (Règle budgétaire 2.1.27.3)



STATEMENT OF PROJECT RECEIPTS AND DISBURSEMENTS

September 22, 2022

Agency            MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
                          Édifice Marie-Guyart, 18e étage  
                          1035, rue De la Chevrolière  
                          Québec Québec  
                          G1R 5A5

Our Reference     Grant 500000124 IO 211000103 (T25556)

Your Reference   Règle budgétaire 2.1.27 Créneaux d'expertise

Project             Créneaux d'expertise

Researcher(s)     ANNE WHITELAW, Provost and Vice-President Academic

REPORTING PERIOD: Jun-2021 to May-2022

Project to Date Balance:	345,669.00
Current Period Budget:	1,865,935.00

Disbursements	Expenses	Commitments	Total
Salaries	2,219,805.25	0.00	2,219,805.25

2,219,805.25	0.00	2,219,805.25
--------------	------	--------------

Total Disbursements	2,219,805.25
Balance	(8,201.26)

*Evan*

\_\_\_\_\_

Financial Officer

27/10/2020

\_\_\_\_\_

Date

Financial Officer

Date

**Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés**

---

**1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.**

RB 2.1.27 Créneaux d'expertise -T25556

**2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?**

Cet important financement gouvernemental destiné aux universités offrant des programmes de génie et d'informatique, vise à atténuer le problème du manque de main-d'œuvre et à contribuer à l'innovation en formant des créneaux d'expertise dans des domaines tels que l'intelligence artificielle et les innovations technologiques dans les domaines de génie plus traditionnels au Québec comme le génie électrique, mécanique, et civil.

Les fonds visent à aider les universités à créer des mécanismes pour améliorer, engager et investir dans ses ressources afin d'attirer les étudiants vers les études en génie et en informatique, ainsi qu'à favoriser des liens plus étroits entre les universités et la communauté industrielle et ce dans le but de contribuer à l'innovation dans le domaine de génie et d'informatique.

Pour atteindre ces objectifs, l'Université Concordia a embauché une nouvelle cohorte de professeurs et professeures en 2020-2021 dans les domaines de génie identifiés par ce programme, notamment dans le domaine de l'informatique, génie des systèmes autonomes, génie civil et génie aérospatial. Ses nouveaux membres du corps professoral contribuent grandement à soutenir la croissance continue et rapide de la population étudiante en génie et en informatique de l'École Gina Cody.

Afin de favoriser la collaboration entre l'industrie et l'Université, une petite partie des fonds a été consacrée à l'embauche de conseillers de développement de la recherche et de l'innovation. La majorité de ces employés ont été engagés en 2022. Ces postes aident à identifier les besoins du marché actuels, non seulement pour l'amélioration du programme de formation actuel, mais aussi pour la création d'opportunités pour l'Université de contribuer à l'innovation en génie et en informatique et de propulser le développement économique du Québec.

**3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes**

Les fonds ont principalement servi à embaucher de nouveaux professeurs en informatique et en génie, conformément aux règles budgétaires ainsi que pour recruter des conseillers en développement de la recherche et de l'innovation en tant que personnel de soutien pour établir des relations avec l'industrie ainsi que d'améliorer les programmes actuels, de créer de nouvelles possibilités d'emploi pour les diplômés et de promouvoir l'innovation.

**Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés**

**4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?**

Les programmes d'informatique et de génie de l'Université Concordia sont en grande demande. En particulier, le nombre d'étudiants inscrits dans le programme d'informatique et de génie reste élevé et continue d'augmenter de manière significative. L'embauche de nouveaux enseignants financés dans le cadre de ce programme est importante pour soutenir la croissance et accroître le nombre de diplômés en offrant les meilleures formations aux étudiants en génie et en informatique.

Les professeurs nouvellement embauchés, qui possèdent une expertise dans d'importants domaines, émergents et novateurs, comme l'intelligence artificielle, favorisent les partenariats avec l'industrie, soutenus par les conseillers en développement de la recherche et de l'innovation. Ils seront en mesure d'élaborer de nouveaux programmes académiques fondés sur les besoins de l'industrie Québécoise et à mieux soutenir les étudiants, les préparer au marché du travail en génie et en informatique au Québec.

**5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?**

Nous avons en effet légèrement dépassé le budget. Toutefois, le montant est peu élevé et ce déficit sera couvert par le paiement de l'exercice en cours.

**Accroître la réussite et la persévérance dans les domaines du génie  
informatique et des sciences de l'informatiques  
(Règle budgétaire 2.1.30)**



STATEMENT OF PROJECT RECEIPTS AND DISBURSEMENTS

September 22, 2022

Agency: MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
 Édifice Marie-Guyart, 13<sup>e</sup> étage  
 1035, rue De la Chevrolière  
 Québec Québec  
 G1R 5A5

Our Reference: Grant 500010013 IO 211000151

Your Reference: Règle budgétaire 2.1.30 Accroître la réussite et la persévérance dans les domaines du génie informatique et des sciences de l'informatique

Project: Persévérance en génie

Researcher(s): MOURAD DEBBABI, Dean, Gina Cody School

REPORTING PERIOD: Jun-2021 to May-2022

Project to Date Balance: 0.00

Current Period Budget: 3,468,074.00

Disbursements	Expenses	Commitments	Total
	0.00	0.00	0.00
	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>

Total Disbursements: 0.00

Balance: 3,468,074.00

MOURAD DEBBABI  
 Dean, Gina Cody School

Sept 30, 2022

Date

*Cristina Di Menna*

Financial Officer

October 13, 2022

Date

**Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés**

---

**1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.**

RB 2.1.30. Accroître la réussite et la persévérance dans les domaines du génie informatique et des sciences de l'informatique – Internal Order 211000151

**2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?**

Ce budget important alloué par le gouvernement du Québec vise à atténuer le problème de pénurie de main-d'œuvre dans les domaines des technologies de l'information et d'attirer plus d'étudiants vers la formation en informatique, en génie informatique et logiciel et en génie. L'objectif principal est d'encourager les étudiants et étudiantes à entreprendre et à persévérer dans les domaines en demande tels que l'intelligence artificielle, génie logiciel et informatique, génie, ainsi que des sciences de l'informatique. Les fonds alloués par le gouvernement du Québec dans le cadre de cette règle budgétaire permettent à l'Université Concordia d'augmenter ses effectifs dans ces domaines stratégiques de génie et d'informatique et de nous doter des ressources nécessaires. Le but est d'améliorer la qualité de la formation et créer des conditions favorisant la persévérance et la réussite des étudiantes et étudiants dans ces programmes, ainsi que d'améliorer le soutien et des services académiques pour les étudiantes et étudiants inscrits.

Les budgets alloués sont déjà engagés pour soutenir des activités visant à améliorer la persévérance des étudiants dans leur domaine d'études et élever les expériences de formation des étudiants; favoriser l'apprentissage expérientiel et l'innovation par projets; offrir des formation opportunes et transformatrices, par exemple, dans l'apprentissage automatique, la cybersécurité, l'infonuagique, et l'intelligence artificielle. Les activités visent à remplir les critères tels que l'augmentation du nombre d'étudiants, la création à court terme de nouveaux programmes et les opportunités pour les étudiants de contribuer à l'innovation en informatique et ingénierie. Le budget a été engagé pour les activités suivantes déjà lancées :

- 1) L'acquisition d'un nouveau cluster de calcul haute performance pour la formation de génie informatique et des sciences de l'informatique;
- 2) Les préparations en cours pour les programmes académiques en intelligence artificielle, en cybersécurité et en infonuagique prévus pour l'année académique 2022-23;
- 3) Création d'un fonds en été 2022 pour appuyer des projets tech-innovants portés par les étudiants;
- 4) Embauche de conseillers aux services académiques pour le recrutement, la rétention et le succès des étudiants;
- 5) Embauche d'associés pédagogiques en informatiques pour soutenir les activités académiques des étudiants

### **Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés**

- 3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes**

Toutes les activités ci-dessus au point 2 ont été approuvées par l'École Gina Cody et l'Université Concordia. Le processus requis par chacune de ces initiatives a été lancé en début de 2022. L'activité (1) a nécessité un certain temps en raison du suivi du processus d'appel d'offres et de soumission. L'activité (2) a conduit à une préparation minutieuse par les départements pour répondre aux besoins de l'industrie Québécoise et a conduit à des lettres d'intentions requises par le processus d'approbation de programmes du sein de l'Université Concordia. De nombreuses candidatures de groupes d'étudiants pour l'activité (3) ont été reçues en été 2022. Les fonds seront versés aux projets sélectionnés dès l'automne 2022. Pour les activités (4) et (5), les postes susmentionnés ci-dessus sont comblés et les embauches correspondantes vont commencer dès cet automne. Donc le budget a été engagé mais non débité en raison des procédures administratives en vigueur.

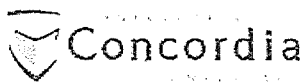
- 4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?**

Comme l'année dernière, les programmes de l'Université Concordia en informatique et en génie connaissent une très forte demande. Le nombre d'étudiants inscrits dans ces programmes reste élevé et en hausse très significative. Il est prévu que les activités engagées pour cette règle budgétaire auront donc un impact positif et certain sur l'augmentation des effectifs étudiants, l'expérience estudiantine, la qualité de la formation soutenue par des professionnels et des ressources renouvelées, ainsi que le suivi individuel des étudiants par des conseillers académiques. Une fois toutes les activités pleinement réalisées au début 2022-23, l'impact sera plus saillant et apprécié par nos étudiants.

- 5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?**

Comme expliqué au point 3, le budget engagé pour les activités susmentionnées n'est pas encore reflété dans le rapport financier 2021-22. Cependant, les dépenses sont déjà engagées et seront facturées aux comptes sous-jacents dès cette année. Ainsi, ces dépenses seront présentées dans la prochaine reddition de compte. Les fonds restants seront intégrés dans les comptes de la Règle Budgétaire 2.1.18 *Promotion et valorisation de la discipline génie et des sciences de l'informatique* de l'année 2022-23 pour les embauches de professeurs ainsi que l'amélioration et développement de nouveaux programmes. Les offres d'emplois seront annoncées et publiées afin de recruter des nouvelles professeures et professeurs dans les domaines du génie et de l'informatique.

# Soutien financier aux étudiants en études doctorales en sciences de l'éducation (Règle budgétaire 2.1.32.1)



STATEMENT OF PROJECT RECEIPTS AND DISSURSEMENTS

September 21, 2022

**Agency** MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
 Édifice Maric-Guyart, 18e étage  
 1035, rue De la Chevrotière  
 Québec Québec  
 G1R 5A5

**Our Reference** Grant 500010001 IO 211C00125

**Your Reference** Règle budgétaire 2.1.32.1 Soutien financier aux étudiants en études doctorales en sciences de l'éducation

**Project** Provincial financial support for doctoral students in education disciplines

**Researcher(s)** CYNTHIA RASO, Manager, Graduate Awards & Postdoc Students, SGS

**REPORTING PERIOD:** Jun-2021 to May-2022

**Project to Date Balance:** 0.00

**Current Period Budget:** 60,000.00

Disbursements	Expenses	Commitments	Total
Awards & Prize	60,000.00	0.00	60,000.00
	60,000.00	0.00	60,000.00
<b>Total Disbursements</b>			60,000.00
<b>Balance</b>			0.00

*Cynthia Raso*  
 CYNTHIA RASO  
 Manager, Graduate Awards & Postdoc Students, SGS

September 21, 22  
 Date

*Cristina Di Manna*  
 Financial Officer

October 13, 2022  
 Date

**Modèle du rapport sur les Règles Budgétaires 2021-2022 – Comment les fonds ont été utilisés**

---

**1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.**

RB 2.1.32.1 Soutien financier aux étudiants en études doctorales en sciences de l'éducation – Internal Order 211000125

**2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?**

La mesure vise à encourager la relève professorale en sciences de l'éducation, plus précisément dans les domaines de la didactique et de la formation initiale des maîtres.

Trois bourses d'études, d'une valeur de 20 000 \$ chacune, ont été attribuées à l'Université Concordia aux doctorantes et aux doctorants en sciences de l'éducation, dont le dossier académique les rend éligibles à une carrière universitaire.

Deux des bénéficiaires sont des étudiants du programme de doctorat en éducation. Le troisième récipiendaire est un étudiant inscrit au programme d'éducation artistique.

**3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes**

Il n'y avait pas de conditions particulières associées à ce financement. Les seules conditions étaient que les bénéficiaires devaient maintenir un bon niveau académique et rester à temps plein dans leurs études pendant toute la durée de leur financement.

**4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?**

Cette bourse a eu un impact direct et a été un avantage pour les trois bénéficiaires. Le fait de recevoir ce soutien financier leur a permis de se concentrer sur leurs recherches et leurs études sans avoir à jongler entre des études à temps plein et un travail à temps partiel.

En outre, l'impact de ce soutien financier se poursuivra tout au long de la carrière doctorale des bénéficiaires. Le financement a pour but d'aider les étudiants à obtenir leur diplôme et à le faire dans les délais prescrits.

Dans l'ensemble, le financement a contribué à améliorer l'expérience et la réussite des étudiants.

**5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?**

Il n'y a pas de fonds non dépensés. La totalité des fonds disponibles a été versée aux étudiants.

## Grille des indicateurs (Annexe 4)

### INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)

	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
<b>Étudiant</b>															
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) total	EEETP	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											11,410.76	
2	EEETP au 1er cycle	EEETP												10,305.04	
3	EEETP au 2e cycle	EEETP												760.32	
4	EEETP au 3e cycle	EEETP												345.40	
5	Effectif étudiant total	n												38,727	
6	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n												22,194	
7	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n												9,417	
8	Effectif étudiant au 1er cycle	%												81.6%	
9	Effectif étudiant au 2e cycle	n												5,365	
10	Effectif étudiant au 2e cycle	%												13.9%	
11	Effectif étudiant au 3e cycle	n												1,751	
12	Effectif étudiant au 3e cycle	%												4.5%	
13	Effectif étudiant internationaux	n												7,812	
14	Effectif étudiant internationaux	%												20.2%	
15	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n												55	
16	Stagiaires postdoctoraux	n												20	
17	Résidents en médecine	n												0	
<b>Enseignants-chercheurs</b>															
18	Nombre de professeurs récemment embauchés	n													
19	Hommes	n													
20	Femmes	n													
Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de															
21	l'année universitaire	n	n.d.	n.d.	842	896	897	919	879	883	898	935	919	943	n.d.
22	Hommes	n	n.d.	n.d.	541	575	569	571	553	547	546	557	554	561	n.d.
23	Femmes	n	n.d.	n.d.	301	321	328	348	326	336	352	378	365	382	n.d.
24	Nombre de chargés de cours de l'année universitaire	n	n.d.	n.d.	n.d.	969	932	768	773	723	930	995	919	746	n.d.
25	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	542	499	421	411	393	492	532	487	384	n.d.
26	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	427	433	347	362	330	438	463	432	362	n.d.
27	Nombre moyen de cours par professeur	n													
28	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n													
29	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n													
30	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n													
31	Ratio EEETP / professeur	EEETP/n													
32	Cours donnés par les professeurs	%													
33	Cours donnés par les chargés de cours	%													
34	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%													

Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)

	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
<b>Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire</b>															
35	<b>Hommes</b>	n	n.d.	n.d.	541	575	569	571	553	547	546	557	554	561	n.d.
36	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
37	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	72	69	67	63	59	62	69	64	68	68	n.d.
38	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	125	132	132	127	135	143	148	156	161	163	n.d.
39	Arts	n	n.d.	n.d.	49	53	54	56	55	53	46	44	44	44	n.d.
40	Lettres	n	n.d.	n.d.	36	38	34	36	33	35	37	35	38	37	n.d.
41	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	153	163	163	158	150	151	148	144	147	148	n.d.
42	Éducation	n	n.d.	n.d.	23	24	23	22	18	15	18	16	15	17	n.d.
43	Droit	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
44	Administration	n	n.d.	n.d.	82	91	88	99	94	91	87	91	85	84	n.d.
45	Autres	n	n.d.	n.d.	1	5	8	11	6	0	0	0	0	0	n.d.
46	<b>Femmes</b>	n	n.d.	n.d.	301	321	328	348	326	336	352	378	365	382	n.d.
47	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
48	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	17	17	18	22	21	21	19	19	22	22	n.d.
49	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	20	23	27	27	30	34	38	43	40	41	n.d.
50	Arts	n	n.d.	n.d.	55	58	59	56	52	58	55	62	59	63	n.d.
51	Lettres	n	n.d.	n.d.	36	45	44	45	38	39	38	36	34	36	n.d.
52	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	100	105	101	109	102	106	120	131	126	125	n.d.
53	Éducation	n	n.d.	n.d.	24	25	25	29	29	29	31	31	28	32	n.d.
54	Droit	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
55	Administration	n	n.d.	n.d.	47	46	45	49	50	49	51	55	55	56	n.d.
56	Autres	n	n.d.	n.d.	2	2	9	11	4	0	0	1	1	7	n.d.
57	<b>Total</b>	n	n.d.	n.d.	842	896	897	919	879	883	898	935	919	943	n.d.
58	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
59	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	89	86	85	85	83	80	81	88	86	90	n.d.
60	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	145	155	159	154	165	177	186	199	201	204	n.d.
61	Arts	n	n.d.	n.d.	104	111	113	112	107	111	101	108	103	107	n.d.
62	Lettres	n	n.d.	n.d.	72	83	78	81	71	74	75	71	72	73	n.d.
63	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	253	268	264	267	252	257	268	275	273	273	n.d.
64	Éducation	n	n.d.	n.d.	47	49	48	51	47	44	49	47	43	49	n.d.
65	Droit	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
66	Administration	n	n.d.	n.d.	129	137	133	147	144	140	138	146	140	140	n.d.
67	Autres	n	n.d.	n.d.	3	7	17	22	10	0	0	1	1	7	n.d.

Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, durant l'année universitaire)														
Chargés de cours selon le secteur	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
<b>69 Hommes</b>	n	n.d.	n.d.	n.d.	542	499	421	411	393	492	532	487	384	n.d.
69 Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	6	5	5	4	3	5	2	2	3	n.d.
70 Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	56	47	44	48	39	60	67	59	47	n.d.
71 Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	58	60	49	42	53	62	56	49	42	n.d.
72 Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	119	108	84	99	83	91	103	101	86	n.d.
73 Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	71	65	53	53	53	68	67	57	42	n.d.
74 Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	121	110	95	71	75	93	122	100	74	n.d.
75 Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	11	9	9	10	9	16	12	11	4	n.d.
76 Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	2	4	3	1	3	0	1	1	1	n.d.
77 Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	92	83	76	82	74	96	102	106	85	n.d.
78 Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	6	8	3	1	1	1	0	1	0	n.d.
<b>79 Femmes</b>	n	n.d.	n.d.	n.d.	427	433	347	362	330	438	463	432	362	n.d.
80 Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	8	8	9	8	6	8	5	5	4	n.d.
81 Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	26	29	25	25	25	32	39	31	27	n.d.
82 Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	20	21	18	22	18	19	9	13	13	n.d.
83 Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	113	123	94	114	105	136	112	116	101	n.d.
84 Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	81	83	68	70	61	74	92	83	60	n.d.
85 Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	103	94	75	68	56	89	125	105	106	n.d.
86 Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	27	27	19	20	21	34	39	36	26	n.d.
87 Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	1	0	2	0	1	2	1	2	1	n.d.
88 Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	33	32	24	29	31	37	35	36	23	n.d.
89 Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	15	16	13	6	6	7	6	5	1	n.d.
<b>90 Total</b>	n	n.d.	n.d.	n.d.	969	932	768	773	723	930	995	919	746	n.d.
91 Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	14	13	14	12	9	13	7	7	7	n.d.
92 Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	82	76	69	73	64	92	106	90	74	n.d.
93 Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	79	81	67	64	71	81	65	62	55	n.d.
94 Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	232	231	178	213	188	227	215	217	187	n.d.
95 Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	152	148	121	123	114	142	159	140	102	n.d.
96 Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	224	204	170	139	131	182	247	205	180	n.d.
97 Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	38	36	28	30	30	50	51	47	30	n.d.
98 Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	3	4	5	1	4	2	2	3	2	n.d.
99 Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	125	115	100	111	105	133	137	142	108	n.d.
100 Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	21	24	16	7	7	8	6	6	1	n.d.

### INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)														
1er cycle - Baccalauréat	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
<b>101 Hommes</b>	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14,256
102 Sciences de la santé	n													
103 Sciences pures	n													918
104 Sciences appliquées	n													4,714
105 Arts	n													1,006
106 Lettres	n													347
107 Sciences humaines	n													3,595
108 Éducation	n													137
109 Droit	n													
110 Administration	n													3,353
111 Autres	n													186
<b>112 Femmes</b>	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15,298
113 Sciences de la santé	n													
114 Sciences pures	n													1,110
115 Sciences appliquées	n													1,778
116 Arts	n													1,820
117 Lettres	n													961
118 Sciences humaines	n													5,453
119 Éducation	n													866
120 Droit	n													
121 Administration	n													2,952
122 Autres	n													358
<b>123 Total *</b>	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29,587
124 Sciences de la santé	n													
125 Sciences pures	n													2,031
126 Sciences appliquées	n													6,499
127 Arts	n													2,830
128 Lettres	n													1,308
129 Sciences humaines	n													9,062
130 Éducation	n													1,003
131 Droit	n													
132 Administration	n													6,310
133 Autres	n													544

1: La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

## Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

1er cycle - Autres sanctions		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
134	Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,062
135	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
136	Sciences pures	n													
137	Sciences appliquées	n													
138	Arts	n													
139	Lettres	n													
140	Sciences humaines	n													
141	Éducation	n													
142	Droit	n													
143	Administration	n													
144	Autres	n													
145	Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	925
146	Sciences de la santé	n													
147	Sciences pures	n													
148	Sciences appliquées	n													
149	Arts	n													
150	Lettres	n													
151	Sciences humaines	n													
152	Éducation	n													
153	Droit	n													
154	Administration	n													
155	Autres	n													
156	Total <sup>1</sup>	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2024
157	Sciences de la santé	n													
158	Sciences pures	n													
159	Sciences appliquées	n													
160	Arts	n													
161	Lettres	n													
162	Sciences humaines	n													
163	Éducation	n													
164	Droit	n													
165	Administration	n													
166	Autres	n													

1: La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

## Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

2e cycle - Maîtrise		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
167	Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2,627
168	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
169	Sciences pures	n													
170	Sciences appliquées	n													
171	Arts	n													
172	Lettres	n													
173	Sciences humaines	n													
174	Éducation	n													
175	Droit	n													
176	Administration	n													
177	Autres	n													
178	Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2,002
179	Sciences de la santé	n													
180	Sciences pures	n													
181	Sciences appliquées	n													
182	Arts	n													
183	Lettres	n													
184	Sciences humaines	n													
185	Éducation	n													
186	Droit	n													
187	Administration	n													
188	Autres	n													
189	Total <sup>1</sup>	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4,676
190	Sciences de la santé	n													
191	Sciences pures	n													
192	Sciences appliquées	n													
193	Arts	n													
194	Lettres	n													
195	Sciences humaines	n													
196	Éducation	n													
197	Droit	n													
198	Administration	n													
199	Autres	n													

1: La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

## Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

2e cycle - Autres sanctions		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	22
200	<b>Hommes</b>	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	285
201	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													
202	Sciences pures	n														
203	Sciences appliquées	n														
204	Arts	n														
205	Lettres	n														
206	Sciences humaines	n														
207	Éducation	n														
208	Droit	n														
209	Administration	n														
210	Autres	n														
211	<b>Femmes</b>	n														0
212	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													
213	Sciences pures	n														
214	Sciences appliquées	n														
215	Arts	n														
216	Lettres	n														
217	Sciences humaines	n														
218	Éducation	n														
219	Droit	n														
220	Administration	n														
221	Autres	n														
222	<b>Total *</b>	n														0
223	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													
224	Sciences pures	n														
225	Sciences appliquées	n														
226	Arts	n														
227	Lettres	n														
228	Sciences humaines	n														
229	Éducation	n														
230	Droit	n														
231	Administration	n														
232	Autres	n														

1: La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

## Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

3e cycle - Doctorat		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
233	<b>Hommes</b>	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	934	
234	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													
235	Sciences pures	n														
236	Sciences appliquées	n														
237	Arts	n														
238	Lettres	n														
239	Sciences humaines	n														
240	Éducation	n														
241	Droit	n														
242	Administration	n														
243	Autres	n														
244	<b>Femmes</b>	n														0
245	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													
246	Sciences pures	n														
247	Sciences appliquées	n														
248	Arts	n														
249	Lettres	n														
250	Sciences humaines	n														
251	Éducation	n														
252	Droit	n														
253	Administration	n														
254	Autres	n														
255	<b>Total *</b>	n														0
256	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													
257	Sciences pures	n														
258	Sciences appliquées	n														
259	Arts	n														
260	Lettres	n														
261	Sciences humaines	n														
262	Éducation	n														
263	Droit	n														
264	Administration	n														
265	Autres	n														

1: La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

**Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)**

3e cycle - Autres sanctions		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
266	<b>Hommes</b>	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
267	Sciences de la santé	n													
268	Sciences pures	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
269	Sciences appliquées	n													
270	Arts	n													
271	Lettres	n													
272	Sciences humaines	n													
273	Éducation	n													
274	Droit	n													
275	Administration	n													
276	Autres	n													
277	<b>Femmes</b>	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
278	Sciences de la santé	n													
279	Sciences pures	n													
280	Sciences appliquées	n													
281	Arts	n													1
282	Lettres	n													
283	Sciences humaines	n													
284	Éducation	n													
285	Droit	n													
286	Administration	n													
287	Autres	n													
288	<b>Total *</b>	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
289	Sciences de la santé	n													
290	Sciences pures	n													
291	Sciences appliquées	n													
292	Arts	n													
293	Lettres	n													
294	Sciences humaines	n													
295	Éducation	n													
296	Droit	n													
297	Administration	n													
298	Autres	n													

1: La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

**Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)**

Total (grades)		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
299	<b>Hommes</b>	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17,817
300	Sciences de la santé	n													
301	Sciences pures	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
302	Sciences appliquées	n													1,104
303	Arts	n													7,031
304	Lettres	n													1,141
305	Sciences humaines	n													399
306	Éducation	n													3,987
307	Droit	n													197
308	Administration	n													
309	Autres	n													3,721
310	<b>Femmes</b>	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18,115
311	Sciences de la santé	n													
312	Sciences pures	n													1,262
313	Sciences appliquées	n													2,718
314	Arts	n													2,056
315	Lettres	n													1,098
316	Sciences humaines	n													6,186
317	Éducation	n													1,139
318	Droit	n													
319	Administration	n													
320	Autres	n													3,176
321	<b>Total *</b>	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36,013
322	Sciences de la santé	n													
323	Sciences pures	n													2,372
324	Sciences appliquées	n													9,800
325	Arts	n													3,201
326	Lettres	n													1,497
327	Sciences humaines	n													10,187
328	Éducation	n													1,336
329	Droit	n													
330	Administration	n													
331	Autres	n													6,903
															717

1: La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

**Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)**

Total (autres sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
<b>332 Hommes</b>	<b>n</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1,347</b>
333 Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												121
334 Sciences pures	n													186
335 Sciences appliquées	n													11
336 Arts	n													37
337 Lettres	n													19
338 Sciences humaines	n													306
339 Éducation	n													667
340 Droit	n													
341 Administration	n													
342 Autres	n													
<b>343 Femmes</b>	<b>n</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1,322</b>
344 Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												116
345 Sciences pures	n													67
346 Sciences appliquées	n													14
347 Arts	n													104
348 Lettres	n													62
349 Sciences humaines	n													336
350 Éducation	n													623
351 Droit	n													
352 Administration	n													
353 Autres	n													
<b>354 Total *</b>	<b>n</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2,714</b>
355 Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												239
356 Sciences pures	n													254
357 Sciences appliquées	n													25
358 Arts	n													142
359 Lettres	n													81
360 Sciences humaines	n													642
361 Éducation	n													1,331
362 Droit	n													
363 Administration	n													
364 Autres	n													

1: La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

**Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)**

Total (toutes les sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
<b>365 Hommes</b>	<b>n</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>19,164</b>
366 Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												1,225
367 Sciences pures	n													7,217
368 Sciences appliquées	n													1,141
369 Arts	n													410
370 Lettres	n													4,024
371 Sciences humaines	n													216
372 Éducation	n													4,027
373 Droit	n													904
374 Administration	n													
375 Autres	n													
<b>376 Femmes</b>	<b>n</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>19,437</b>
377 Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												1,378
378 Sciences pures	n													2,785
379 Sciences appliquées	n													2,056
380 Arts	n													1,112
381 Lettres	n													6,290
382 Sciences humaines	n													1,201
383 Éducation	n													3,512
384 Droit	n													1,103
385 Administration	n													
386 Autres	n													
<b>387 Total *</b>	<b>n</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>38,727</b>
388 Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												2,611
389 Sciences pures	n													10,054
390 Sciences appliquées	n													3,201
391 Arts	n													1,522
392 Lettres	n													10,329
393 Sciences humaines	n													1,417
394 Éducation	n													7,545
395 Droit	n													2,048
396 Administration	n													
397 Autres	n													

1: La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE

Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade

Unité	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Taux de réussite des études de baccalauréat</b>																	
398 Persévérance après 1 an	%															90,9	88,0
399 Diplômation après 6 ans	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.										73,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
<b>Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant</b>																	
400 Sciences de la santé	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
401 Sciences pures	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.										64,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
402 Sciences appliquées	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.										71,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
403 Arts	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.										66,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
404 Lettres	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.										63,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
405 Sciences humaines	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.										72,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
406 Éducation	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.										75,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
407 Droit	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
408 Administration	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.										86,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
409 Autres	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.										61,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<b>Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant</b>																	
410 Sciences de la santé	%	Indiquer le taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans pour l'ensemble des secteurs pour 2016 (case Q21). Les données précédentes sont déjà déteuées par le MES.											83,8%	88,3%	n.d.	n.d.	n.d.
411 Sciences pures	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.												86,7%	n.d.	n.d.	n.d.
412 Sciences appliquées	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.												92,4%	n.d.	n.d.	n.d.
413 Arts	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.												82,4%	n.d.	n.d.	n.d.
414 Lettres	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.												80,3%	n.d.	n.d.	n.d.
415 Sciences humaines	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.												80,8%	n.d.	n.d.	n.d.
416 Éducation	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.												81,8%	n.d.	n.d.	n.d.
417 Droit	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.													n.d.	n.d.	n.d.
418 Administration	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.												90,4%	n.d.	n.d.	n.d.
419 Autres	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.												72,2%	n.d.	n.d.	n.d.
<b>Taux de réussite des études de 2e cycle après 6 ans pour 2014 (case Q32) pour l'ensemble des secteurs. Les données précédentes sont déjà déteuées par le MES.</b>																	
420 Sciences de la santé	%										85,3%	85,5%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
421 Sciences pures	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
422 Sciences appliquées	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.										55,3%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
423 Arts	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.										67,1%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
424 Lettres	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.										94,8%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
425 Sciences humaines	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.										75,4%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
426 Éducation	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.										82,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
427 Droit	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.										85,5%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
428 Administration	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
429 Autres	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.										92,1%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<b>Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans pour 2012 (case M43) pour l'ensemble des secteurs. Les données précédentes sont déjà déteuées par le MES.</b>																	
430 Sciences de la santé	%										64,3%	60,4%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
431 Sciences pures	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
432 Sciences appliquées	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.										60,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
433 Arts	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.										63,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
434 Lettres	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.										30,8%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
435 Sciences humaines	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
436 Éducation	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.										58,8%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
437 Droit	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.										80,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
438 Administration	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
439 Autres	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.										66,7%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	%	En jaune: Données déjà déteuées par le MES.										60,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

**Nombre de diplômés/persévérants parmi la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade**

Unité	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Réussite des études de baccalauréat</b>	n																5,791
440 Persévérance après 1 an	n																
441 Diplomation après 6 ans	n											4,063	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<b>Réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS</b>	n																
442 Sciences de la santé	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
443 Sciences pures	n											248	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
444 Sciences appliquées	n											422	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
445 Arts	n											505	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
446 Lettres	n											207	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
447 Sciences humaines	n											1,434	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
448 Éducation	n											176	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
449 Droit	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
450 Administration	n											1,011	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
451 Autres	n											60	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<b>Réussite des études de 2e cycle après 4 ans, par domaine CLASS</b>	n																
452 Sciences de la santé	n														n.d.	n.d.	n.d.
453 Sciences pures	n														26	n.d.	n.d.
454 Sciences appliquées	n														580	n.d.	n.d.
455 Arts	n														56	n.d.	n.d.
456 Lettres	n														49	n.d.	n.d.
457 Sciences humaines	n														139	n.d.	n.d.
458 Éducation	n														54	n.d.	n.d.
459 Droit	n															n.d.	n.d.
460 Administration	n															142	n.d.
461 Autres	n															13	n.d.
<b>Réussite des études de 2e cycle après 6 ans, par domaine CLASS</b>	n																
462 Sciences de la santé	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
463 Sciences pures	n												21	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
464 Sciences appliquées	n												377	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
465 Arts	n												56	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
466 Lettres	n												43	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
467 Sciences humaines	n												150	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
468 Éducation	n												53	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
469 Droit	n													n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
470 Administration	n															140	n.d.
471 Autres	n															11	n.d.
<b>Réussite des études de 3e cycle après 8 ans, par domaine CLASS</b>	n																
472 Sciences de la santé	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
473 Sciences pures	n												3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
474 Sciences appliquées	n												46	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
475 Arts	n												4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
476 Lettres	n													n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
477 Sciences humaines	n													30	n.d.	n.d.	n.d.
478 Éducation	n													8	n.d.	n.d.	n.d.
479 Droit	n														n.d.	n.d.	n.d.
480 Administration	n															8	n.d.
481 Autres	n															3	n.d.

<b>Durée moyenne des études au baccalauréat</b>																		
### Sciences de la santé	an																	6 ans.
### Sciences pures	an																	
### Sciences appliquées	an																	
485 Arts	an																	
### Lettres	an																	
487 Sciences humaines	an																	
### Éducation	an																	
### Droit	an																	
### Administration	an																	
491 Autres	an																	
### Ensemble des secteurs	an																	

<b>Durée moyenne des études de maîtrise</b>																		
## Sciences de la santé	an																	4 ans.
## Sciences pures	an																	
495 Sciences appliquées	an																	
## Arts	an																	
497 Lettres	an																	
## Sciences humaines	an																	
## Éducation	an																	
500 Droit	an																	
501 Administration	an																	
502 Autres	an																	
503 Ensemble des secteurs	an																	

<b>Durée moyenne des études de doctorat</b>																		
504 Sciences de la santé	an																	8 ans.
505 Sciences pures	an																	
506 Sciences appliquées	an																	
507 Arts	an																	
508 Lettres	an																	
509 Sciences humaines	an																	
510 Éducation	an																	
511 Droit	an																	
512 Administration	an																	
513 Autres	an																	
514 Ensemble des secteurs	an																	

## INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL

## Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
515	<b>Hommes</b>	n	n.d.	n.d.	n.d.	1,173	1,206	1,177	1,145	1,199	1,187	1,201	1,239	1,311	n.d.
516	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	109	97	85	89	89	77	72	84	89	n.d.
517	Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	8	6	8	8	7	6	4	n.d.
518	Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	77	83	81	69	65	78	85	n.d.
519	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	547	564	574	556	553	553	563	556	558	n.d.
	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	5	6	10	2	5	2	1	0	51	n.d.
521	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	10	2	5	2	1	0	51	n.d.
522	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
523	Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	52	59	62	62	65	62	69	77	74	n.d.
524	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	207	212	211	209	230	237	242	258	274	n.d.
525	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	82	83	78	78	78	84	82	87	85	n.d.
526	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	90	96	83	58	90	88	87	91	88	n.d.
	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	81	89	74	91	89	84	85	86	92	n.d.
528	Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	74	91	89	84	85	86	92	n.d.
529	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
530	<b>Femmes</b>	n	n.d.	n.d.	n.d.	1,159	1,195	1,217	1,085	1,269	1,280	1,357	1,433	1,535	n.d.
531	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	77	67	69	79	98	98	110	126	126	n.d.
532	Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	1	1	2	1	2	1	n.d.
533	Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	69	78	97	96	109	124	125	n.d.
534	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	315	334	358	346	342	349	374	362	373	n.d.
	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	2	6	8	5	6	2	0	0	72	n.d.
536	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	8	5	6	2	0	0	72	n.d.
537	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
538	Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	70	77	75	76	81	88	102	129	135	n.d.
539	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	281	289	306	300	341	353	382	418	425	n.d.
540	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	23	21	21	22	23	24	25	22	25	n.d.
541	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	390	399	378	255	376	353	362	374	378	n.d.
	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	1	2	2	2	2	3	2	2	1	n.d.
543	Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2	2	2	3	2	2	1	n.d.
544	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
545	<b>Total</b>	n	n.d.	n.d.	n.d.	2,332	2,401	2,394	2,230	2,468	2,467	2,558	2,672	2,846	n.d.
546	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	186	164	154	168	187	175	182	210	215	n.d.
547	Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	8	7	9	10	8	8	5	n.d.
548	Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	146	161	178	165	174	202	210	n.d.
549	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	862	898	932	902	895	902	937	918	931	n.d.
	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	7	12	18	7	11	4	1	0	123	n.d.
551	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	18	7	11	4	1	0	123	n.d.
552	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
553	Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	122	136	137	138	146	150	171	206	209	n.d.
554	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	488	501	517	509	571	590	624	676	699	n.d.
555	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	105	104	99	100	101	108	107	109	110	n.d.
556	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	480	495	461	313	466	451	449	465	466	n.d.
	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	82	91	76	93	91	87	87	88	93	n.d.
558	Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	76	93	91	87	87	88	93	n.d.
559	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
Année universitaire (Effectif de l'année universitaire)															
Effectif de chargés de cours		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
560	<b>Total</b>	n	n.d.	n.d.	n.d.	969	932	768	773	723	930	995	919	746	n.d.
561	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	542	499	421	411	393	492	532	487	384	n.d.
562	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	427	433	347	362	330	438	463	432	362	n.d.

## INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE

Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)

Fonds de recherche par source de financement		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
714	Fonds de recherche (total)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	67.940	n.d.	
715	Subventions d'infrastructure de la FCI	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													
716	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	k\$													412	n.d.
717	Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)	k\$													32	n.d.
718	Chaires de recherche du Canada	k\$													5.050	n.d.
719	Organismes subventionnaires canadiens	k\$													29.503	n.d.
720	Gouvernement du Canada	k\$													83	n.d.
721	Subventions de recherche du Québec	k\$													20	n.d.
722	Fonds de recherche du Québec	k\$													4.510	n.d.
723	Gouvernement du Québec	k\$													560	n.d.
724	Financement institutionnel	k\$													9.820	n.d.
725	Autres sources	k\$													2.258	n.d.
726	Contrats	k\$													15.651	n.d.

Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)

Fonds de recherche par secteur disciplinaire		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
727	Fonds de recherche (total)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	67.940	n.d.	
728	Sciences de la santé	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												1.772	n.d.
729	Sciences pures	k\$													11.138	n.d.
730	Sciences appliquées	k\$													25.829	n.d.
731	Arts	k\$													4.555	n.d.
732	Lettres	k\$													1.256	n.d.
733	Sciences humaines	k\$													13.629	n.d.
734	Éducation	k\$													1.943	n.d.
735	Droit	k\$														n.d.
736	Administration	k\$													1.567	n.d.
737	Autres	k\$													6.250	n.d.

Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)

Taux de professeurs disposant de fonds de recherche		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
738	Professeurs-chercheurs financés	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												63%	n.d.
739	Sciences de la santé	%													2%	n.d.
740	Sciences pures	%													9%	n.d.
741	Sciences appliquées	%													19%	n.d.
742	Arts	%													6%	n.d.
743	Lettres	%													3%	n.d.
744	Sciences humaines	%													15%	n.d.
745	Éducation	%													2%	n.d.
746	Droit	%													0%	n.d.
747	Administration	%													6%	n.d.
748	Autres	%													1%	n.d.

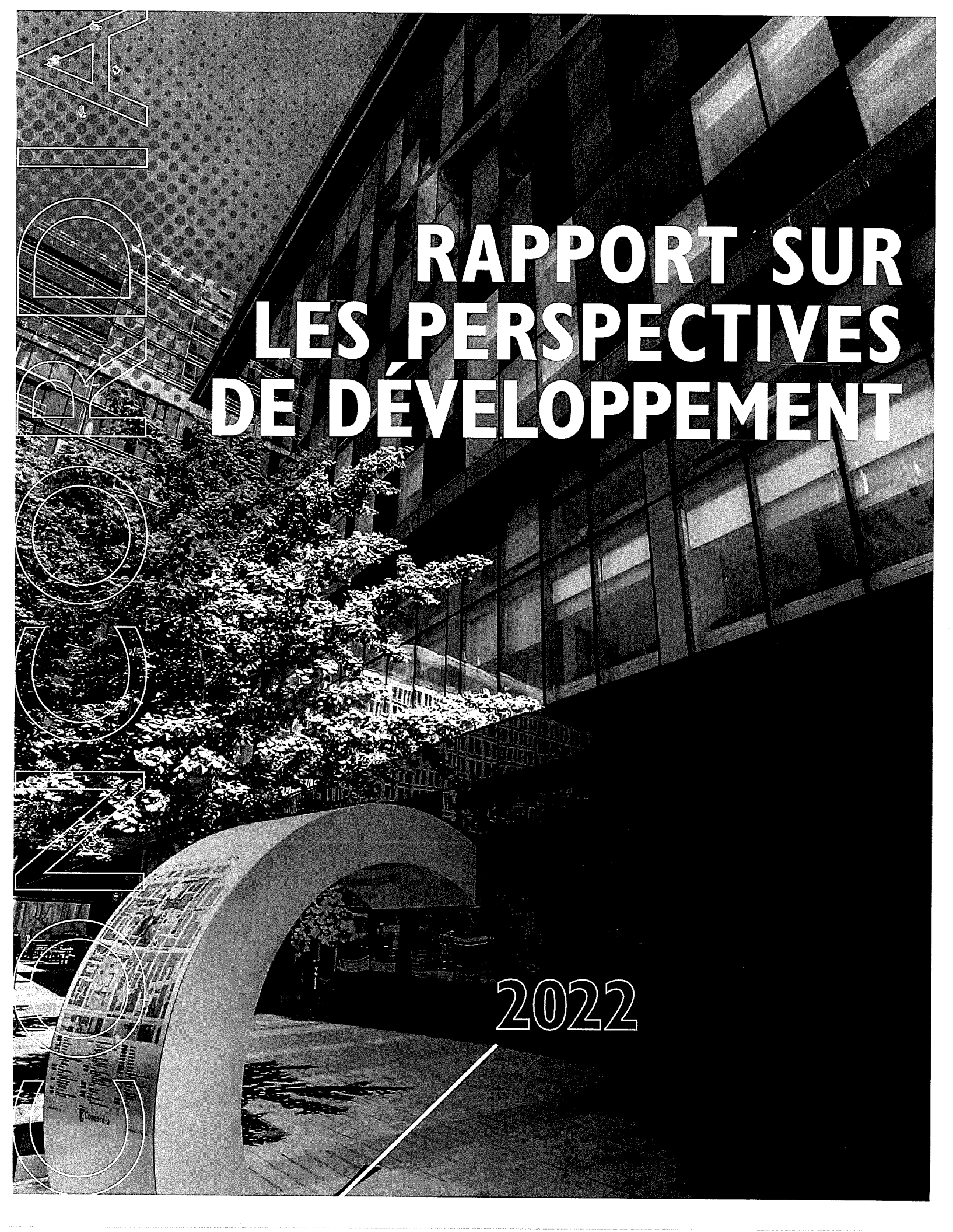
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)

Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
749	Financement médian (ensemble des secteurs)	\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												22.000	n.d.
750	Sciences de la santé	\$													25.000	n.d.
751	Sciences pures	\$													20.563	n.d.
752	Sciences appliquées	\$													26.000	n.d.
753	Arts	\$													20.000	n.d.
754	Lettres	\$													17.401	n.d.
755	Sciences humaines	\$													20.600	n.d.
756	Éducation	\$													14.626	n.d.
757	Droit	\$														n.d.
758	Administration	\$													10.000	n.d.
759	Autres	\$													34.150	n.d.

Nombre de professeurs disposant de fonds de recherche	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
<b>Professeurs-chercheurs financés</b>	<b>528</b>	<b>479</b>	<b>497</b>	<b>493</b>	<b>472</b>	<b>503</b>	<b>507</b>	<b>502</b>	<b>551</b>	<b>571</b>	<b>582</b>	<b>592</b>
Sciences de la santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	16
Sciences pures	81	82	76	76	74	78	81	82	82	93	80	83
Sciences appliquées	150	143	151	148	146	149	157	151	168	167	172	183
Arts	60	32	44	53	53	60	55	47	61	48	51	52
Lettres	23	25	16	17	17	21	16	17	20	22	25	26
Sciences humaines	145	135	138	132	119	129	127	116	135	144	154	145
Éducation	14	16	19	18	18	18	14	19	20	22	18	19
Droit	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Administration	49	41	45	40	42	41	50	58	57	63	60	60
Autres	6	5	8	9	3	7	7	12	8	12	7	8







# RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

2022



PLACE À LA  
NOUVELLE  
GÉNÉRATION

# ANCRÉE DANS LE PRÉSENT POUR AVANCER VERS L'AVENIR

EN TANT QU'UNIVERSITÉ NOUVELLE GÉNÉRATION, CONCORDIA S'EFFORCE DE VOIR PLUS LOIN ET PLUS GRAND QUE SES PAIRS. NOUS ADAPTONS NOS OCCASIONS D'APPRENTISSAGE AUX TENDANCES ET AUX GRANDS DÉFIS DE LA SOCIÉTÉ. NOUS IMPULSONS LE PROGRÈS TECHNOLOGIQUE SANS PERDRE DE VUE L'IMPÉRATIF HUMAIN. NOUS TROUVONS L'INSPIRATION DANS LE RÉCIT ET LE DIALOGUE.

NOUS ASPIRONS À AMÉLIORER LA SOCIÉTÉ D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN.

## APPRENTISSAGE

Bousculer le modèle d'enseignement classique au moyen de nouveaux concepts

## DÉCOUVERTE

Stimuler une création de savoir novatrice et dynamique dans toutes les disciplines

## ENGAGEMENT

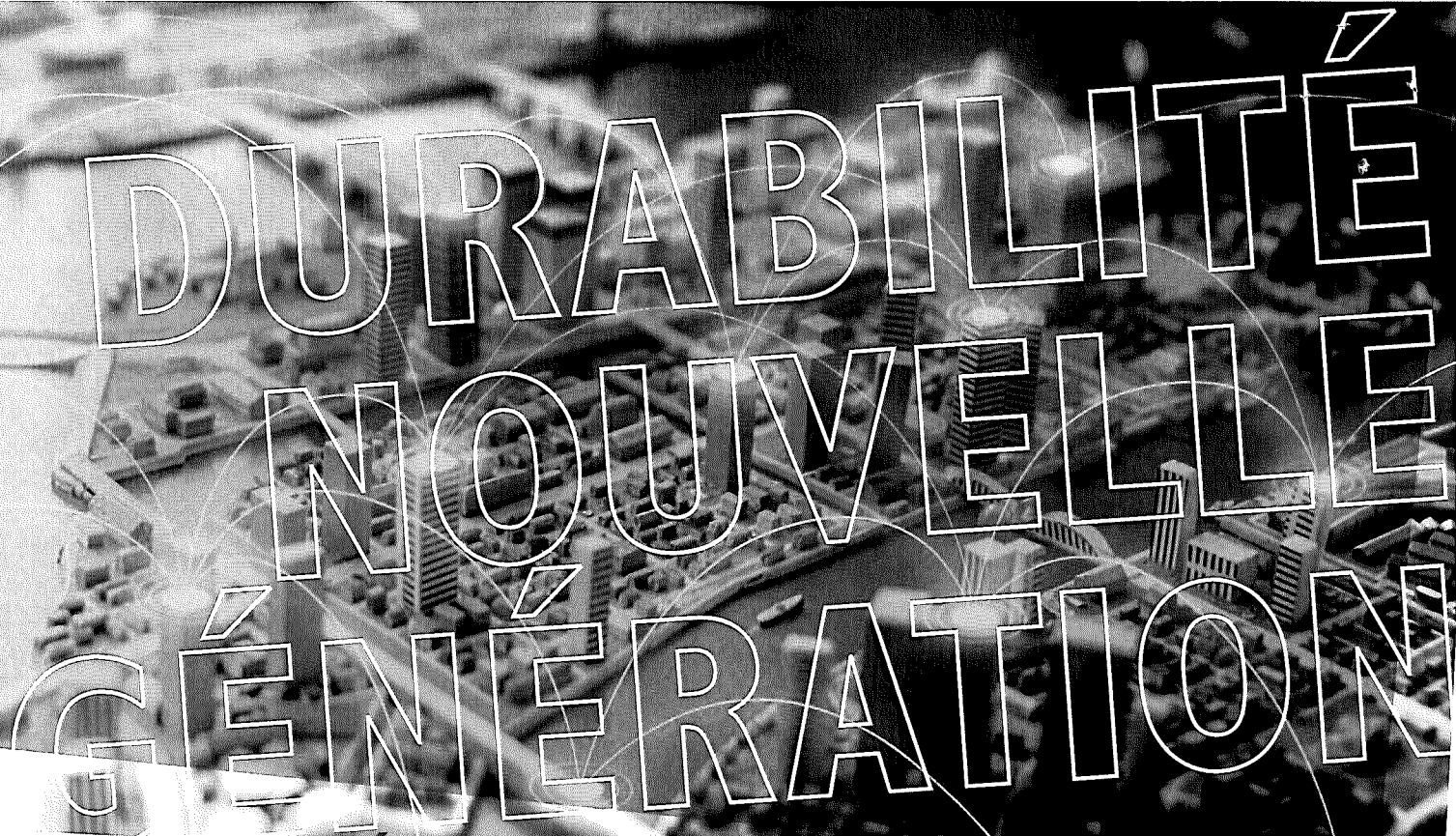
Communiquer au public nos idées, notre expertise et notre engagement

## INNOVATION

Prendre des risques judicieux et mener des expériences porteuses

## INSTALLATIONS

Tirer le plein potentiel de nos pavillons pour encourager la collaboration



# DURABILITÉ NOUVELLE GÉNÉRATION

Ouvrir la voie vers un  
monde plus résilient

## FAITS SAILLANTS

*Concordia se classe parmi les  
100 meilleures universités du monde  
pour son soutien aux ODD de l'ONU*

L'Université s'est classée 62<sup>e</sup> parmi 1 115 établissements (une progression considérable par rapport à 2020) au palmarès mondial Impact 2021 de *Times Higher Education*. Ce classement vise à quantifier les progrès du milieu de l'enseignement supérieur en ce qui concerne les 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, lesquels comprennent la lutte aux changements climatiques, à la pauvreté, aux inégalités et à l'épuisement des ressources.

Concordia s'est classée parmi les 25 meilleures universités dans trois catégories : réduction des inégalités (lutte contre les disparités sur les plans social, politique, du revenu et autres dans et entre les pays), action climatique (mesures urgentes visant à lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions), et villes et communautés durables (efforts pour créer des milieux urbains plus inclusifs, sûrs, résilients et écologiques).

*Les travaux de recherche d'une professeure font le lien entre l'art écologique, le design et l'architecture dans les espaces publics*

Carmela Cucuzzella, titulaire d'une chaire de recherche de Concordia en conception intégrée, écologie et durabilité du milieu bâti (niveau 2), s'intéresse aux façons dont le design architectural et des espaces urbains peut aider les villes à atteindre les ODD.

Entre autres projets de recherche, la professeure et codirectrice de l'Institut des villes nouvelle génération s'intéresse « à la schématisation des processus pour comprendre comment les enjeux technologiques, sociaux, culturels et environnementaux sont intégrés au design architectural et au design des espaces urbains ». Elle explique qu'elle cherche à établir comment praticiennes et praticiens concilient les demandes parfois concurrentes en matière d'environnement, d'accessibilité, d'inclusion sociale et autres.

*Les spécialistes des changements climatiques de Concordia participent à la COP26* ▶

Une équipe de Concordia s'est jointe aux chefs d'État et aux leaders d'opinion réunis à Glasgow, en Écosse, lors de la conférence des Nations Unies sur le changement climatique de 2021 (COP26).

En tant que responsable de la délégation de Concordia, Ursula Eicker, titulaire de la chaire d'excellence en recherche du Canada sur les collectivités et les villes intelligentes, durables et résilientes, a été invitée à rencontrer le premier ministre du Québec, François Legault, aux côtés d'autres déléguées et délégués de la province. « C'était l'occasion de présenter nos travaux sur les villes nouvelle génération à un large public international », se réjouit-elle.

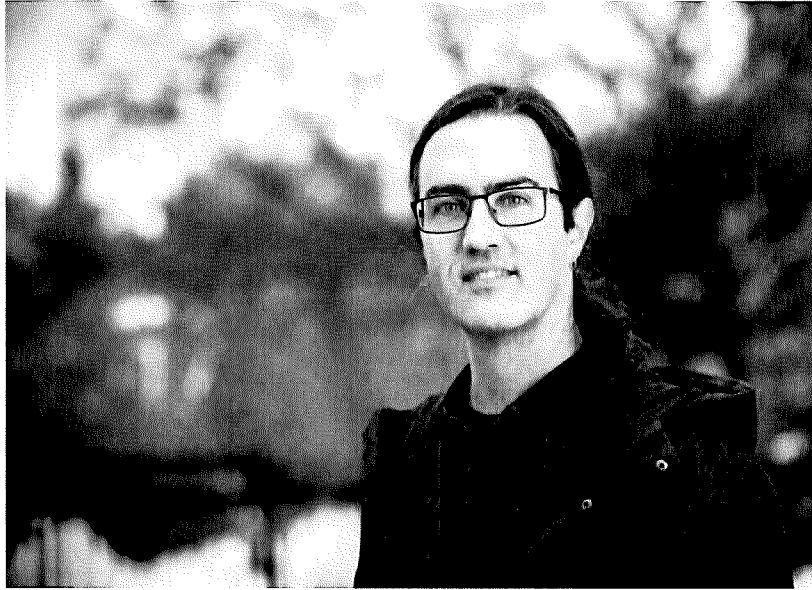
La délégation de Concordia était formée de Pr<sup>e</sup> Eicker, Matthias Fritsch, professeur de philosophie, et de Carmela Cucuzzella, titulaire de la chaire de recherche de Concordia en conception intégrée, écologie et durabilité du milieu bâti (niveau 2).

*L'IA permet de profiter au maximum de l'énergie éolienne urbaine, selon une équipe de recherche*

Les villes durables de l'avenir dépendront d'un éventail de solutions technologiques en matière d'énergie, dont certaines, comme l'énergie éolienne urbaine, en sont encore à leurs débuts. La production d'énergie éolienne urbaine implique l'intégration d'éoliennes dans un bâtiment dès les premiers stades de sa conception. Or, une chercheuse et un chercheur de l'Université ont créé un outil qui pourrait simplifier cette tâche.

Cet outil fait l'objet d'un nouvel article publié dans la revue *Building and Environment* par Stéphanie Higgins, diplômée de Concordia (M. Sc. A. 2020), et Theodore Stathopoulos, professeur en génie du bâtiment, civil et environnemental. Leur méthode recourt à l'intelligence artificielle (IA) pour aider les constructeurs à choisir l'emplacement de leurs éoliennes afin de maximiser la production d'énergie.





▲ *Damon Matthews compte parmi les climatologues les plus influents du monde*

Damon Matthews, professeur de géographie, urbanisme et environnement ainsi que titulaire de la chaire de recherche de l'Université Concordia en climatologie et en durabilité (niveau 1), figure parmi les 300 premiers – et en cinquième place à l'échelle canadienne – au palmarès The Hot List des 1 000 meilleurs climatologues du monde établi par Reuters.

Le P<sup>r</sup> Matthews dirige le programme Leadership en innovation environnementale, numérique et durable. « Nous essayons d'offrir aux étudiantes et étudiants la possibilité d'interagir avec le monde numérique d'une façon qui soutiendra leurs propres objectifs de recherche en durabilité, et qui leur permettra de lier cette recherche aux défis sociétaux », indique-t-il.

*Un nouveau cours sur les ODD*

James Grant, professeur de biologie, codirecteur du Centre de recherche Loyola sur la durabilité et directeur du Collège Loyola pour la diversité et la durabilité, et Rebecca Tittler, coordonnatrice du centre et du collège, ont créé un cours visant la sensibilisation aux ODD.

Intitulé *Perspectives sur les objectifs de développement durable des Nations Unies*, le cours est donné par le chargé de cours Peter Graham (dipl. 2<sup>e</sup> cycle 2005, cert. 2009, M.A. 2010 et M.A. 2014). « Mon but, explique-t-il, était d'essayer de sensibiliser les étudiantes et étudiants aux défis que représente la réalisation de tels objectifs et de leur faire prendre conscience qu'il y a encore beaucoup d'obstacles à franchir, et que la plupart de ces obstacles sont culturels et parfois même cognitifs. »

*Un projet pilote d'école d'été accueille 27 participants*

Concordia s'est jointe au Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable (CIRODD) et à d'autres établissements pour offrir l'École d'été en transformation sociétale du Centre.

Grâce à ce projet pilote bilingue, 27 étudiantes et étudiants de Concordia et d'autres universités ont pu découvrir des moyens d'aider les municipalités et les communautés à atteindre les ODD de l'ONU.

Le CIRODD est un centre de recherche, de développement et de référence situé au Québec. « L'ensemble de notre mission et de nos objectifs visent l'exploitation et la mise en œuvre du développement durable de manière multidisciplinaire, interdisciplinaire et intersectorielle », explique Stéphanie Jagou, gestionnaire de projet principale du centre.

# DÉCOUVERTE NOUVELLE GÉNÉRATION

## FAITS SAILLANTS

### **Deux membres de la communauté de Concordia reçoivent près de 5 M\$ pour la recherche en sciences humaines et sociales**

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada a remis des subventions de partenariat à deux professeures de la Faculté des arts et des sciences. Chaque subvention totalise environ 2,5 millions de dollars sur sept ans.

Erica Lehrer, professeure d'histoire, est anthropologue socioculturelle de même que conservatrice et directrice fondatrice du laboratoire de conservation et de recherche engagée. Elle est la chercheuse principale du projet « Thinking Through the Museum: A Partnership Approach to Curating Difficult Knowledge in Public », qui réunit des universitaires, des spécialistes de la pratique muséale ainsi que des représentants de

la communauté pour étudier des préoccupations grandissantes, comme le manque de diversité dans le personnel et la structure de gouvernance des musées, et y réagir de manière créative.

Kim Sawchuk est professeure de communication. Son projet, « Ageing + Communication + Technologies (ACT): Experiencing a Digital World in Later Life », étudie la transformation des expériences du vieillissement dans le contexte d'une multiplication de nouvelles formes de communication médiatisée dans les sociétés réseautées. La nouvelle subvention de la Pr<sup>o</sup> Sawchuk vise le projet « Aging in Data », qui permettra de mener des recherches sur les recoupements entre les études sur l'âge, les études sur les communications et les médias, et les études sur les données sensibles.

**Acquérir des  
connaissances  
précieuses**

▼ **Des chercheurs de Concordia développent des polymères autoréparateurs pour les écrans de téléphone cellulaire fissurés**

À la Faculté des arts et des sciences de Concordia, un chercheur et une chercheuse du groupe de recherche OH s'emploient à donner aux téléphones cellulaires des propriétés autoréparatrices, mais leur recherche pourrait avoir une portée plus large.

« L'une des plus grandes difficultés dans ce type de projet est de maintenir l'équilibre entre les propriétés mécaniques et autoréparatrices », indique Twinkal Patel (B. Sc. 2017), doctorante et auteure principale d'un article publié dans *ACS Nano*. Elle ajoute : « Nous voulons rendre possible la réparation complète des fissures à température ambiante. C'est ce détail qui rend notre recherche unique. » Pothana Gandhi Nallepalli, boursier postdoctoral Horizon, est coauteur de l'article.

**Lire pour le plaisir a une influence positive sur les habiletés verbales**

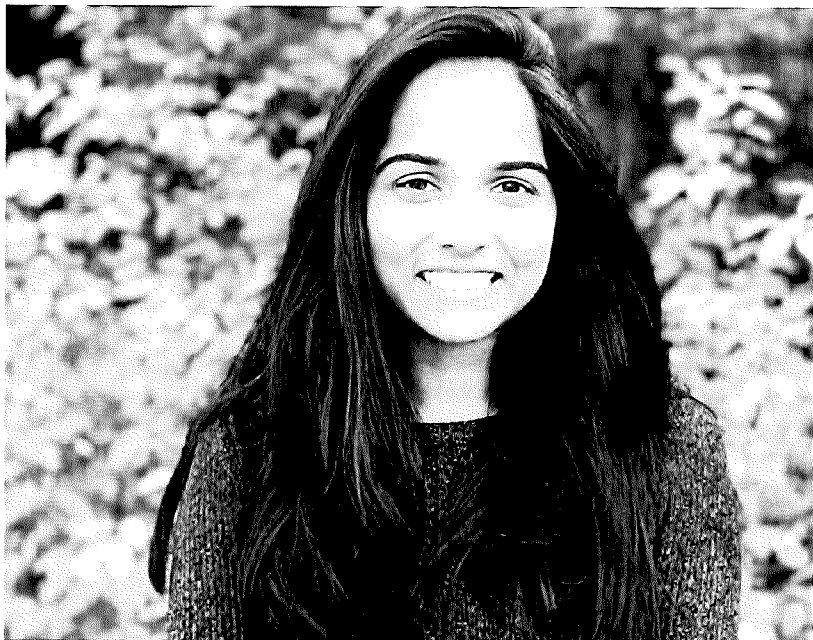
Une nouvelle étude, coécrite par la professeure en éducation Sandra Martin-Chang et la doctorante Stephanie Kozak, et parue dans la revue *Reading and Writing*, montre que plus une personne lit d'ouvrages de fiction (peu importe lesquels), meilleures seront ses compétences linguistiques.

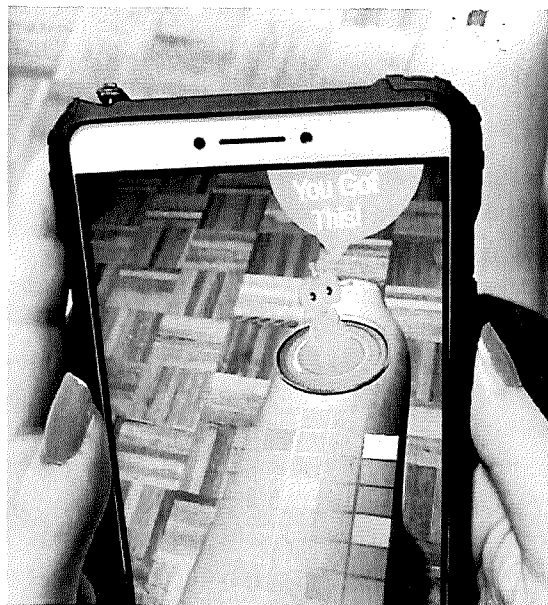
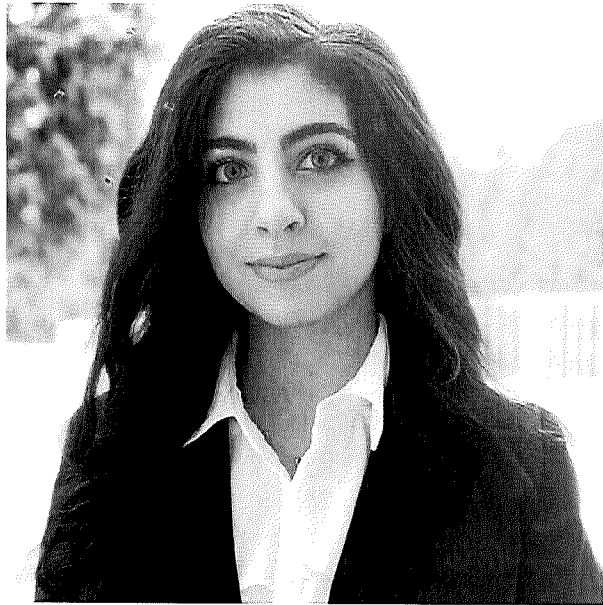
Les deux chercheuses ont constaté que les gens qui aiment lire de la fiction pour le plaisir et qui s'identifient comme des lecteurs réussissent mieux les tests d'aptitude linguistique que ceux qui lisent surtout pour obtenir certains renseignements. « C'est un peu comme ces recherches qui disent que le chocolat est bon pour la santé, résume la P<sup>re</sup> Martin-Chang : le plaisir coupable de lire de la fiction est associé à des avantages cognitifs et verbaux. »

**Une chercheuse de Concordia est doublement récompensée pour ses efforts en matière de prédiction et de dépistage du cancer**

Parnian Afshar (doctorante à l'Institut d'ingénierie des systèmes d'information de Concordia) travaille en radiomique, un domaine émergent lié à l'imagerie médicale. La radiomique emploie des techniques d'apprentissage profond pour extraire des éléments d'imagerie médicale qui sont autrement invisibles, ce qui permet aux médecins de diagnostiquer les tumeurs plus tôt. M<sup>me</sup> Afshar cherche à améliorer la précision et la prédiction des méthodes de détection du cancer. « Mes travaux de recherche visent à explorer et à perfectionner les techniques d'apprentissage automatique et d'apprentissage profond aux fins cruciales de l'imagerie médicale », indique-t-elle.

La chercheuse a reçu une bourse Borealis AI Global 2021 (10 000 \$) pour ses travaux novateurs, ainsi que le prix Relève étoile Louis-Berlinguet pour un article publié dans *Scientific Reports*.





▲ **Une étudiante du 1<sup>er</sup> cycle a créé une application pour soulager l'anxiété des personnes vivant avec la sclérose en plaques**

Il y a quelques années, Donya Meshgin, étudiante au baccalauréat inscrite à l'option logiciels en temps réel, intégrés et d'avionique de l'École de génie et d'informatique Gina-Cody, a vu une amie proche perdre temporairement la vue dans un œil à cause de la sclérose en plaques. « J'ai constaté à quel point il était difficile pour elle de suivre le traitement prescrit par son médecin », se rappelle l'étudiante.

Cette expérience a orienté ses travaux de recherche, récemment publiés dans la revue *Computer Methods in Biomechanics and Biomedical Engineering: Imaging & Visualization*. M<sup>me</sup> Meshgin a conçu une application nommée MSease, qui vise à « soulager l'anxiété et la douleur perçue en lien avec les injections durant l'administration des médicaments ».

**Un professeur est nommé cotitulaire d'une chaire de recherche unique en IA et en santé**

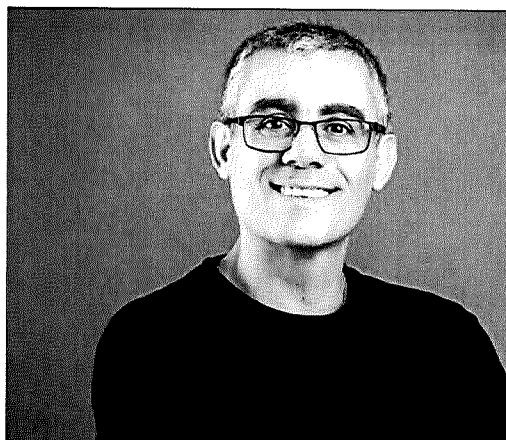
Grâce à une subvention de recherche de 1,5 million de dollars sur trois ans accordée par le Fonds de recherche du Québec – Santé, Simon Bacon, professeur au Département de santé, de kinésiologie et de physiologie appliquée, est devenu cotitulaire d'une chaire de recherche dans le domaine de la santé fondée sur l'IA. Les cotitulaires conjugueront leurs efforts et compétences pour discerner et mesurer l'ambivalence en matière de santé au moyen de la reconnaissance automatique des expressions assistée par intelligence artificielle.

Le professeur Bacon est aussi titulaire d'une chaire de mentorat en essais cliniques comportementaux, novateurs et axés sur les patients et patientes (Stratégie de recherche en santé axée sur le patient des Instituts de recherche en santé du Canada), et codirecteur du Centre de médecine comportementale de Montréal.

**La FCI finance des travaux de recherche de Concordia visant à concevoir des villes intelligentes ▼**

Avec l'appui de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), Chadi Assi, professeur à l'Institut d'ingénierie des systèmes d'information de l'Université Concordia et titulaire de la chaire de recherche de l'Université Concordia en technologies avancées de l'Internet (niveau 1), repense les réseaux électriques du Québec à l'aune de la popularité grandissante des véhicules électriques tout en privilégiant la sûreté et l'adaptabilité.

Son projet, « Pour des villes intelligentes résilientes favorisant les interactions énergie-véhicule-humain », a reçu un financement total de 1,8 million de dollars. « Nous bâtirons un réseau sûr et résilient qui permettra aux villes intelligentes reliées à l'Internet des objets de prospérer et de croître », indique-t-il.



▼ **La recharge simultanée de milliers de véhicules électriques représentera un défi pour les villes**

La demande en véhicules électriques est en hausse sur le marché automobile. Dans un article publié dans le *World Electric Vehicle Journal*, le boursier postdoctoral en génie électrique et informatique Claude El-Bayeh et ses collègues se penchent sur les stratégies actuelles et futures de recharge et de décharge des véhicules électriques à l'aune de facteurs comme l'économie, le niveau de complexité et l'effet sur les réseaux électriques.

« S'il y a un million de voitures électriques et qu'elles sont toutes mises en charge en même temps, il y aura énormément de problèmes sur le réseau et il pourrait en résulter des pannes d'électricité, explique M. El-Bayeh. C'est pourquoi nous devons mettre au point des algorithmes qui assurent un équilibre entre les contraintes exercées sur les réseaux et les besoins des gens qui conduisent ces véhicules. »

**Une professeure dirige un groupe transnational de promotion de l'égalité des sexes en Afrique de l'Ouest**

Concordia continue d'approfondir ses partenariats internationaux, et c'est dans cette optique qu'elle collaborera avec des universitaires d'Afrique de l'Ouest dans le cadre d'un projet du programme Boursiers de la reine Elizabeth visant à promouvoir le cinquième objectif de développement durable de l'ONU, soit l'égalité des sexes.

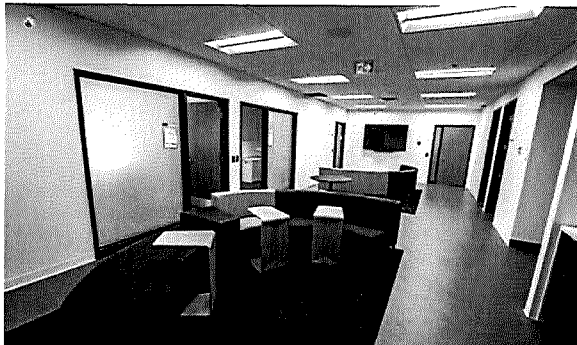
« Nous voulons bâtir un partenariat vraiment dynamique et non colonial entre Concordia et les universités d'Afrique de l'Ouest, explique Océane Jasar, professeure adjointe de sociologie et d'anthropologie, qui dirigera le projet. À terme, ajoute-t-elle, nous voulons enrichir les études africaines à Concordia et lancer une collaboration durable avec l'Afrique de l'Ouest, au-delà du calendrier sur trois ans. »

**Des chercheurs mettent au point une nouvelle méthode pour détecter le cancer à l'échelle nanométrique**

Un article dirigé par des chercheurs de Concordia et publié dans la revue *Biosensors and Bioelectronics* décrit une nouvelle méthode de biopsie liquide intégrant la technologie du laboratoire sur puce qui, selon les auteurs, peut permettre de détecter le cancer avant même la formation d'une tumeur. Muthukumaran Packirisamy, principal auteur de l'article et professeur de génie mécanique, industriel et aérospatial, est également directeur du Laboratoire de biomicrosystèmes optiques de Concordia.

Grâce à des particules magnétiques recouvertes d'un agent de liaison spécialement conçu, la puce de biopsie liquide attire et piège en quelque sorte les particules contenant des biomarqueurs cancérogènes. Une analyse approfondie permet d'identifier le type de cancer dont elles sont porteuses, ce qui peut grandement améliorer le diagnostic et le traitement.





## FAITS SAILLANTS

### ◀ De nouveaux espaces qui invitent à la collaboration et à l'innovation

L'Institut des villes nouvelle génération de Concordia a déménagé au 14<sup>e</sup> étage du pavillon ER, dans une aire qui lui est spécialement réservée. Ce pavillon abrite la chaire d'excellence en recherche du Canada sur les collectivités et les villes intelligentes, durables et résilientes. « Un lieu stimulant facilite les expériences d'apprentissage et de collaboration positives et productives », explique Ivona Bossert, chef de la conception et agente de la mobilisation du savoir à l'Institut.

Le Service de gestion immobilière de Concordia a mené à bien l'un de ses projets les plus ambitieux : transformer le sixième étage du pavillon Henry-F.-Hall en espace lumineux, souple et inclusif. « Au lieu de simplement adapter l'ancien lieu, nous avons décidé de tout repenser de fond en comble », souligne Marie-Claude Lavoie, vice-rectrice adjointe à la gestion immobilière.

Le Carrefour des sciences appliquées de Concordia a obtenu la très prestigieuse certification Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) Or. Le Carrefour, qui a ouvert ses portes en 2020, respecte les rigoureuses normes du Conseil du bâtiment durable du Canada en ce qui concerne le bien-être des membres de la communauté et la réduction de l'impact environnemental.

Repenser nos installations



# ESPACES NOUVELLE GÉNÉRATION

# ENGAGEMENT NOUVELLE GÉNÉRATION

*Accélérer le progrès pour notre  
communauté et pour le monde*

## FAITS SAILLANTS

*Concordia célèbre l'excellence,  
la détermination et la ténacité des  
étudiants noirs et des étudiantes noires* ►

Même s'il est célébré aux États-Unis le 19 juin depuis 1865, en 2021, le Juneteenth y est devenu un jour férié fédéral. Il marque l'anniversaire de la libération des personnes noires réduites en esclavage au Texas, dernier état de la Confédération à abolir l'esclavagisme institutionnel.

À Concordia, le 19 juin marquait une autre occasion : la toute première célébration annuelle des diplômés noirs et des diplômées noires de l'établissement. Cette célébration de l'excellence des étudiants noirs et des étudiantes noires a suscité des larmes de joie et du soulagement, malgré des émotions mitigées.

L'événement, qui s'est déroulé en ligne, a débuté par un mot de la coordonnatrice fondatrice et directrice du Bureau des perspectives noires, Annick Maugile Flavien, qui a organisé la célébration avec le soutien de son équipe et d'une petite armée de collaborateurs et collaboratrices. Le recteur de l'Université, Graham Carr, a adressé un message aux diplômés noirs et aux diplômées noires.

### **Le Bureau de l'équité nomme sa première directrice générale**

Lisa White est la première directrice générale du Bureau de l'équité de l'Université Concordia. Forte d'une expérience exhaustive de l'application et de l'administration du Code des droits et des obligations de l'établissement, M<sup>me</sup> White privilégie la sensibilisation et l'éducation, ayant œuvré durant près d'une décennie à répondre aux enjeux de la discrimination et de l'équité au sein de la communauté universitaire.

Le Bureau de l'équité supervisera l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action de Concordia en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, coordonnera et harmonisera les ressources et les initiatives dans ce domaine à l'échelle de l'Université, et offrira des services et du soutien à la communauté.

### **Angélique Willkie devient conseillère spéciale auprès de la vice-rectrice exécutive**

Angélique Willkie, professeure agrégée en danse contemporaine, a été nommée au poste de conseillère spéciale en matière d'intégration des Noirs et de savoirs noirs auprès de la vice-rectrice exécutive aux affaires académiques. L'établissement de cette charge fait écho à la conversation mondiale renouvelée sur le racisme envers les personnes noires et appuie les efforts continus de l'Université pour lutter contre celui-ci.

Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, Angélique Willkie aura pour principales responsabilités de continuer à présider le groupe de travail du recteur sur le racisme contre les Noirs et, à terme, de présenter au recteur un ensemble exhaustif de recommandations ainsi qu'un plan d'action pour combattre le racisme contre les Noirs à l'Université.

### **Concordia signe la Charte de Scarborough pour lutter contre le racisme envers les personnes noires**

Concordia s'est jointe à plus de 40 universités et collèges canadiens en signant la *Charte de Scarborough*. Les signataires s'engagent à lutter contre le racisme envers les personnes noires. La charte découle des premières rencontres tenues par les universités canadiennes à l'été et l'automne 2020, dans le cadre du forum *Dialogues nationaux et plan d'action pour favoriser l'inclusion dans l'enseignement supérieur et les communautés*. Elle détaille les principes, les actions et les engagements nécessaires pour collectivement reconnaître l'exclusion, la cibler et y remédier en luttant contre le racisme envers les personnes noires et en cultivant l'équité et l'inclusion.

### **Un institut d'été axé sur l'histoire orale explore le féminisme intersectionnel**

Les membres du Centre d'histoire orale et de récits numérisés de Concordia et du Scottish Oral History Centre de l'Université de Strathclyde, à Glasgow, se sont réunis virtuellement pour échanger au sujet des nouvelles recherches dans le domaine, autour du thème *Embodied Stories: Gender, the Body and Oral History* (« récits incarnés : genre, corps et histoire orale »).

« J'ai compris que les spécialistes de l'histoire orale découvrent continuellement des choses inattendues dans leurs recherches lorsque la parole est donnée aux femmes, explique Cynthia Hammond, professeure d'histoire de l'art et coorganisatrice de l'événement. Par exemple, Leyla Vural a présenté ses travaux sur les militantes trans de Stonewall, dont le souvenir a été quelque peu effacé au regard de ce tournant des politiques LGBTQIA2+. »





***Un projet de journalisme d'enquête se penche sur la qualité de l'eau et la santé dans les collectivités autochtones***

L'Institut du journalisme d'enquête de Concordia a lancé un projet intitulé « Clean Water, Broken Promises », une enquête collaborative sur les réseaux d'alimentation en eau dans les collectivités autochtones au Canada. Au total, 75 étudiantes et étudiants de 10 universités et collèges canadiens participent à cette initiative, de même qu'une vingtaine de journalistes représentant six organes de presse. Plus de 30 articles relatant les expériences vécues par 122 responsables de l'exploitation d'usines de traitement de l'eau ont été publiés.

***Ouverture du Centre de recherche sur les avenir autochtones ▼***

Concordia a lancé le premier centre de recherche autochtone reconnu par une université. Le centre est dirigé par Jason Edward Lewis, titulaire de la chaire de recherche de l'Université Concordia en médias informatiques et en imaginaire de l'avenir autochtone (niveau 1), et Heather Iglooliorte, titulaire de la chaire de recherche de l'Université Concordia en arts circumpolaires (niveau 1).

Le centre représente plusieurs années de dur labeur ainsi qu'un pas de géant collectif pour la recherche menée par les personnes autochtones à l'Université. « Nous prévoyons élargir la portée du projet et toucher chaque sphère de l'Université à mesure que nous avancerons, indique la P<sup>re</sup> Iglooliorte. L'arrivée de nouveaux membres autochtones du corps professoral et la création de nouveaux postes nous permettront de grandir avec dynamisme. »



### ◀ **Concordia souligne la Journée du chandail orange**

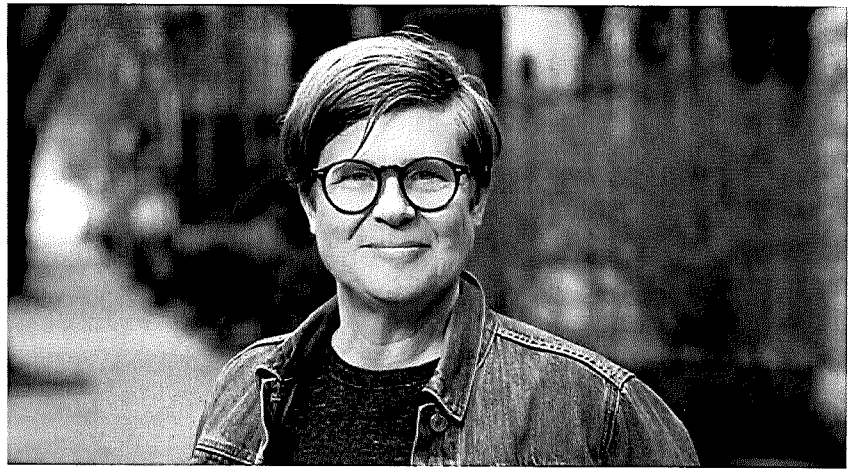
Le 30 septembre, plusieurs membres de la communauté de Concordia ont souligné la Journée du chandail orange en portant cette couleur. L'événement national rend hommage aux survivantes et survivants des pensionnats autochtones au Canada. Née de l'histoire de Phyllis Webstad, dont le chandail orange a été confisqué et remplacé par un uniforme scolaire en 1973, cette journée de commémoration vise aussi à sensibiliser le public aux conséquences intergénérationnelles du système des pensionnats.

Hilary Rose, professeure agrégée de sciences humaines appliquées, et d'autres membres du corps professoral en sciences humaines appliquées ont revêtu des chandails orange lors de la Marche de Concordia, en septembre, et recueilli plus de 3 000 \$ pour une bourse d'entrée destinée aux étudiants autochtones.

### **L'École de gestion John-Molson de Concordia reçoit une Certification Parité**

Pour la deuxième fois, l'École de gestion John-Molson de l'Université Concordia s'est vu octroyer une Certification Parité de La Gouvernance au Féminin. Cet organisme canadien sans but lucratif appuie les femmes dans le développement de leur leadership, leur avancement de carrière et leur accession à des sièges au sein de conseils d'administration partout au pays. En 2019, John-Molson était devenue la première école canadienne de commerce à recevoir la certification.

« Il est impératif que nous travaillions ensemble pour créer et appuyer des occasions qui contribuent à l'avancement des femmes dans les domaines du leadership et de la gouvernance », affirme Anne-Marie Croteau, doyenne de l'École.



### **La jeunesse queer donne un nouveau sens au fait d'habiter un quartier LGBTQ ▲**

Julie Podmore, professeure adjointe affiliée (géographie, urbanisme et environnement), se penche sur le Mile-End comme noyau queer de la ville dans un chapitre de l'ouvrage *The Life and Afterlife of Gay Neighborhoods: Renaissance and Resurgence*. L'arrivée de jeunes personnes queers dans le Mile-End a coïncidé avec l'émergence de ce quartier comme épicentre de la culture indépendante.

« Quand j'ai conçu le projet, il y a environ 10 ans, on commençait à parler de la "dégai-isation" des villages gais et de l'émergence de quartiers queers, explique la Pr<sup>o</sup> Podmore. J'ai été témoin de ce phénomène dans le Mile-End ».

### **Le Paysage de l'espoir de l'Université Concordia élargit ses initiatives artistiques axées sur la résilience**

Le projet « Paysage de l'espoir » de Concordia a reçu près de 430 000 \$ pour accroître considérablement ses activités de recherche sur les discours haineux et la discrimination au Québec. Ce financement permet à l'équipe transdisciplinaire d'organiser des ateliers et de créer des installations et des événements performatifs dans la région de Montréal, en collaboration avec les communautés marginalisées, notamment les jeunes personnes noires ou racisées, et à Chicoutimi, en collaboration avec des partenaires communautaires autochtones.

Le cofondateur Vivek Venkatesh est cotitulaire de la Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents, directeur du Centre d'études sur l'apprentissage et la performance de Concordia, et professeur en pratiques inclusives en arts visuels. Pour lui, ce soutien financier récompense plusieurs années passées à nouer des relations interdisciplinaires entre Concordia, d'autres universités québécoises et différents partenaires communautaires dans la province.



# AGILITÉ FACE À LA COVID-19

## Une réponse créative à la pandémie

### FAITS SAILLANTS

*Une étude internationale menée par une équipe montréalaise permet de mieux comprendre les taux de vaccination et la réticence envers les vaccins*

Une étude internationale menée par une équipe montréalaise sur les attitudes vis-à-vis de la pandémie de COVID-19 examine de près les facteurs qui encouragent la vaccination, ainsi que les motivations des personnes qui continuent de refuser le vaccin.

« Les principaux facteurs qui poussent les gens à se faire vacciner sont tous d'ordre altruiste », résume Simon Bacon, professeur au Département de santé, de kinésiologie et de physiologie appliquée, et l'un des principaux chercheurs responsables de l'étude. « Ils sentent qu'ils font une bonne action, poursuit-il. Les personnes non vaccinées sont davantage préoccupées par la sûreté et l'efficacité du vaccin, et par la possibilité ou non de participer à des événements après s'être fait vacciner. »

Les données montrent que les méthodes coercitives visant à faire augmenter le taux de vaccination, comme le passeport vaccinal, sont généralement populaires au Canada. Cela dit, elles ne sont pas forcément des plus efficaces, car elles ne font rien pour contrer les craintes quant à la sûreté et à l'efficacité du vaccin.



***La COVID-19 n'est pas la grippe, mais elle apporte des enseignements sur la façon de combattre celle-ci***

Un article publié dans la revue *Frontiers in Public Health* par un chercheur et une chercheuse de Concordia et leurs collègues montre que le nombre de cas de grippe au Canada, aux États-Unis, en Australie et au Brésil a largement baissé en 2020-2021... grâce à la COVID-19. En effet, un lien clair existerait entre l'établissement des mesures d'atténuation de la COVID-19, comme le lavage des mains, le port du couvre-visage et la distanciation physique, et la propagation annuelle de la grippe en Amérique du Nord.

« Nous avons également constaté que pendant qu'augmentaient et diminuaient les cas de COVID-19 selon différentes tendances, la grippe, elle, restait essentiellement absente de l'hémisphère Nord comme de l'hémisphère Sud », affirme Jovana Stojanovic, boursière postdoctorale au Département de santé, de kinésiologie et de physiologie appliquée, et auteure principale de l'article. « Cela en dit long sur le haut degré de contagiosité de la COVID-19, comparativement à la grippe. »

***Le personnel et le corps professoral de la Faculté des beaux-arts se mobilisent pour les étudiants***

Elaine Denis, technicienne en arts plastiques, a collaboré avec une équipe de membres du corps professoral et du personnel durant l'été pour préparer cinq trousseaux d'apprentissage en personne et à distance pour neuf sections du programme Fibres et pratiques matérielles. Au début du trimestre d'automne 2021, elle a personnellement livré une demi-douzaine de trousseaux à des étudiantes et étudiants à Montréal et en Estrie.

Mitch Mitchell, artiste interdisciplinaire et professeur ▲ agrégé de médias d'impression et d'arts plastiques, voulait savoir s'il existait une façon plus efficace et économique de produire des presses à gravure de table pendant que l'Université était en confinement, et que les étudiants n'avaient donc pas accès au campus.

« J'ai décidé de repenser complètement les presses, affirme-t-il. Le résultat est une presse beaucoup plus économique, petite, légère, efficace et facile à construire que les modèles commerciaux. C'est également la seule au Canada à posséder ces caractéristiques. »



# APPRENTISSAGE NOUVELLE GÉNÉRATION

*Propulser la recherche étudiante*

## FAITS SAILLANTS

### *La division Fuséologie remporte le premier prix en conception de fusée au défi spatial Base 11*

En 2019, la division Fuséologie de Concordia s'est inscrite au défi spatial Base 11, qui consiste à créer la première fusée civile à carburant liquide capable de s'élever à plus de 100 kilomètres. L'équipe gagnante remporte un million de dollars américains.

Le défi spatial Base 11 est jugé en trois phases. Malgré la concurrence de 35 des meilleures universités d'Amérique du Nord, l'équipe de Concordia s'est classée deuxième durant la première phase, remportant 15 000 dollars américains pour sa conception préliminaire.

Elle s'est ensuite classée première dans le cadre de la phase 2. Le rapport de conception critique (1 600 pages) comportait une description de la fusée, de ses différents systèmes et du processus de réflexion de l'équipe, ainsi qu'une analyse complète de ses travaux. L'équipe se prépare maintenant à la phase finale du défi : un vol à 100 kilomètres d'altitude.

**Charlotte Savage figure sur la liste  
30 under 30 du magazine Forbes  
pour l'année 2021**

Charlotte Savage, qui obtiendra son diplôme de l'École de génie et d'informatique Gina-Cody dans un an, a déjà recueilli 5 millions de dollars en capital d'amorçage pour la jeune pousse HaiLa Technologies.

C'est son apport au développement de la technologie radio novatrice de HaiLa qui a valu à M<sup>me</sup> Savage, chef de l'innovation de l'entreprise, une place sur la liste des personnes de moins de 30 ans les plus prometteuses (30 under 30) du magazine Forbes. La technologie permet aux données des capteurs de surfer sur les ondes existantes, ce qui supprime la nécessité des dispositifs radio énergivores (qui consomment de l'énergie pour émettre les signaux des capteurs afin de transmettre les données). Cela réduit très fortement l'empreinte carbone des capteurs.

**Shaya Ishaq est la première lauréate  
d'une bourse de recherche décernée  
par le Bureau des perspectives noires**

Shaya Ishaq, artiste interdisciplinaire et étudiante au programme de premier cycle Fibres et pratiques matérielles de Concordia, est la première lauréate d'une bourse de recherche décernée par le Bureau des perspectives noires.

M<sup>me</sup> Ishaq est également chercheuse boursière au pôle de recherche sur les textiles et la matérialité de l'Institut Milieux de recherche en arts, culture et technologie. Ses travaux de recherche s'inspirent de l'afrofuturisme, « un tremplin pour la réflexion conceptuelle et la construction du monde », précise-t-elle.



**Nouveaux experts en résidence ▲**

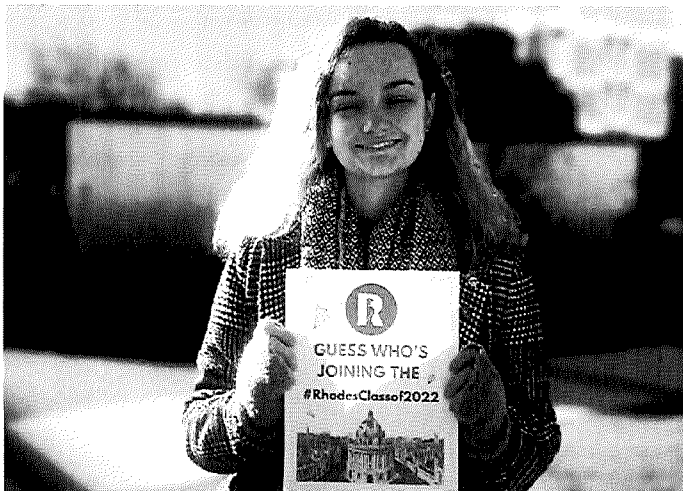
La Bibliothèque de Concordia a accueilli Désirée Rochat (B.A. 2009), éducatrice communautaire et chercheuse transdisciplinaire, à titre de chercheuse en résidence. « Je travaille à préserver l'histoire du militantisme diasporique des personnes noires », indique-t-elle.

Anie Rouleau, innovatrice sociale accomplie et fondatrice et chef de la direction de The Unscented Company, est la nouvelle entrepreneure en résidence de l'École de gestion John-Molson.

**Deux étudiants obtiennent des  
bourses Rhodes et Schwarzman ◀**

Sabine Plummer, étudiante de premier cycle au baccalauréat ès sciences en chimie, a reçu la prestigieuse bourse Rhodes. En octobre 2022, elle se joindra ainsi à plus de 100 boursières et boursiers du monde entier à l'Université d'Oxford, au Royaume-Uni, pour faire partie d'une communauté internationale déterminée à changer le monde. « Oxford est aussi un lieu riche en art et en histoire, et j'aurai la chance de pouvoir en profiter », souligne-t-elle.

Aiden Cyr a été nommé premier boursier Schwarzman de Concordia et poursuivra une maîtrise en affaires mondiales à l'Université de Tsinghua, à Beijing, en Chine. « Je me passionne pour les relations autochtones, particulièrement en ce qui concerne les changements climatiques et la violence sexiste », affirme-t-il.



# INNOVATION NOUVELLE GÉNÉRATION

## FAITS SAILLANTS

*Concordia est nommée l'une des meilleures écoles de culture maker du monde* ►

Concordia est la seule université québécoise et l'un des six établissements canadiens à figurer au palmarès des 200 universités de culture *maker* de *Make: et Newsweek*.

« Nous travaillons sans relâche pour créer des structures de mentorat et d'orientation qui permettent étudiantes et étudiants de tous les horizons et disciplines de se servir des pratiques matérielles pour acquérir des compétences qui les préparent à leur avenir professionnel et les amènent à devenir des citoyens responsables et attentifs », affirme Ann-Louise Davidson, professeure agrégée en sciences de l'éducation. La P<sup>re</sup> Davidson est titulaire de la chaire de recherche de l'Université Concordia en culture *maker* (niveau 2) et directrice adjointe de l'Institut Milieux de recherche en arts, culture et technologie de Concordia, où elle dirige #MilieuxMake, l'initiative de laboratoire ouvert de l'Institut.

Ouvert en 2021, « le Laboratoire d'innovation se veut un terrain de jeu où les étudiantes et étudiants peuvent formuler des idées audacieuses en toute liberté, puis les soumettre à des cycles répétés d'essais et d'expériences », indique Nadia Bhuiyan, vice-rectrice exécutive adjointe aux partenariats et à l'apprentissage expérientiel, et professeure de génie mécanique, industriel et aérospatial. Elle ajoute : « Surmonter les échecs fait également partie du processus, qui permet de renforcer les compétences en innovation ».

Voir au-delà des  
défis avec inventivité

*Une subvention de 1,6 M\$ pour la recherche sur l'IA et le génie logiciel*

Emad Shihab (professeur agrégé au Département d'informatique et de génie logiciel, et titulaire de la chaire de recherche de l'Université Concordia en analyse logicielle) et son équipe ont obtenu une prestigieuse subvention du Programme de formation orientée vers la nouveauté, la collaboration et l'expérience en recherche (FONCER) du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). La subvention est d'une valeur de 1,6 million de dollars sur six ans.

Ces fonds serviront à soutenir un programme de formation FONCER du CRSNG pour le développement, la mise en œuvre et l'entretien des systèmes logiciels faisant appel à l'IA. Ce programme vise à combiner le génie logiciel et l'IA. « Je suis ravi que le programme tienne compte aussi bien des aspects techniques de l'IA que de ses aspects sociaux », commente le Pr Shihab.

*Une jeune entreprise financée par District 3 se classe deuxième au concours IBM Watson AI XPRIZE*

Aifred Health, une jeune entreprise montréalaise qui fait appel à l'apprentissage machine pour traiter la dépression, a remporté la deuxième place et un million de dollars américains dans le cadre du concours IBM Watson AI XPRIZE.

L'équipe, composée de David Benrimoh, Sonia Israel, Robert Fratila et Kelly Perlman, était l'une des quelque 150 équipes – chacune tirant parti de l'IA pour résoudre les grands défis de l'humanité – à participer au concours lancé il y a maintenant cinq ans.

*Concordia, V1 Studio et le Centre d'innovation et d'entrepreneuriat District 3 lancent un programme d'entrepreneuriat pour les titulaires d'un doctorat*

Après avoir collaboré avec plus de 600 entrepreneurs et entrepreneurs scientifiques au Centre d'innovation et d'entrepreneuriat District 3 de Concordia et dans le cadre du Programme québécois d'entrepreneuriat scientifique, Xavier-Henri Hervé (B. Ing. 1987, D. Sc. 2011) et ses collègues ont constaté un besoin : seulement 1 % des titulaires de doctorat montréalais arrivent à commercialiser leurs travaux de recherche.

M. Hervé a cofondé V1 Studio, qui propulse les entreprises de demain et qui a lancé son propre programme d'entrepreneuriat scientifique en collaboration avec Concordia et District 3. Ce programme postdoctoral de deux ans vise à renforcer les liens entre le milieu de la recherche et le secteur commercial de l'innovation, à cultiver le potentiel de mise en marché chez les candidates et candidats au doctorat ainsi que les personnes nouvellement diplômées, et à les aider à bâtir leur propre entreprise de technologie novatrice.



## AUTRES RÉUSSITES ÉTUDIANTES :

Shaan Baig, étudiant de troisième année en kinésiologie et en physiologie de l'exercice clinique, a reçu un prix Forces AVENIR, catégorie Personnalité, en 2021. Ce prix récompense les étudiantes et étudiants qui se distinguent en réussissant à la fois sur les plans scolaire, personnel et social.

Tristan Gosselin-Hane et Alexandre Lavoie, étudiants du 1<sup>er</sup> cycle en informatique et en génie logiciel, se passionnent pour la cybersécurité. Ils ont fait partie de l'équipe Cubermitis qui est arrivée en tête du classement lors de la compétition nationale de cybersécurité de type « Capture The Flag » de CyberSCI.

Claire Staton, qui a obtenu son B. Sc., *Honours*, en biologie cellulaire et moléculaire dans un programme coop, a reçu une bourse Clarendon pour étudier à Oxford.

Le comité des concours et le comité du concours d'études de cas MBA de John-Molson ont su s'adapter au format virtuel. Résultat : les équipes du 1<sup>er</sup> cycle et du programme de MBA ont connu l'une de leurs meilleures années en ce qui concerne les places sur le podium et les distinctions universitaires.

- ▼ L'équipe masculine de rugby des Stingers de Concordia a gagné son quatrième championnat québécois consécutif.

L'attaquante des Stingers Ambre Mah-Fifi a été repêchée au sein de la première équipe canadienne d'élite de rugby féminin. ▼



## DISTINCTIONS ATTRIBUÉES AU CORPS PROFESSORAL :

Heather Igloliorte, titulaire de la chaire de recherche de l'Université Concordia en arts circumpolaires (niveau 1), a reçu la médaille de l'Académie royale des arts du Canada, qui souligne ses importantes contributions au monde des arts et de la culture.

Nadia Myre (B. Bx-arts 2002), professeure adjointe d'arts plastiques, a reçu le prix Louis-Comtois 2021, qui souligne l'excellence dans le milieu montréalais de l'art contemporain.

Louise Champoux-Paillé, cadre en résidence à l'École de gestion John-Molson et codirectrice du Centre d'entrepreneuriat et de gestion au féminin Barry-F.-Lorenzetti, a reçu la médaille de l'Assemblée nationale du Québec, qui souligne son engagement à épauler les femmes en position de leadership.

Jason Edward Lewis, professeur de design et d'arts numériques, Kathleen Vaughan, professeure d'éducation artistique, et Thanh Dang-Vu, professeur au Département de santé, de kinésiologie et de physiologie appliquée, sont maintenant membres de la Société royale du Canada.

L'artiste Deanna Bowen, professeure adjointe en pratiques de création d'images 2D et 4D intersectionnelles, féministes et décoloniales au Département des arts plastiques, a reçu le plus généreux prix de photographie au Canada : le Prix de photographie Banque Scotia (50 000 \$), qui reconnaît les artistes établis.

L'Institut de chimie du Canada a ajouté Gilles Peslherbe, professeur de chimie et de biochimie, de physique, et de génie chimique et des matériaux, à sa prestigieuse liste de *Fellows*, distinction qui souligne les contributions exceptionnelles au domaine.

L'International Association for Pattern Recognition a décerné son prix King-Sun Fu 2020 à Ching Yee Suen, professeur d'informatique et de génie logiciel, pour sa contribution et ses travaux avant-gardistes en reconnaissance d'écriture manuscrite et en compréhension des documents.



# À PROPOS DE CONCORDIA

**Meilleure université  
en Amérique du Nord**

fondée il y a moins de 50 ans

**75 % des cours**

comptent moins de  
60 étudiants

**Ville préférée  
des étudiants**

en Amérique du Nord

**Parmi les 100  
meilleures universités  
du monde**

pour le soutien aux ODD

Concordia est une université nouvelle génération qui réinvente sans cesse l'avenir de l'enseignement supérieur. Située à Montréal, une ville vivante et multiculturelle, Concordia se classe au premier rang des universités fondées dans les 50 dernières années en Amérique du Nord. Tous les ans, elle accueille quelque 51 000 étudiantes et étudiants grâce à son approche novatrice axée sur l'apprentissage expérientiel et la recherche interfonctionnelle.

**CONCORDIA.CA/FR/A-PROPOS**

## **PROMOUVOIR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU**

Concordia adhère à la Décennie d'action, qui vise à atteindre les ambitieux objectifs de développement durable de l'ONU. Dans cette démarche, nous misons sur nos atouts en matière de santé communautaire, d'ouverture sur le monde, de sécurité hydrique, d'impact environnemental et de conception d'infrastructures durables.

## **UN RÔLE CENTRAL À MONTRÉAL**

Par sa volonté d'appuyer la métropole en propulsant la recherche, l'innovation et la culture, Concordia contribue à la vitalité future de Montréal.

# REGARD VERS L'AVENIR

Les orientations stratégiques de Concordia expriment sa vision de l'avenir ainsi qu'une perspective audacieuse et transformatrice sur les grands enjeux de notre époque.

- 1 DOUBLER NOTRE EFFORT DE RECHERCHE**  
Poursuivre des objectifs de recherche ambitieux, à la mesure de nos compétences, de nos aspirations et de notre goût du défi.
- 2 FORMER LES ÉRUDITS DE DEMAIN**  
Offrir aux générations futures une formation transformatrice, ouverte sur l'extérieur et en phase avec le monde actuel.
- 3 METTRE LA MAIN À LA PÂTE**  
Tirer parti d'expériences riches, hors des classes, pour approfondir l'apprentissage et stimuler le changement.
- 4 RÉAGENCER LES MODÈLES EXISTANTS**  
Proposer des structures souples qui favorisent la mixité intellectuelle et la collaboration interne.
- 5 EXPÉRIMENTER AVEC AUDACE**  
Faire preuve d'inventivité et d'initiative dans la création de l'université de demain.
- 6 TENDRE À UNE CROISSANCE RAISONNÉE**  
Augmenter la capacité d'inscription dans les secteurs où nos forces s'harmonisent aux tendances de la demande.
- 7 S'OUVRIR À LA MÉTROPOLÉ, S'OUVRIR AU MONDE**  
Engendrer un impact public par la recherche et l'apprentissage.
- 8 ALLER PLUS LOIN**  
Refuser le *statu quo* et oser en faire plus pour les membres de notre communauté.
- 9 CULTIVER LA PIÉTÉ**  
Célébrer nos réussites tout en nous efforçant de constituer un legs pour les générations à venir.



## UNE POPULATION ÉTUDIANTE CURIEUSE ET ENGAGÉE

La population étudiante engagée et diversifiée de Concordia insufflé une énergie et une vision dynamiques à l'expérience universitaire.

**Plus de 51 250**  
étudiants

**Plus de 3 000**  
étudiants coop

**10 000**  
étudiants étrangers

**150**  
pays représentés

## RÉSEAU PROFESSORAL

Professeurs et chercheurs nourrissent une collaboration transdisciplinaire et tissent des liens avec la communauté pour assurer une création de savoirs avant-gardiste.

**Plus de 2 250**

professeurs et  
bibliothécaires

**130**

chaires de recherche et  
postes de professeur

**60,5 M\$**

en revenus  
de recherche

## PERSPECTIVES NOIRES

Concordia s'engage à lutter contre le racisme systémique visant les personnes noires, à se montrer inclusive et accessible envers les personnes noires membres de l'effectif étudiant, du personnel et du corps professoral, et à cultiver des relations avec les communautés noires. Le travail du Bureau des perspectives noires est défini par un cadre antiraciste et antioppressif. Il s'appuie sur le militantisme étudiant et communautaire de plusieurs générations de personnes noires.

**73**

cours axés sur les personnes noires,  
autochtones ou racisées

**1968**

fondation de la Concordia Caribbean  
Student Union

**1**

groupe de travail sur le racisme contre  
les personnes noires

**Plus de 2 200**

documents dans le fonds d'archives du  
Centre communautaire des Noirs

## ENGAGÉE À L'ÉGARD DE LA DÉCOLONISATION ET DE L'AUTOCHTONISATION

Concordia reconnaît qu'elle est située sur un territoire autochtone non cédé et que la nation Kanien'kehá:ka est la gardienne des terres et des eaux environnantes. L'Université s'engage à faire partie du processus de vérité et de réconciliation, et à s'impliquer vis-à-vis des réalités autochtones d'aujourd'hui.

**1<sup>er</sup>**

programme de majeure québécois  
portant sur les Premiers Peuples

**1992 :**

ouverture du Centre de ressources pour  
les étudiantes et étudiants autochtones

**1**

plan d'action sur les directions  
autochtones

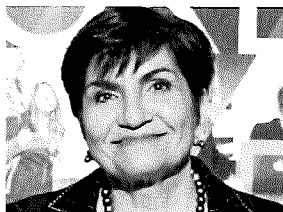
**30**

bourses destinées aux étudiants  
autochtones des cycles supérieurs

# INSPIRER LA PHILANTHROPIE

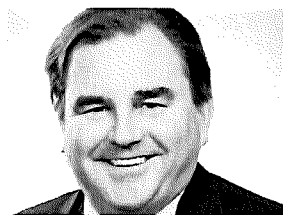
Grâce à la collecte de plus de 225 millions de dollars à ce jour, la **Campagne pour Concordia : Place à la nouvelle génération** continue de transformer l'enseignement, l'apprentissage et la recherche au sein de l'Université. Le rapport *Des dons qui portent* est notre façon de remercier chaleureusement nos donatrices et donateurs de leur générosité envers l'Université en 2021. Consultez le site [concordia.ca/campagne](http://concordia.ca/campagne) pour en savoir plus.

## COPRÉSIDENTS DE LA CAMPAGNE POUR CONCORDIA



**GINA CODY** (M. ING. 1981, PH. D. 1989)  
**DIPLÔMÉE, CHEF D'ENTREPRISE ET PHILANTHROPE**

Reconnue comme l'une des 25 femmes les plus influentes du pays et nommée membre de l'Ordre du Canada en 2020, Gina Cody est une conférencière de renom souvent invitée pour parler d'équité, de diversité et d'inclusion. Elle a été en tête d'affiche de plus de 20 événements en 2021.



**ANDREW MOLSON**  
**PRÉSIDENT DU CONSEIL D'AVENIR GLOBAL,  
VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DE MOLSON COORS  
ENTREPRISE DE BOISSONS, ET PHILANTHROPE**

Membre de l'Ordre du Canada depuis décembre 2020, Andrew Molson a reçu l'Ordre du Québec en mai 2021.



**LINO SAPUTO JR.** (B.A. 1989)  
**PRÉSIDENT DU CONSEIL, PRÉSIDENT ET CHEF  
DE LA DIRECTION DE SAPUTO, ET PHILANTHROPE**

P.-D. G. de l'année du Canada en 2019, Lino Saputo Jr. a reçu le prix Philanthrope par excellence de l'Association des professionnels en philanthropie en 2021.

# RAPPORT SUR LES DONNS

# « ELLE ÉTAIT UNE FORCE DE LA NATURE »

NADIA CHAUDHRI LAISSE  
UN HÉRITAGE DURABLE  
AUX NEUROSCIENTIFIQUES  
DE CONCORDIA

Courageuse. Attentionnée. Talentueuse. Inspirante. On se souviendra tout autant de Nadia Chaudhri, professeure à Concordia, neuroscientifique, mère et épouse, pour son parcours que pour le courage dont elle a fait preuve en nous faisant partager ses derniers jours sur Twitter et dans les médias.

la Pr<sup>e</sup> Chaudhri est décédée le 5 octobre 2021 à l'âge de 43 ans des suites d'un cancer de l'ovaire diagnostiqué plus d'un an auparavant.

Après avoir annoncé publiquement son diagnostic de maladie en phase terminale en 2020, elle a récolté plus de 148 000 abonnés sur Twitter grâce à ses témoignages intimes. Elle s'est également servie du réseau social pour raconter au monde ses combats et ses victoires.

« Aidez-moi à danser pour financer la bourse Envergure Nadia-Chaudhri. » Voilà le message qui a lancé sa collecte de fonds, laquelle allait recueillir un montant record.

Pendant les dernières semaines de sa vie, passées à l'unité de soins palliatifs du Centre universitaire de santé McGill, la Pr<sup>e</sup> Chaudhri a milité pour les étudiantes et étudiants en neurosciences qui sont membres de minorités et de groupes historiquement marginalisés.

Elle a récolté des appuis sans précédent pour sa bourse étudiante en participant à la 32<sup>e</sup> Marche annuelle de Concordia, pour laquelle elle s'est engagée à marcher aussi longtemps qu'elle en serait capable dans l'unité de soins palliatifs. « Vos dons et votre amour me donnent des ailes », a-t-elle confié sur Twitter.

La cause de la Pr<sup>e</sup> Chaudhri a permis de collecter 655 000 \$ auprès d'un nombre record de donatrices et donateurs.



« Nadia était une force de la nature. C'était une chercheuse de grand talent, dont la passion pour l'enseignement et la réussite étudiante n'avait d'égale que son engagement pour la diversité, l'équité et l'inclusion », a déclaré Graham Carr, recteur de l'Université Concordia.

« Elle nous a enrichis. Toute notre communauté est en deuil. Nous offrons nos sincères condoléances à son fils Reza et à son mari Moni, qu'elle avait surnommés affectueusement le soleil et la lune de sa vie, à ses proches, amis et collègues, ainsi qu'aux milliers de personnes qui ont soutenu sa cause. »

Nadia Chaudhri a parlé ouvertement de ce qu'elle vivait sur Twitter et dans les médias pour réclamer un meilleur dépistage du cancer de l'ovaire et plus de financement affecté à la recherche et aux traitements.

## UN HÉRITAGE DURABLE

Défenseuse des jeunes chercheuses et chercheurs venant de milieux divers, la Pr<sup>e</sup> Chaudhri a créé la bourse Envergure Nadia-Chaudhri à Concordia. Cette bourse apporte un financement essentiel aux étudiantes et étudiants en neurosciences comportementales qui se heurtent à des préjugés et à d'autres obstacles systémiques les empêchant de participer activement au domaine.

La bourse annuelle financera des neuroscientifiques membres de groupes sous-représentés, ce qui permettra à une diversité de chercheuses et chercheurs de réaliser tout leur potentiel, tout en contribuant à l'avenir de la recherche en neurosciences. ■

Pour perpétuer l'héritage de Nadia Chaudhri, visitez le site [concordia.ca/wingspanaward](https://concordia.ca/wingspanaward).

# AIDER LA PROCHAINE GÉNÉRATION

## DONS MAJEURS À LA CAMPAGNE POUR CONCORDIA : PLACE À LA NOUVELLE GÉNÉRATION

Au cours de cette année encore très marquée par la pandémie de COVID-19, la Campagne pour Concordia a reçu **59 dons** de plus de **50 000 \$**. Visitez le site Web [concordia.ca/campagne](http://concordia.ca/campagne) pour découvrir notre culture de la philanthropie.

## DONS D'ENTREPRISES

### 2,5 M\$ POUR LES STAGES ÉTUDIANTS ET LA LITTÉRATIE FINANCIÈRE

BMO a remis 2,5 millions de dollars à la Campagne pour Concordia : Place à la nouvelle génération afin de créer le Centre des marchés financiers L. Jacques Ménard-BMO et le programme de stages en beaux-arts BMO.

Le regretté L. Jacques Ménard, C.C., G.O.Q., B. Comm. 1967, LL. D. 2006 et chancelier de Concordia de 2011 à 2014, était également président émérite de BMO Groupe financier au Québec.

« Bien avant que BMO ne définisse sa raison d'être (avoir le cran de faire une différence dans la vie comme en affaires), Jacques Ménard l'incarnait déjà. Fier diplômé de Concordia, M. Ménard a laissé une marque qui dure encore à BMO. En effet, nous visons la croissance des entreprises et des collectivités en vue d'une économie florissante. De plus, nous appuyons l'accès à une éducation de grande qualité qui aide les jeunes à faire carrière et stimule leur créativité », a déclaré Darryl White, chef de la direction de BMO Groupe financier.

Claude Gagnon, président de BMO Groupe financier au Québec, affirme que ce don honore la contribution de L. Jacques Ménard à titre de philanthrope et de dirigeant : « BMO soutient la formation en gestion et la pratique des beaux-arts au profit des étudiantes et étudiants, ainsi que des organisations qui les embauchent. »

Le Centre des marchés financiers L. Jacques Ménard-BMO offrira aux étudiantes et étudiants un enseignement à la fois théorique et pratique. Il permettra de former les professionnelles et professionnels de la finance de demain en plus de faire avancer la recherche universitaire sur les enjeux dans le domaine.

Le programme de stages annuels en beaux-arts BMO permettra à des étudiantes et étudiants prometteurs du premier cycle d'acquies de l'expérience auprès d'organisations externes spécialisées dans leur domaine d'études (histoire de l'art, études cinématographiques, production cinématographique, cinéma d'animation, design et arts numériques, et arts plastiques). Il permettra de financer les allocations de stages étudiants qui favoriseront l'épanouissement des entreprises culturelles. ■





**1** La **Banque Nationale du Canada** a donné **2 millions de dollars** en appui au programme MentorConnect du Centre d'innovation et d'entrepreneuriat District 3. Le programme offre du mentorat en affaires afin d'accompagner les entreprises en démarrage lors de leur passage du concept à la commercialisation.

La **Fondation RBC** a fait un don de **1 million de dollars** au profit du programme Réussir malgré tout, du Service de l'apprentissage expérientiel, et du programme de stages auprès d'organismes sans but lucratif, offert par l'Institut d'enseignement coopératif.

**Hydro-Québec** a fait un don de **500 000 \$** pour soutenir la chaire de recherche Hydro-Québec sur la sécurité des réseaux électriques intelligents et les attaques cyberphysiques : détection, prévention, atténuation et remise en état. Le titulaire de la chaire supervisera les chercheuses et chercheurs de Concordia qui se consacrent à la protection du réseau électrique du Québec contre les cyberattaques.

L'Institut du journalisme d'enquête a reçu un financement de **162 089 \$** du **Google GNI Innovation Challenge** (défi innovation de l'Initiative Google Actualités) afin de créer une banque numérique pour les ensembles de données, les analyses, les cartes, les demandes d'accès à l'information, les sources, les transcriptions d'entrevue et d'autres renseignements.

**Behaviour Interactive**, un studio de conception de jeux vidéo situé à Montréal, a fait un don de **120 000 \$** en appui à l'Institut des villes nouvelle génération.

**Investissements Elmag** a donné **70 000 \$** à la Classique de golf de Concordia en 2021 pour financer les bourses d'études de premier cycle et des cycles supérieurs.

Un don de **50 000 \$** de la **Banque Nationale du Canada** a contribué au financement d'une série de conférences sur la gestion au féminin à l'École de gestion John-Molson.



## DONS DE FONDATIONS

### 2 M\$ POUR STIMULER L'APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL EN BEAUX-ARTS

La Fondation Doggone, créée par la regrettée Elspeth McConnell, a donné 2 millions de dollars afin de financer des stages rémunérés pour les étudiantes et étudiants de la Faculté des beaux-arts. Jumelée au don pour les bourses Elspeth-McConnell en beaux-arts annoncé en 2018, la contribution totale de l'organisme s'élève aujourd'hui à 2,5 millions de dollars.

Au cours des neuf prochaines années, ce don de la Fondation Doggone financera 40 bourses annuelles Elspeth-McConnell en beaux-arts d'une valeur de 5 000 \$.

À cela s'ajoute une somme de 10 000 \$ par année attribuée à la bourse annuelle Bill-McLennan pour les voyages sur la côte du Nord-Ouest, nommée en l'honneur du défunt conservateur émérite du Musée d'anthropologie de l'Université de la Colombie-Britannique. Cette bourse permet à une personne étudiant à temps plein aux cycles supérieurs de se rendre en Colombie-Britannique pour approfondir sa connaissance de l'artisanat et des cultures autochtones de la côte du Nord-Ouest. La lauréate ou le lauréat a l'occasion de collaborer avec l'équipe de recherche et le personnel du Musée d'anthropologie, où a été inaugurée en 2017 la galerie Elspeth-McConnell des chefs-d'œuvre de la côte du Nord-Ouest, ou d'autres établissements.

Paul Marchand, directeur général de la Fondation Doggone, se réjouit à la perspective du renforcement du partenariat avec Concordia. « Les premières bourses que nous avons créées en hommage à Elspeth McConnell ont suscité un intérêt au-delà de nos attentes de la part des étudiants ainsi que de la communauté, déclare-t-il. L'ajout du financement de stages pour de jeunes praticiennes et praticiens prometteurs est un moyen puissant d'honorer la mémoire de notre bienfaitrice. Nous sommes également ravis de célébrer l'héritage de Bill McLennan par une nouvelle bourse. » ■

La **Fondation Hewitt** a fait un don de **1,173 million de dollars** pour financer les camps d'été de Concordia et diminuer les coûts de participation des jeunes défavorisés.

La **Fondation Flanagan** a fait un don de **1 million de dollars** afin de soutenir le Centre pour la justice sociale de Concordia et ses étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs.

Un don de **1 million de dollars** de la **Fondation de la famille J.W. McConnell** soutient les efforts menés par Concordia pour l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies.

Un don de **1 million de dollars** de la **Fondation de la famille Ajram** fait par les donatrices de longue date Gaby Ajram (B.A. 1971) et Genevieve M. Dabrowski-Ajram (B.A. 1971), à la mémoire des parents de Gaby Ajram, répond à divers besoins à Concordia.

La **Fondation canadienne d'études irlandaises** a donné environ **700 000 \$** pour financer un poste permanent de professeur titulaire de littérature irlandaise à l'École des études irlandaises.

La **Fondation Chamandy** a fait un don de **471 033 \$** en appui au programme d'éducation autochtone axé sur le territoire de Concordia, une initiative qui favorise le développement des dirigeants et des communautés autochtones.

L'**Association des étudiants de 1<sup>er</sup> cycle en génie et en informatique** a contribué à l'achat et à l'entretien de matériel de laboratoire et d'informatique à l'École Gina-Cody grâce à un don de **283 095 \$**.

Un don de **150 000 \$** de la **Fondation**

**Jean Paul Riopelle** a permis de créer le Fonds de la Fondation Jean Paul Riopelle au Centre d'histoire orale et de récits numérisés de Concordia. Ce don soutiendra un projet novateur et multicanal qui mettra à l'honneur la vie et l'héritage artistique de Jean Paul Riopelle.

La **Fondation de la famille J.W. McConnell** a donné **150 000 \$** en appui à l'École de gestion John-Molson.

La **Fondation Richard et Edith Strauss** a donné **150 000 \$** en appui à la recherche sur le vieillissement et les troubles liés au vieillissement menée par Vladimir Titorenko à la Faculté des arts et des sciences.

Le **gouvernement de l'Inde** a créé l'**initiative d'enseignement et de recherche Guru-Nanak-Dev-Ji** à Concordia en hommage au fondateur du sikhisme. Cofinancée par le **Conseil indien pour les relations culturelles** et par **Cuckoo Kochar**, diplômé de Concordia (M. Ing. 1978), cette initiative vise à organiser la venue d'un professeur-chercheur invité à l'École de génie et d'informatique Gina-Cody.

La **Fondation de la famille Zakuta** a donné **135 000 \$** pour aider les étudiantes et étudiants ayant des besoins financiers qui sont inscrits au programme de mineure en immobilier de l'École de gestion John-Molson.

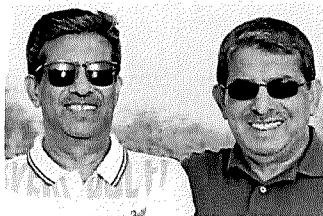
**L'Association des étudiants en commerce et en administration** a fait deux dons totalisant **80 000 \$** pour venir en aide aux étudiantes et étudiants de l'École de gestion John-Molson issus de milieux historiquement sous-représentés qui vivent des difficultés financières.

La **Fondation Froebel** a fait un don de **60 000 \$** en vue de créer une nouvelle bourse de recherche pour les étudiantes et étudiants qui étudient l'éducation de la petite enfance aux départements d'éducation et d'éducation artistique.

La **Fondation J.A. DeSève** a donné **50 000 \$** pour financer des bourses d'études aux cycles supérieurs à l'École de cinéma Mel-Hoppenheim.

## DONS PERSONNELS

### UN DON DE 325 000 \$ POUR HONORER L'HÉRITAGE DE SON FRÈRE



Karna et Jaydeep Gupta avaient six ans de différence. Les deux frères sont des diplômés de Concordia – Karna, B. Comm. 1977 et MBA 1979, et Jaydeep,

B.A. 1982 et MBA 1984. Tous deux ont mené des carrières exceptionnelles à l'international, l'un dans le secteur des technologies et l'autre dans le secteur bancaire.

Malheureusement, Jaydeep Gupta est décédé soudainement en mars 2020 à l'âge de 61 ans. Il était alors directeur régional des services bancaires pour l'Afrique et le Moyen-Orient de la Standard Bank au Royaume-Uni. Son frère aîné en parle comme d'un banquier très respecté qui a « laissé sa marque sur plusieurs continents ».

En hommage à son frère, qui soutenait la diversité et l'égalité, Karna Gupta a donné plus de 325 000 \$ à la Campagne pour Concordia. La bourse de subsistance Jaydeep-Gupta pour les femmes en finance permet de financer à perpétuité deux bourses d'études de premier cycle à l'École de gestion John-Molson.

Défenseur de la parité hommes-femmes sur le marché du travail, particulièrement en finance, Jaydeep Gupta se serait réjoui de la création de ce fonds de dotation, selon son frère.

« Jaydeep aurait adoré cette initiative, a déclaré Karna Gupta. Il a toujours défendu les occasions professionnelles pour les jeunes, et plus particulièrement pour les femmes. »

Anne-Marie Croteau, doyenne de l'École de gestion John-Molson, a remercié M. Gupta de sa contribution, qui appuie la réussite des femmes en finance et honore l'héritage de son frère.

« Ces généreuses bourses de subsistance au premier cycle permettront à des lauréates méritantes de se concentrer sur leurs études plutôt que sur leurs difficultés financières et de maintenir l'excellence universitaire qui propulsera leur carrière en finance », soutient la P<sup>re</sup> Croteau. ■

Pour soutenir la bourse mise sur pied par Karna Gupta, ou la vôtre, visitez le site [engage.concordia.ca/fr/faire-un-don](https://engage.concordia.ca/fr/faire-un-don).



**3 George Lengvari** (B.A. 1963), membre du temple de la renommée des sports de Concordia, a donné **1 million de dollars** à chacune de ses *alma mater*, soit l'Université Concordia et l'Université McGill, en appui au basketball masculin et féminin.

Le fondateur de BFL CANADA, **Barry F. Lorenzetti**, a versé un don de **500 000 \$** pour la création du Centre d'entrepreneuriat et de gestion au féminin Barry-F.-Lorenzetti à l'École de gestion John-Molson.

**4 Dominic D'Alessandro** (B. Sc. 1967, LL. D. 1998), a renouvelé son soutien aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs en faisant un don de **335 000 \$** au fonds de dotation de la bourse Dominic-D'Alessandro.

**Richard Paterson** (B. Comm. 1964) a fait un don de **322 750 \$** afin de soutenir le programme de transition autochtone. Celui-ci aide à éliminer les obstacles à l'éducation postsecondaire et à faciliter l'accès à certains

programmes, notamment en sciences, en technologies, en génie et en mathématiques (STIM). M. Paterson a réalisé ce don par l'entremise de l'organisme American Friends of Concordia, qui permet aux diplômées et diplômés vivant aux États-Unis de faire des dons déductibles d'impôts à l'Université.

**George Lengvari** et la **Fondation Eric Weider** ont versé **320 000 \$** pour financer le fonds de dotation Joe-et-Ben-Weider de bourses de leadership pour les étudiantes et étudiants athlètes. Le fonds finance l'octroi de bourses et la remise de médailles annuellement pour souligner les performances sportives, l'excellence universitaire et l'engagement communautaire.

Un donateur anonyme a versé **179 000 \$** en appui aux étudiantes et étudiants du Département de journalisme de Concordia.

**Neil Whitlock** a donné **150 000 \$** pour créer la bourse Ed-Whitlock à la mémoire de son père. Cette bourse annuelle financera des travaux de recherche aux cycles supérieurs au Centre PERFORM qui portent sur l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées. Toujours prêt à faire la promotion du Centre PERFORM, Ed Whitlock était un marathonien de Milton, en Ontario. Il a établi de multiples records dans son groupe d'âge jusqu'à son décès à l'âge de 86 ans.

**Richard Mackay** (B.A. 1958), a rendu hommage au regretté Mag Flynn, ancien entraîneur des Georgians, l'équipe de basketball de la Sir George Williams University, par un don de **100 000 \$** en appui au basketball universitaire masculin.

4



Une somme totalisant **100 000 \$** a été recueillie grâce à quatre dons de 25 000 \$ en appui aux bourses d'entrée de la **Fondation de Hong Kong pour l'Université Concordia**.

**Donald Poole** (B. Sc. 1972) et **Bonnie Poole** (B. Comm. 1986) ont fait un don de **100 000 \$** en appui au Centre de recherche sur le vieillissement (engAGE), au programme de concours d'étude de cas de l'École de gestion John-Molson ainsi qu'aux étudiantes et étudiants inscrits à la maîtrise ès sciences en chimie.

**Louise Roussele Trottier** (B.A. 1976) a renouvelé son appui en faisant un don de **100 000 \$** pour financer des bourses d'études au premier cycle à la Faculté des arts et des sciences.

**Dario Mazzarello** (B. Comm. 1993) a donné **100 000 \$** pour mettre sur pied les **bourses de subsistance et d'études Dario-Mazzarello** destinées aux étudiantes et étudiants en finance à l'École de gestion John-Molson.

**Leslie Raenden** a donné **60 000 \$** en appui à la formation professionnelle offerte sur la plateforme Art Volte. Initiative de la Faculté des beaux-arts de Concordia, cette plateforme permet d'outiller des praticiennes et praticiens créatifs pour assurer leur réussite à la fin de leurs études.

**Ruth et David Steinberg** ont renouvelé leur appui aux bourses du Département d'études anglaises par un nouveau don de **60 000 \$**.

Un don de **50 000 \$** de **Viswanath Tata** (B. Ing. 1981, M. Ing. 1988), membre du corps professoral à temps partiel du Département de génie mécanique, industriel et aérospatial, a permis la création d'une bourse nommée en l'honneur de ses parents, L.K. Rao et Ramasita Tata. La bourse aidera les femmes d'origine indienne qui étudient à la maîtrise à l'École de génie et d'informatique Gina-Cody.

**David P. O'Brien** a fait un don de **50 000 \$** au fonds du chancelier pour les bourses de subsistance aux étudiants de première génération et aux résidents permanents.

Un don de **50 000 \$** de **Jean-François Dion** (B. Comm. 2002) a financé la bourse de subsistance au premier cycle Jean-François-Dion pour les étudiantes et étudiants en finance. Cette bourse encourage et récompense les personnes qui étudient à temps plein dans ce domaine à l'École de gestion John-Molson.

**Paris Arnopoulos** (B. Sc. 1956, B.A. 1958), professeur émérite en sciences politiques, a versé **50 000 \$** au fonds de dotation Arnopoulos en sciences politiques.



## DONS PLANIFIÉS

### « SIR GEORGE M'A ACCUEILLI LES BRAS OUVERTS » : UN DIPLÔMÉ RECONNAISSANT REDONNE À 96 ANS

Lorsque Robert Kouri (B. Sc. 1948, B.A. 1950) a obtenu son premier diplôme au Sir George Williams College (qui allait devenir plus tard l'Université Concordia à la suite de son union avec le Loyola College), l'établissement venait tout juste d'être accrédité en tant qu'université. C'était en 1948.

« À cette époque, c'était particulier de fréquenter le campus », se remémore M. Kouri, ancien président de l'association des diplômés de Sir George Williams, qui a fait un legs généreux en appui à la Campagne pour Concordia : Place à la nouvelle génération. « C'était une ambiance plus familiale que collégiale. »

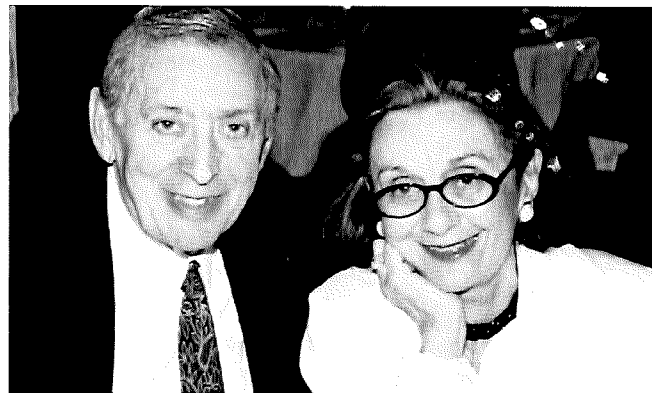
M. Kouri a obtenu un deuxième diplôme de Sir George Williams, puis a été admis à la Faculté de médecine dentaire de l'Université McGill.

Malheureusement, sa famille et lui n'avaient pas les moyens de payer les frais de scolarité. Son père, Albert, originaire de Rashaya, au Liban, recevait un salaire modeste comme vendeur dans une mercerie, tandis que sa mère, Fadwa, qui s'était mariée à 14 ans, devait s'occuper des neuf enfants.

« Nous avions des problèmes d'argent, indique M. Kouri. Je livrais des journaux et donnais des cours particuliers aux enfants après l'école. J'acceptais n'importe quel petit boulot. »

Une fois son plan d'étudier la médecine dentaire tombé à l'eau, M. Kouri est devenu éducateur à la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal, une décision qui a changé le cours de sa vie.

La carrière de M. Kouri a commencé à l'École primaire Nesbitt dans le quartier La Petite-Patrie. Au cours des 35 années suivantes, M. Kouri a enseigné dans de nombreuses écoles montréalaises, en plus de donner des cours d'anglais langue seconde à l'Université McGill et à l'Université de Montréal.



De toutes ses nombreuses réalisations en carrière, il est particulièrement fier de son passage à l'École secondaire Baron Byng, dont il a été le dernier directeur. Pendant des décennies, Baron Byng a été l'une des écoles secondaires publiques dont les élèves affichaient les meilleurs résultats scolaires de toute la ville.

### « MA COMPLICE, MON ÂME SŒUR »

Sa carrière commençait à peine à décoller, lorsqu'un autre événement a bouleversé la vie de M. Kouri. Lors d'une fête en 1954, il a rencontré Joan Bosada, étudiante aux cycles supérieurs à McGill. Ils se sont mariés un an plus tard.

Le couple devait concilier des vies professionnelles bien remplies : Joan Bosada, désormais Kouri, travaillait en thérapie curative à l'Hôpital de Montréal pour enfants, avant de devenir plus tard commissaire à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, tout en contribuant à un éventail de causes caritatives et communautaires.

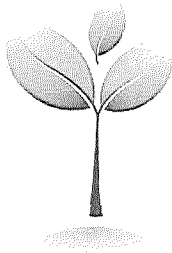
Joan Kouri est décédée soudainement le 6 février 2018 à 86 ans.

Aujourd'hui âgé de 96 ans, Robert Kouri vit seul et attribue sa longévité à son mode de vie actif et à son heureux mariage. Ces temps-ci, il pense beaucoup à celle qui l'a accompagné pendant 63 ans et à ce qu'elle a signifié pour lui. « Joan m'a inspiré. Je lui dois mon succès. Elle était ma complice, mon âme sœur. »

M. Kouri souligne que sa décision de faire un legs pour financer les besoins prioritaires de Concordia est une façon de rendre hommage à sa défunte épouse. « Concordia m'a beaucoup donné, dit-il. Sir George m'a accueilli les bras ouverts lorsque j'ai commencé mes études universitaires en 1944. C'est pour cela, et pour d'autres raisons, que je sentais le besoin de redonner. » ■



**Le savoir ne se perd pas,  
il se transmet.**  
Faites un don significatif et durable.



## En savoir plus sur les dons planifiés à Concordia

Un don planifié peut vous aider à accomplir vos objectifs financiers, philanthropiques et de planification successorale. Les responsables des dons planifiés de Concordia vous aideront à répondre à vos besoins financiers.

---

**COMPOSEZ LE** 514-848-2424, poste 8945 | 1-888-777-3330, poste 8945  
**[concordia.ca/donsplanifies](https://concordia.ca/donsplanifies)**

Un donateur anonyme s'est engagé à léguer **500 000 \$** à la Faculté des arts et des sciences.

Une diplômée anonyme a fait un legs de **240 000 \$** pour financer des bourses de subsistance pluriannuelles décernées à des étudiantes ayant des besoins financiers, de préférence autochtones.

**Robert Walsh** (B. Sc. 1963, D. Sc. 2009) s'est engagé à léguer **200 000 \$** en vue de créer le fonds de dotation Denyse-et-Robert-Walsh en innovation et en entrepreneuriat à l'École de génie et d'informatique Gina-Cody.

**Mary Perri** (B. Comm. 1990, M.A. 1993, Ph. D. 2006) a fait un legs de **125 000 \$** en appui aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs en technologies de l'éducation.

**Marla Lowenthal** (M.A. 1988) a réservé un pourcentage de sa succession au soutien des études des médias.

Une diplômée et son mari se sont engagés à léguer toute leur succession à Concordia.

**Lawrence Colebrook**, ancien membre du corps professoral du Département de chimie et de biochimie, a fait un legs de **100 000 \$** en appui aux sciences à Concordia.

La fille d'une diplômée de Concordia a légué **75 000 \$** à la mémoire de sa défunte mère, qui avait été profondément marquée par son expérience universitaire.

Le père d'un ancien étudiant a fait un legs éventuel de 50 % de ses biens personnels et de ceux de sa femme. Ce don au nom de leur fils rend hommage aux professeurs exceptionnels qu'il a connus à Concordia.

La succession de **Rajendra K. Misra** a fait un don de **100 000 \$** pour financer les besoins prioritaires de Concordia.

## DONS EN NATURE

Le **Groupe Altus**, qui possède le logiciel de gestion d'actifs et de portefeuilles immobiliers ARGUS, a remis des licences d'utilisation du logiciel d'une valeur de **1,04 million de dollars** pour deux cours offerts par le Centre d'études sur l'immobilier Jonathan-Wener.

L'architecte, peintre et photographe **Charles C. Gurd** a fait don de 127 photographies à la Faculté des beaux-arts. D'une valeur estimée à **279 627 \$**, ce don en nature servira d'outil pédagogique et de recherche au Dépôt des collections visuelles.

**Croesus Finansoft inc.** a fait don de licences de son logiciel de gestion de portefeuilles d'une valeur de **293 760 \$** pour les étudiantes et étudiants en finance au premier cycle et aux cycles supérieurs à l'École de gestion John-Molson.

Le fabricant suisse **Posalux SA**, spécialisé en solutions d'usinage sur mesure pour les microtechnologies, a fait don d'une machine d'une valeur de **225 000 \$** qui servira aux travaux de recherche menés par Rolf Wuthrich, du Département de génie mécanique, industriel et aérospatial.

**François R. Roy** a donné l'œuvre *Le cygne sur le lac fait le scorpion à sa manière*, de 1985, une huile sur toile de Leopold Plotek, peintre et professeur au Département des arts plastiques. Évaluée à **55 000 \$**, l'œuvre sera présentée dans le pavillon des arts visuels (VA-250).

La **Fondation Dr. Louis G. Johnson** a fourni un échographe hors laboratoire d'une valeur de **50 000 \$** environ à la Faculté des arts et des sciences.



## DONS ANNUELS

Les membres de la communauté de Concordia sont généreux. Les diplômés, amis, membres du corps professoral et du personnel, retraités et étudiants de Concordia font des dons annuels de 5 \$ à 24 999 \$ afin de financer, entre autres, les bourses d'études et de subsistance, les départements, les services, les programmes de sport, le matériel et les laboratoires de l'Université.

Malgré la pandémie et ses répercussions, 2021 a été une année exceptionnelle pour notre campagne de financement. Concordia a reçu **31 300 dons** de **17 242 donatrices et donateurs** (soit plus que notre moyenne annuelle de 10 000) qui ont appuyé **469 affectations différentes**, pour un total de **3 302 987 \$**. Ce montant ne comprend pas les dons de plus de 25 000 \$ et tous les dons en appui à la **Campagne pour Concordia : Place à la nouvelle génération**.

## ACTIVITÉS PHARES DANS LA COMMUNAUTÉ

### JOURNÉE DE L'ÉCOLE GINA-CODY

L'École de génie et d'informatique Gina-Cody a tenu sa première journée de fierté pour célébrer toute la faculté le 18 mars. La Journée de l'École Gina-Cody comprenait une campagne sur les médias sociaux et deux événements virtuels : une rencontre de mi-journée avec **Charlie Kawwas** (B. Ing. 1993, M. Sc. A. 1999, Ph. D. 2007), qui a été diplômé de l'année et est directeur de l'exploitation chez Broadcom, puis, en soirée, une présentation des travaux de recherche des étudiantes et étudiants. Près de 300 personnes ont participé aux événements en ligne, et le mot-clic **#GinaCodySchool** s'est hissé au rang des tendances nationales sur Twitter.

### JOURNÉE DE L'ÉCOLE DE GESTION JOHN-MOLSON

L'École de gestion John-Molson a célébré sa journée de fierté le 18 novembre. La **Journée de l'École John-Molson** comprenait une campagne sur les médias sociaux, un événement virtuel réunissant six conférencières et conférenciers, et plusieurs activités informelles en personne, comme une cabine photo, ainsi que des cadeaux promotionnels et des prix à gagner. Plus de **160 personnes ont participé** à l'événement virtuel et des **prix totalisant plus de 3 000 \$** ont été remis aux étudiants et aux diplômés.



## CLASSIQUE DE GOLF DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA

Après une pause l'an dernier en raison de la pandémie, le tournoi annuel de golf au profit de la campagne de financement de l'Université est revenu en force le 7 septembre. Grâce au généreux soutien des commanditaires et des gens qui y ont participé, la Classique de golf de Concordia a permis de recueillir la somme impressionnante de **400 000 \$** pour les étudiantes et étudiants, soit le deuxième montant le plus élevé depuis la création du tournoi il y a 17 ans. Depuis ses débuts en 2004, la Classique a permis de recueillir plus de **6,4 millions de dollars pour financer les bourses d'études** et de subsistance.

## LA 32<sup>e</sup> MARCHÉ DE CONCORDIA

La marche de financement annuelle de Concordia a connu un succès record en réunissant **550 marcheuses et marcheurs**, qui ont recueilli **668 000 \$**. Le montant recueilli lors de la 32<sup>e</sup> Marche de Concordia porte le total collecté à plus de **2,5 millions de dollars depuis 1990**. Nous remercions tout particulièrement la marcheuse de l'année, la regrettée Nadia Chaudhri, qui a recueilli plus de **500 000 \$**.

## RÉSEAU CU AT HOME

Lancé en 2020, le réseau CU at Home offre une programmation en ligne : ateliers pour prendre soin de soi, activités pour toute la famille, cours de conditionnement physique, séances d'expression artistique, webinaires de recherche, etc. Près de **81 événements CU at Home** ont été présentés en 2021 à plus de **11 000 participantes et participants**, notamment des activités organisées par l'équipe des relations avec les diplômés, ESPACE 4, le Centre de réussite universitaire, la Galerie Leonard & Bina Ellen, le Centre des dirigeants John-Molson et bien d'autres.

Visitez le site [concordia.ca/cuathome](https://concordia.ca/cuathome).

## LISTE DES NOUVEAUX PROGRAMMES – DU 1<sup>ER</sup> MAI 2021 – 30 AVRIL 2022

Nom	Département ou Faculté
Joint Major in Mathematics and Statistics and Computer Science	Department of Mathematics and Statistics and Department of Computer Science and Software Engineering
Certificate in the Teaching of Higher and Continuing Education (C-TEACH)	School of Graduate Studies
Microprogram in Screenwriting and Independent Producing	Mel Hoppenheim School of Cinema
Microprogram in Web Design and User Interface	Microprogram in Web Design and User Interface

# RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

CONCORDIA.CA



Université Concordia

# Système d'information financière des universités 2021-2022



Chef de la direction financière

Responsable des ressources financières

2023-01-20

Date

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	1
ÉTAT DES PRODUITS	2
ÉTAT DES CHARGES	3
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS	4
<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	
ANNEXE 1 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	ANNEXE 1
ANNEXE 2 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	2
ANNEXE 3 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	3
ANNEXE 4 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	4
ANNEXE 5 : CANCELATION SUBVENTION-MEELS	5
ANNEXE 6 : AJUSTEMENTS APPORTÉS À LA SUBVENTION-MEELS	6
ANNEXE 7 : PRODUITS REPORTÉS	7
ANNEXE 8 : AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE	8
ANNEXE 9 : DÉTAIL AUTRES ACTIFS-PASSIFS	9
ANNEXE 10 : DÉTAIL AUTRES PRODUITS-CHARGES	10
	11
	12
ANNEXE 12 : AVANCES ET INTERFONDS	12A
ANNEXE 12A : INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES VIREMENTS INTERFONDS	13
<del>ANNEXE 13 : ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES</del>	14
ANNEXE 14 : AVANTAGES SOCIAUX	14
ANNEXE 15 : DÉPENSES TERRAINS-BÂTIMENTS	15
ANNEXE 16 : DÉPENSES DIMMOBILISATIONS	16
ANNEXE 17 : SALAIRE MOYEN PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL	17
ANNEXE 18 : FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES (FIO) ET AUTRES FRAIS CHARGÉS AUX ÉTUDIANTS	18
ANNEXE 19 : INFORMATION POUR L'ANALYSE DE LA CONDITIONNELLE	19
ANNEXE 20 : NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUX ANNEXES	20

Université Concordia  
 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE  
 au 30 avril 2022  
 en \$

ACTIF	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement					Autres fonds	Ajustements	Total
		1	2	3	4	5			
1	Encaisse (001)	50						10,766,000	1
2	Placements à court terme (005)	50	10,766,000					(0)	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	50							3
4	Fonds déduits par un fiduciaire (090)	50							4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	50	31,219,000					31,219,000	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	50	8,334,475					8,334,475	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	50	12,047,487	45,135,704			0	89,847,099	7
8	Engagements exigibles à court terme (141, 142)	50				32,663,908			8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	50		116,839,660			139,045,422	12,801,094	9
10	Frais payés d'avance (070)	50	3,858,841	227,245				(268,686,175)	10
11	Stocks (075)	50	573,882					8,940,086	11
<b>Total des passifs court terme</b>			<b>66,799,684</b>	<b>162,202,609</b>	<b>37,517,808</b>	<b>139,045,422</b>	<b>12,801,094</b>	<b>(268,686,175)</b>	<b>149,650,412</b>
<b>Actif à long terme</b>									
12	Frais reportés (080)	50	259,089	0				259,089	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	50			51,436,472			51,436,472	13
14	Placements à long terme (125, 130)	50	347,088,000		(0)			347,802,712	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	50		714,712					15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	50							16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16						1,012,807,186	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	50							18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9							19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	50							20
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>			<b>414,146,772</b>	<b>162,917,321</b>	<b>1,101,761,566</b>	<b>139,045,422</b>	<b>12,801,094</b>	<b>(268,686,175)</b>	<b>1,561,986,000</b>

Université Concordia  
 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE  
 au 30 avril 2022  
 en \$

PASSIF	Annexe et note à compléter	Fonds de							Total	
		fonctionnement	avec restrictions	d'immobilisations	de donation	autres fonds	Ajustements			
		1	2	3	4	5	6	7		
<b>Passif à court terme</b>										
22	Decouvert de banque (201)	5/0	5,053,000	-	-	-	-	-	5,053,000	22
23	Emprunts à court terme (205)	Note#1 (annexe 20)	138,215,690	-	49,420,394	-	-	-	187,645,085	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	5/0	-	-	-	-	-	-	-	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	-	-	-	-	-	-	-	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	5/0	71,397,367	-	-	-	-	-	71,397,367	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	5/0	-	-	-	-	-	-	-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	5/0	37,342,913	10,769,554	18,675,082	0	27,348	0	66,814,896	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	43,284,612	(0)	-	-	-	0	43,284,611	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	5/0	-	-	-	-	-	-	-	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (314)	5/0	-	-	42,079,637	-	-	-	42,079,637	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	166,465,000	-	102,221,175	-	-	-	268,686,175	32
33	<b>Total du passif à court terme</b>		<b>461,758,582</b>	<b>10,769,554</b>	<b>212,405,288</b>	<b>0</b>	<b>27,348</b>	<b>(268,686,175)</b>	<b>416,274,596</b>	<b>32</b>
<b>Passif à long terme</b>										
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	5/0	138,596,700	-	-	-	-	-	138,596,700	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	5/0	-	-	642,305,002	-	-	-	642,305,002	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	5/0	-	-	-	-	-	-	-	36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	5/0	-	152,147,768	128,173,105	-	-	-	280,320,873	37
38	Juste valeur des instruments financiers dérivés (365)	5/0	-	-	-	-	-	-	-	38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	-	0	(0)	12,750,828	-	12,750,828	39
40	<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>600,355,282</b>	<b>162,917,321</b>	<b>982,883,395</b>	<b>0</b>	<b>12,778,176</b>	<b>(268,686,175)</b>	<b>1,490,247,999</b>	<b>40</b>

**SOLDES DE FONDS<sup>1</sup>**

	Annexe 8	76,532,931	-	79,611,713	139,045,422	-	22,918	-	156,164,644	41
41	Grevé d'allocations d'origine interne	5/0	-	-	-	-	-	-	139,068,340	42
42	Grevé d'allocations d'origine externe (FD et AF)	5/0	(262,761,441)	-	-	-	-	-	(262,761,441)	43
43	Non grevé d'allocation (FP)	5/0	-	-	-	-	-	-	-	44
44	Produits nets non transférés d'allocation d'origine interne (FD)	5/0	-	-	-	-	-	-	-	45
45	Produits nets non transférés d'allocation d'origine externe (FD)	5/0	-	-	39,265,458	-	-	-	39,265,458	46
46	Investi en immobilisations (FD)	5/0	-	-	118,878,170	139,045,422	-	22,918	71,738,000	47
47	<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>(186,208,510)</b>	<b>-</b>	<b>118,878,170</b>	<b>139,045,422</b>	<b>-</b>	<b>22,918</b>	<b>-</b>	<b>47</b>
48	<b>TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>414,146,772</b>	<b>162,917,321</b>	<b>1,101,761,506</b>	<b>139,045,422</b>	<b>12,801,094</b>	<b>(268,686,175)</b>	<b>1,561,986,000</b>	<b>48</b>

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds au début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

	Années et notes à compléter	Fonds de financement						Autres fonds	Ajustements	Total
		1	2	3	4	5	6			
1	50	69 457 521	---	---	---	---	---	---	69 457 521	
2	50	5 287 256	---	---	---	---	---	---	5 287 256	
3	50	17 022 373	---	---	---	---	---	---	17 022 373	
4	40	597 562	---	---	---	---	---	---	597 562	
5	50	104 581 887	---	---	---	---	---	---	104 581 887	
6	50	3 023 460	---	---	---	---	---	---	3 023 460	
7	50	7 308 786	---	---	---	---	---	---	7 308 786	
8	50	38 857 501	---	---	---	---	---	---	38 857 501	
9	50	2 912 728	---	---	---	---	---	---	2 912 728	
<b>10</b>		<b>249 500 053</b>							<b>249 500 053</b>	
11	Années 5	315 177 571	9 080 490	28 529 000	---	---	---	---	352 787 061	
12	50	---	6 537 137	(0)	---	---	---	---	6 537 136	
13	50	5 200 838	36 155 723	4 144 000	---	---	---	---	45 620 561	
14	50	---	(0)	---	---	---	---	---	(0)	
15	50	---	---	---	---	---	---	---	---	
Ajustement des reports et transferts aux immobilisations:										
16	50	---	---	---	---	---	---	---	---	
17	50	---	---	---	---	---	---	---	---	
18	50	---	---	---	---	---	---	---	---	
19	50	---	---	---	---	---	---	---	---	
<b>20</b>		<b>310 008 439</b>	<b>9 080 490</b>	<b>32 673 000</b>					<b>401 761 929</b>	
21	50	799 000	3 617 054	(2 363 915)	---	---	(0)	---	2 052 139	
22	50	---	---	---	---	---	---	---	---	
23	50	---	---	---	---	---	---	---	---	
24	40	---	---	---	---	---	---	---	---	
25	40	1 545 891	17 109 685	3 260 868	---	---	428 788	---	22 345 232	
26	40	---	---	---	---	---	---	---	---	
27	50	---	---	---	---	---	---	---	---	
28	50	2 193 118	1 669 978	---	---	---	---	---	3 863 096	
29	50	11 561 879	848 260	---	---	---	---	---	12 410 139	
30	Années 10	3 939 145	23 444 977	896 923	---	---	---	---	28 281 045	
<b>31</b>		<b>10 939 016</b>	<b>23 444 977</b>	<b>896 923</b>					<b>35 281 916</b>	
<b>32</b>		<b>509 546 518</b>	<b>75 018 326</b>	<b>33 510 973</b>			<b>428 788</b>		<b>618 504 505</b>	

	Autres et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total
	1	2	3	4	5	6	7	
1 Direction	50	18,190,790	80,577	---	---	---	---	18,271,366
2 Dotation	50	271,811,133	527,035	---	---	---	---	272,338,168
3 Entretien	50	138,670,750	1,509,275	---	---	---	---	140,180,024
4 Entretien-entretiens	50	27,781,284	---	---	---	---	---	27,781,284
5 Charges de cours	50	2,411,505	8,097,850	---	---	---	---	10,509,355
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	50	13,820,717	4,409,925	---	---	---	---	18,230,641
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	50	75,518,444	3,232,290	---	---	---	---	78,750,734
8 Personnel professionnel non enseignant	50	10,882,570	295,289	---	---	---	---	11,177,859
9 Personnel de soutien technique	50	54,633,351	1,072,291	---	---	---	---	55,705,642
10 Personnel de soutien de bureau	50	6,369,442	13,208	---	---	---	---	6,382,650
11 Personnel de soutien et courrier	50	83,033,133	4,121,057	---	---	---	---	87,154,190
12 Avantages sociaux (700)	50	---	---	---	---	---	---	---
13 Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	50	10,109,428	---	---	---	---	---	10,109,428
<b>14 TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX</b>	<b>50</b>	<b>148,823,810</b>	<b>25,419,195</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>174,242,995</b>
15 Avantages sociaux finis (704)	50	(2,133,600)	8,217	---	---	---	---	68,614
16 Frais pour congés sabbatiques et déduits (705)	50	60,397	3,291,290	---	---	---	---	4,852,917
17 Subventions productives (706)	50	1,611,527	422,258	---	---	---	---	1,513,665
18 Formation et perfectionnement (710)	50	1,041,407	1,243,822	---	---	---	---	3,706,678
19 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	50	2,463,056	23,744,608	---	---	---	---	45,387,863
20 Bourses (735)	50	21,643,234	374,381	---	---	---	---	31,444,931
21 Subventions, donations et transferts (740, 811, 872)	50	2,770,569	5,745,095	---	---	---	---	25,754,609
22 Fournitures et matériel (745)	50	20,008,644	5,720	---	---	---	---	64,514,9
23 Coûts des machines et véhicules (755)	50	639,820	5,378,301	(0)	---	---	---	47,502,515
24 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	50	40,718,345	196,313	---	---	---	---	56,492,77
25 Valeurs et périodiques (750)	50	366,664	26,978	(0)	---	---	---	13,002,278
26 Charges relatives aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	50	12,973,400	86,335	---	---	---	---	5,579,484
27 Location de bureau et de bâtiment (840, 845)	50	5,493,131	198,156	---	---	---	---	11,624,629
28 Location-exploitation (830)	50	964,474	---	---	---	---	---	2,193,118
29 Tarifaire de code indicatif (865)	50	---	2,193,118	---	---	---	---	---
30 Perte sur vente de placement (886)	50	---	---	---	---	---	---	---
31 Bénéfice sur le solde de capitalisation (892)	50	---	---	---	---	---	---	---
32 Bénéfice de nature non capitalisable (893)	50	---	---	---	---	---	---	---
33 Frais bancaires et charges d'intérêt (855, 851, 852, 853)	50	698,000	(0)	19,646,866	---	---	---	19,646,866
34 Intérêts relatifs aux avances financières (855)	50	---	---	22,025,600	---	---	---	22,722,000
35 Perte sur la cession d'immobilisations (855)	50	---	---	---	---	---	---	---
36 Amortissement des immobilisations (850)	50	---	---	54,215,004	---	---	---	54,215,004
37 Autres charges (869, 870)	50	436,590	7,061,018	0	---	---	---	8,397,608
<b>38 TOTAL DES AUTRES CHARGES</b>	<b>50</b>	<b>109,575,637</b>	<b>51,876,638</b>	<b>48,506,871</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>257,929,015</b>
39 Vente interne (875)	50	---	---	---	---	---	---	---
40 Achat interne (871, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 874, 875)	50	---	---	---	---	---	---	---
41 Chaux et pertes liées (879)	50	109,575,637	51,876,638	---	---	---	---	257,929,015
<b>42 TOTAL DES CHARGES INCLUANT LES SAISIS ET PERTES LIÉES</b>	<b>50</b>	<b>109,575,637</b>	<b>51,876,638</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>257,929,015</b>
<b>43 TOTAL DES CHARGES</b>	<b>50</b>	<b>558,330,583</b>	<b>75,297,832</b>	<b>92,506,671</b>	<b>---</b>	<b>405,670</b>	<b>---</b>	<b>729,141,156</b>
<b>44 EXCÉDENT INSUFFISANT ET DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	<b>50</b>	<b>31,225,035</b>	<b>(279,507)</b>	<b>(62,316,340)</b>	<b>---</b>	<b>22,978</b>	<b>---</b>	<b>(31,341,801)</b>

Note 1 : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources dérivées à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2 : Le montant total des ventes internes présenté à la ligne 39 doit être annulé par le montant total des achats internes présenté à la ligne 40.

Université Concordia  
Évolution des soldes de fonds  
de l'exercice terminé le 30 avril 2022  
en \$

	Ancêtre à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7		
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(186,214,638)	(0)	159,079,818	144,992,352	-	-	117,857,532	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	-	-	-	-	-	-	-	2
3	Solde de fonds retirés	(186,214,638)	(0)	159,079,818	144,992,352	-	-	117,857,532	3
4	Produit de l'année	Annexes 1 et 3 Annexes 2 et 4	73,018,326	33,569,923	-	428,788	-	699,569,554	4
5	Charges de l'année	588,320,883	75,297,832	95,886,871	-	409,870	-	729,917,156	5
6	Excédent (déficit) nettes (produits par rapport aux charges)	31,225,935	(279,807)	(62,316,948)	-	22,918	-	(31,417,601)	6
7	Réveil, autres éléments affectés au régime de retraite et d'avantages compl. de retraite (309)	8,825,000	-	-	-	-	-	(8,825,000)	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	80	-	-	(5,946,930)	-	-	(5,946,930)	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	80	-	-	-	-	-	-	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	280,071	22,115,500	-	-	-	22,395,571	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	22,394,807	564	-	-	-	22,395,371	11
12	Successif	-	0	(40,201,618)	(5,946,930)	-	-	(46,148,548)	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(186,208,510)	0	118,878,170	139,045,422	22,918	-	71,738,000	13

RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS<sup>2</sup>

14	Gravé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	76,552,931	79,611,713	139,045,422	22,918	156,164,644	14
15	Gravé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	80	-	-	-	-	139,066,340	15
16	Non gravé d'affectation (F7)	80	(262,761,441)	-	-	-	(262,761,441)	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	80	-	-	-	-	-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	80	-	-	-	-	-	18
19	Investi en immobilisations (FI)	80	-	39,266,458	-	-	39,266,458	19
20	TOTAUX SOLDES DE FONDS	(186,208,510)	0	118,878,170	139,045,422	22,918	71,738,000	20

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds au début de l'exercice plus les variations de l'exercice. Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université Concordia - Fonds de fonctionnement  
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2022  
en \$

Annexe 1

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terminus et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
1	69,457,521	---	---	---	---	---	---	---	69,457,521
2	---	---	5,287,236	---	---	---	---	---	5,287,236
3	---	---	17,192,373	---	---	---	---	---	17,192,373
4	---	---	557,562	---	---	---	---	---	557,562
5	104,581,887	---	---	---	---	---	---	---	104,581,887
6	2,981,700	---	---	---	---	---	---	---	2,981,700
7	---	---	---	---	41,760	---	---	---	41,760
8	---	---	26,259,139	---	1,308,386	---	---	---	27,567,525
9	---	(0)	2,629,336	---	352,065	11,920,922	313,392	---	15,835,727
10	177,346,481	(0)	54,925,646	---	7,702,612	11,920,922	313,392	---	249,209,053
11	---	---	318,177,571	---	---	0	---	---	318,177,571
12	---	---	---	---	---	---	---	---	---
13	---	---	5,320,858	---	---	---	---	---	5,320,858
14	---	---	---	---	---	---	---	---	---
15	---	---	320,498,429	---	---	0	---	---	320,498,429
16	---	---	799,000	---	---	---	---	---	799,000
17	---	---	---	---	---	---	---	---	---
1	---	---	---	---	---	---	---	---	---
2	106,548	---	36,061	---	442,549	252,303	21,844	---	1,548,894
3	769,239	---	---	---	---	---	---	---	2,193,118
4	103,613	23,248	138,515	---	3,910,524	816,045	6,549,894	---	11,561,879
5	69,205	---	413,589	---	2,534	---	3,293,618	---	3,976,446
6	---	---	---	---	---	---	---	---	---
7	1,138,795	59,349	3,371,491	---	4,355,607	1,068,437	9,845,356	---	19,839,036
8	178,485,277	59,349	375,795,566	---	12,058,219	12,989,360	10,158,748	---	589,716,518



Université Concordia  
Produits par fonction - Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2022  
en \$

Annexe 3

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
	Engagement Recherche	Engagement	Recherche	Soutien à l'engagement et à la recherche	Administration	Terminale et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises affiliées	Aliments	Total
1. Autres frais financiers avec étudiants (439)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2. Total des produits provenant des étudiants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Subvention du Ministère (433)	-	1,961,264	-	831,220	3,020,646	-	40,090	3,197,290	-	-	9,089,496
4. Autres subventions provinciales (403, 410, 427, 493, 496, 497)	-	367,677	5,693,647	-	-	-	270,133	5,638	-	-	6,317,117
5. Subvention du gouvernement du Canada (413, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	-	277,126	3,731,932	-	-	-	146,663	-	-	-	3,648,721
6. Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (424, 426, 428, 429)	-	-	(9)	-	-	-	-	-	-	-	(9)
7. Total des subventions	-	2,606,068	11,427,579	831,220	3,020,646	-	476,819	3,201,048	-	-	51,573,349
8. Bénéfice et de dividendes (431)	-	1,778,832	120,298	43,992	40,133	-	161,719	1,370,118	-	-	3,617,064
9. Bénéfice par les actions émises (440)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10. Produits pro causa du fond de dotation (443)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11. Produits provenant d'actes fondation (449)	-	5,023,716	8,099,043	41,681	1,980,843	-	499,316	1,430,034	(9)	(9)	17,109,483
12. Subvention et dons aux environnements (410)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13. Ombis sur l'état de planification (425)	-	441,218	42,228	792,329	81,990	-	403,328	71,684	-	-	1,469,378
14. Autres cotisations (469)	-	706,581	29,718	0	-	-	-	-	-	-	113,260
15. Autres produits (466, 479)	-	-	-	910,004	2,102,208	12,633	1,006,563	2,981,886	-	-	23,444,977
16. Total des produits autres	-	8,208,200	8,291,746	910,004	2,102,208	12,633	1,006,563	2,981,886	-	-	23,444,977
17. TOTAL DES PRODUITS	-	10,814,207	49,719,325	1,742,211	5,113,613	12,683	1,543,382	6,082,934	-	-	75,018,326

Université Concordia - Fonds avec restrictions  
 Charges par fonction - Fonds avec restrictions  
 de l'exercice terminé le 30 avril 2022  
 en \$

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Secours à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Emplois auxiliaires	Affectations	Total
1	31251	-	-	-	-	-	40246	-	-	-	80277
2	-	373380	-	31499	-	-	41648	78319	-	-	537033
3	-	151948	129081	-	-	-	159275	-	-	-	1509275
4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5	-	591714	7340290	1410	166	-	51550	8211	-	-	809250
6	-	254345	3791212	2376	8201	-	55353	38017	-	-	4409242
7	-	1486077	282994	65280	347021	-	157074	551385	-	-	3322590
8	-	382729	7146	-	15371	-	238734	-	-	-	254549
9	-	521207	30390	-	67246	-	122117	327432	-	-	1097291
10	-	-	-	-	-	-	-	13208	-	-	13208
11	-	819222	2211149	22292	110569	-	181417	256495	-	-	4111097
12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
15	-	4098238	15488414	111126	\$50345	-	1408326	1353456	-	-	23419195
16	-	13409	8217	-	-	-	3408	-	-	-	8217
17	-	324273	31308	-	23	-	2424	5380	-	-	324129
18	-	14849	68432	151019	6100	-	729	115817	-	-	124022
19	-	290314	1410648	-	7380	-	600	429391	-	-	2374468
20	-	439769	101223	21000	3373	-	75706	98492	-	-	374391
21	-	21469	438580	1094135	672	-	37115	63101	-	-	5745595
22	-	-	570	-	-	-	-	-	-	-	570
23	-	316619	299720	201096	2181101	12651	590561	205868	-	-	6730
24	-	18409	9702	122631	-	-	-	-	-	-	6730
25	-	133	2249	-	-	-	2482	722	-	-	194313
26	-	47031	39300	-	-	-	3482	722	-	-	24978
27	-	15494	181308	-	-	-	-	-	-	-	84333
28	-	-	219118	-	-	-	-	-	-	-	194146
29	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	210178
30	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31
31	-	0	0	-	-	-	-	-	-	-	0
32	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31
33	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31
34	-	1333129	4992398	41201	1337472	-	88728	106479	-	-	7584018
35	-	6278565	34302384	1599788	3691140	11683	970098	5084026	-	-	5189638
36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
37	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
38	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
39	-	6278565	34302384	1599788	3691140	11683	970098	5084026	-	-	5189638
40	-	11676793	49687698	1742211	4244485	12653	1625630	6308383	-	-	75297832

**Ne pas compléter**

**Ne pas compléter**

Université Concordia  
 Produits reportés  
 Exercice 2021-2022  
 en \$

Annexe 7

	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5
1 Droits de scolarité institutionnels (trimestre été)			S.O.	S.O.	
2 Forfaitaires des étudiants étrangers (trimestre été)			S.O.	S.O.	
3 Forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents (trimestre été)			S.O.	S.O.	
4 Activité de recherche			S.O.	S.O.	
5 Frais de confirmation et autres dépôts étudiants	37 271,935		S.O.	S.O.	
6 Droit de scolarité institutionnels	2 431,810		S.O.	S.O.	
7 Subvention du Ministère - Programme de mobilité internationale	1 111,641		S.O.	S.O.	
8 Subvention du Ministère - Soutien aux membres des communautés n	725,382		S.O.	S.O.	
9 Droit de scolarité - Programme autofinancés	613,516		S.O.	S.O.	
10 Droit de scolarité- formation continue	259,736		S.O.	S.O.	
11 Subvention du Ministère - Reconnaissance des acquis et compétences	234,526		S.O.	S.O.	
12 Subvention du Ministère - Plan d'action pour la réussite	207,737		S.O.	S.O.	
13 Autre revenu reporté	177,693		S.O.	S.O.	
14 Subvention du Ministère - Plan de lutte pour les violences	147,394		S.O.	S.O.	
15 Subvention du Ministère - Soutien aux établissements d'enseignement	95,850		S.O.	S.O.	
16 Subvention du Ministère - Fierté en hiver	7,392		S.O.	S.O.	
17			S.O.	S.O.	
18			S.O.	S.O.	
19			S.O.	S.O.	
<b>Total</b>	<b>43 284,612</b>		<b>S.O.</b>	<b>S.O.</b>	

Université Concordia  
Affectations internes des soldes de fonds  
Exercice 2021-2022  
en \$

Annexe 8

Nature de l'affectation (Seuil de signification de 50 000\$)	Fonds de fonctionnement					
	1	2	3	4	5	6
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation - Capital	Fonds de dotation - Produits nets non distribués	Autres fonds
1 Projets institutionnels	29,451,896					
2 Services aux étudiants et à la communauté	18,095,597					
3 Fonds de développement professionnel	4,524,237					
4 Autres	(218,250)					
5 Recherche financée par les frais généraux	18,504,970					
6 Infrastructure des unités en recherche	5,180,007					
7 Projets d'immobilisations et technologiques de l'information	1,016,474		79,611,713			
8 Fonds d'immobilisations - fonds d'amortissement						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28 Montants en bas de seuil de 50 000 \$						
29						
30 Total des affectations (les soldes de fonds)	76,552,031		79,611,713			

Seuil de signification de 50 000\$

#	Autres actifs	Informations additionnelles sur les autres actifs				
		Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5
1	Instrument financiers dérivés					
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Moins en bas du seuil de 50 000 \$					
14						
<b>15</b>	<b>TOTAL (U)</b>					

Seuil de signification de 50 000\$

#	Autres passifs	Informations additionnelles sur les autres passifs				
		Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5
16	Swaps de flux trésorerie					
17	Instrument financiers dérivés					
18	Appoints reportés					12,750,828
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29	Moins en bas du seuil de 50 000 \$					
30						
<b>31</b>	<b>TOTAL (S)</b>					12,750,828

Note 1: Ce total doit être égal à la ligne 20 de la page 1 pour chacun des fonds concernés.  
 Note 2: Ce total doit être égal à la ligne 39 de la page 1 pour chacun des fonds concernés.

Université Concordia  
 Détail Autres produits - Autres charges  
 Exercice 2021-2022  
 en \$

Annexe 10

	Fonds de Fonctionnement			Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation		Autres fonds	
	Ventes aux étudiants Fonction enseignement	Autres produits	Autres charges	Autres produits	Autres charges	Autres produits	Autres charges	Autres produits	Autres charges	Autres produits	Autres charges
1 Réceptions de salaires ou primes de service	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
2 Créances douteuses	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
3 Programme de carte étudiant	---	430,081	380,407	---	72,252	---	---	---	---	---	---
4 Loyers commerciaux et recouvrement de frais	---	3,416,164	---	---	---	---	---	---	---	---	---
5 Honoraires	---	64,486	390,999	---	---	---	---	---	---	---	---
6 Frais- Services aux étudiants	---	28,414	(331,245)	803,149	221,756	---	---	---	---	---	---
7 Autres	---	---	287,370	45,111	---	---	---	---	---	---	---
8 Royalties	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
9 Remises de soldes non utilisés	---	---	---	---	1,667,837	---	---	---	---	---	---
10 Inter-Universités et Agences	---	---	---	---	5,708,632	---	---	---	---	---	---
11 Redistribution des frais indirects	---	---	(5,695)	---	5,695	---	---	---	---	---	---
12 Recouvrement de salaires	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
13 -Programme étud-emploi	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
14 -Rémission de cours	---	---	---	---	21,491	---	---	---	---	---	---
15 Recouvrement de dépenses:	---	---	---	---	121,515	---	---	---	---	---	---
16 Support à la recherche	---	---	(141,840)	---	141,840	---	---	---	---	---	---
17	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
18	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
19	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
20	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
21	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
22	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
23	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
24	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
25	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
26	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
27	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
28	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
29 Total	---	3,939,145	436,950	848,260	7,961,018	---	---	---	---	---	---

Université Concordia  
 Redressements des soldes de fonds  
 Exercice 2021-2022  
 en \$

Annexe 11

	1	2	3	4	5
	Provision pour vacances courues des années antérieures (compte 306)	Provision pour avantages sociaux futurs (compte 307)	Autres redressements des années antérieures (compte 308) <sup>1</sup>	Total des redressements des soldes de fonds	Précision "Autres redressements des années antérieures" (compte 308)
	Solde de fonds Fonds de fonctionnement 1	Solde de fonds Fonds avec restrictions 2	Solde de fonds Fonds d'immobilisations 3	Solde de fonds Fonds de dotation 4	Solde de fonds Autres fonds 5
1	-	-	-	-	-
2	-	-	-	-	-
3	-	-	-	-	-
4	-	-	-	-	-
5	-	-	-	-	-
6	-	-	-	-	-
7	-	-	-	-	-
8	-	-	-	-	-
9	-	-	-	-	-
10	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-
12	Résumé "Autres redressements des années antérieures" à prêter	-	-	-	-

AVANCES INTERFONDS DU		VERS					Total des avances aux autres fonds
		Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	6
1	Fonds de fonctionnement						
2	Fonds avec restrictions	14,618,484		102,221,175	-	-	116,839,659
3	Fonds d'immobilisations	-	-	-	-	-	-
4	Fonds de dotation	139,045,422	-	-	-	-	139,045,422
5	Autres fonds	12,801,094	-	-	-	-	12,801,094
<b>6</b>	<b>Total des avances reçues d'autres fonds</b>	<b>166,465,000</b>	<b>-</b>	<b>102,221,175</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>268,686,175</b>

VIREMENTS INTERFONDS <sup>Nota 1 et 2</sup> DU		VERS					Total des virements vers d'autres fonds
		Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	6
7	Fonds de fonctionnement		280,071	22,114,736	-	-	22,394,807
8	Fonds avec restrictions			564	-	-	564
9	Fonds d'immobilisations						
10	Fonds de dotation						
11	Autres fonds						
<b>12</b>	<b>Total des virements reçus d'autres fonds</b>	<b>-</b>	<b>280,071</b>	<b>22,115,300</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>22,395,371</b>

Note 1: Les montants saisis dans le tableau des virements interfonds doivent être saisis en positif.  
 Note 2: Il faut compléter l'annexe 12a concernant les informations additionnelles sur les virements interfonds.

**Université Concordia**  
**Informations additionnelles sur les virements interfonds**  
**Exercice 2021-2022**  
**en \$**

Annexe 12 a

#	Description du projet	Vers le fonds avec restrictions	Informations additionnelles sur les virements du fonds de fonctionnement					Total	Participation (subvention) du Ministère si connue (3)
			Vers le fonds d'immobilisations	Vers le fonds de dotation	Vers d'autres fonds				
1	contribution à des projets de rénovations ou de construction majeurs		1,068,842				1,068,842		
2	contribution de l'Université sur la dette à long terme		17,702,126				17,702,126		
3	contribution pour l'achat d'équipements		3,343,767				3,343,767		
4	contribution à des projets spécifiques de l'Université	280,071					280,071		
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
<b>14</b>	<b>Total (1)</b>	<b>280,071</b>	<b>22,114,736</b>				<b>22,394,807</b>		

Seuil de signification de 100 000\$

#	Description du projet	Du fonds avec restrictions	Informations additionnelles sur les virements vers le fonds de fonctionnement					Total	Participation (subvention) du Ministère si connue (3)
			Du fonds d'immobilisations	Du fonds de dotation	D'autres fonds				
15			50				50		
16			50				50		
17			50				50		
18			50				50		
19			50				50		
20			50				50		
21			50				50		
22			50				50		
23			50				50		
24			50				50		
25			50				50		
26			50				50		
27			50				50		
<b>28</b>	<b>Total (2)</b>		<b>50</b>				<b>50</b>		

Note 1: Le total de la ligne 14 colonne 6 doit correspondre à la ligne 7 colonne 6 de l'annexe 12.

Note 2: Le total de la ligne 28 colonne 6 doit correspondre à la ligne 12 colonne 1 de l'annexe 12.

Note 3: Indiquer, s'il est possible, la participation du Ministère pour chaque montant indiqué dans la colonne 6.

**Ne pas compléter**

Université Concordia  
 Avantages sociaux  
 Exercice 2021-2022

Annexe 14

en \$

Composition des avantages sociaux		Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Autres fonds 3	Total 4
1	Régime de retraite de l'université	30,196,163	1,498,680	-	31,694,844
2	Régime des rentes du Québec	13,891,678	689,465	-	14,581,143
3	Régime québécois d'assurance parentale	2,018,324	100,172	-	2,118,496
4	Fonds des services de santé (FSS)	15,503,448	769,459	-	16,272,907
5	Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail - CNESST	1,538,862	76,376	-	1,615,238
6	Assurance-emploi	3,939,192	195,508	-	4,134,699
7	Assurance-vie	1,310,116	65,023	-	1,375,139
8	Assurance santé et salaire	9,854,867	489,112	-	10,343,978
9	Exonération des droits de scolarité	474,792	23,565	-	498,357
10	Coûtation pour déficit actuariel du régime de retraite	4,305,691	213,698	-	4,519,389
11	Autres avantages sociaux	-	-	-	-
<b>12</b>	<b>TOTAL</b>	<b>83,033,133</b>	<b>4,121,057</b>	<b>-</b>	<b>87,154,190</b>
<b>Ratio des avantages sociaux sur la masse salariale Par fonds</b>		<b>Fonds de fonctionnement 1</b>	<b>Fonds avec restrictions 2</b>	<b>Autres fonds 3</b>	<b>Total 4</b>
13	Masse salariale* (900 à 906), (910 à 916), (920 à 926), (930 à 936), (940 à 946), (950 à 956), (960 à 966), (970 à 976), (980 à 986), et (997 à 999)	355,420,385	19,298,138	-	374,718,523
14	Ratio (Avantages sociaux / Masse salariale, en %)	23%	21%	-	23%

Note 1 : La masse salariale de la ligne 13 est présentée au brut, c'est-à-dire qu'elle n'est pas diminuée du montant des salaires capitalisables transférés au fonds des immobilisations.



	Acquisitions de l'année							Total des acquisitions de l'année	Solde à reporter
	1	2	3	4	5	6	7		
	Immobilisations brutes au début de l'année	Financé par le gouvernement du Québec	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restriction	Fonds de dotation	Autres fonds, Fondations et dons	Autres sources	8	9
1 Projets en cours	0								0
2 Terrains	68,138,811						9,852,582	9,852,582	77,991,393
3 Achat/engagement de terrain	4,312,251						19,702,034	20,575,462	4,312,251
4 Bâtime/nt	680,052,197						12,293,932	2,191,106	700,627,659
5 Bâtime/nt - construction préfinancée							2,191,106	2,191,106	
6 Améliorations majeures aux bâtime/nt	414,149,436	10,565,876	545,651	376,598		561	12,293,932	23,880,618	438,050,054
7 Améliorations locales	14,878,136	700,280	145,817	17,239			2,191,106	3,209,614	17,069,242
8 Équipements informatiques	12,271,127	265,818					817,645	1,083,463	15,480,740
9 Équipements de communication multimédia	9,750,325	425,341					8,448	1,425,708	10,833,788
10 Meuble/ier et équipement de bureau	8,113,950	190,870	14,757	73,058	8,448		478,212	1,859,497	9,973,448
11 Autres équipements	21,338,394			309,315			2,449,409	3,068,794	22,095,200
12 Équipement spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	62,354,461		85,669		12,238		2,449,409	6,822,853	65,423,254
13 Documents de bibliothèques	45,104,321						6,870,595	51,987,114	11,987,114
14 Matériel pédagogique									
15 Matériel roulant	529,350						11,943	11,943	541,293
16 Réseaux de télécommunications									
17 Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	963,041								963,041
18 Autres actifs corporels (note A)									
19 Actifs non amortissables	4,116,613								4,116,613
20 Logiciels (note B)	5,742,831		19,046				30,702	1,664,510	2,869,789
21 Développement informatique (note B)	78,962,926	10,992,486					6,972,087	17,964,573	8,612,621
22 Autres actifs incorporels	0	0							96,927,499
23 TOTAL	1,410,278,170	22,938,671	1,684,670	836,912	20,706	1,390,071	67,316,160	94,207,100	1,524,085,560

	Solde reporté	Vente ou radiation d'actifs (credit)	Virement débit (credit)	Immobilisations brutes à la fin de l'année	Amortissement accumulé						Immobilisations nettes à la fin de l'année
					Solde au début de l'année	Plus amortissement	Modes annulation	Solde à la fin de l'année			
24 Projets en cours	0			0	-	0	0	0	-	0	
25 Terminus	77 991,393			77 991,393	-	0	0	0	-	77 991,393	
26 Aménagement de terrains	4 312,231		1 386,032	5 698,305	1 601,182	213,623	-163,843	1 994,649	3 713,633		
27 Bâtiments	700 627,659	-5 784,975	-1 356,032	693 486,632	220 090,774	14 008,831	12 238,707	221 860,898	471 595,734		
28 Bâtiments - construction prélogée	438 020,034					0	0				
29 Améliorations majeures aux bâtiments	17 689,242	51 566		438 087,620	131 401,372	14 261,843	-6 345,455	152 008,669	286 078,951		
30 Améliorations légères	15 680,740			17 069,242	587,877	742,142	0	1 279,999	15 789,643		
31 Équipements informatiques	10 833,788	-3 548,232		11 912,509	6 778,634	3 442,273	3 568,232	6 632,675	5 279,834		
32 Mobilier et équipement de bureau	9 973,448	-1 008,226		9 157,656	5 121,392	1 740,881	1 676,151	3 971,514	4 139,105		
33 Autres équipements	22 093,290	-5 373,569		16 321,722	4 196,476	1 697,866	1 008,226	4 826,116	7 116,132		
34 Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	65 423,254	-4 238,535		61 184,720	13 914,078	1 065,081	5 375,569	9 205,589	33 696,483		
35 Documents de bibliothèques	51 987,174	-3 511,418		48 475,756	24 380,332	5 346,750	4 238,535	25 488,537	24 565,586		
37 Matériel roulant	541 228	0		334 492	-	0	0	0	-		
38 Réseaux de télécommunications	963 041	-963 041		(0)	963 041	0	0	963 041	(0)		
40 Biais liés en vertu d'un contrat de location-acquisition	4 116,613	0		4 116,613	-	0	0	-	4 116,613		
41 Autres actifs corporels (note A)	8 612,621	0		7 064,964	3 041,272	1 914,505	1 547,657	3 408,120	3 656,844		
42 Actifs non amortissables	96 927,499	-1 547,657		96 927,499	22 706,704	5 216,172	0	27 922,875	69 004,624		
43 Logiciels (note B)	0	0		0	0	0	0	0	0		
44 Développement informatiques (note B)	0	0		0	0	0	0	0	0		
45 Autres actifs incorporels	0	0		0	0	0	0	0	(0)		
<b>TOTAL</b>	<b>1 524 088,360</b>	<b>(28 221 038)</b>		<b>1 496 764,322</b>	<b>(57 263,170)</b>	<b>54 215,004</b>	<b>28 221 038</b>	<b>483 957,136</b>	<b>1 012 807,187</b>		

Note A: Il faut communiquer avec le Ministère pour inscrire un actif dans cette catégorie.  
 Note B: Il faut consulter la *Politique de capitalisation des immobilisations pour les établissements de services sociaux* (Avril 2012) pour la capitalisation de ces catégories.

**Université Concordia**

**Annexe 17**

**Salaire moyen par catégorie de personnel  
Exercice 2021-2022  
en \$**

CATÉGORIES DE PERSONNEL		PERSONNEL RÉGULIER	PERSONNEL NON RÉGULIER
1	Direction	178,816 \$	0 \$
2	Gérance	108,904 \$	0 \$
3	Enseignants-chercheurs	129,812 \$	69,833 \$
4	Auxiliaires à l'enseignement et à la recherche	0 \$	15,544 \$
5	Associés à l'enseignement et à la recherche	0 \$	46,671 \$
6	Professionnel non enseignant	90,178 \$	70,655 \$
7	Soutien technique	72,247 \$	40,594 \$
8	Soutien de bureau	62,365 \$	37,219 \$
9	Métiers et ouvriers	60,257 \$	38,889 \$
<b>VALEUR MOYENNE D'UNE CHARGE DE 3 CRÉDITS</b>			
10	Chargés de cours	9,896 \$	

**Université Concordia**  
**Frais institutionnels obligatoires (FIO) et autres frais facturés aux étudiants** <sup>(notes 1)</sup>  
**Exercice 2021-2022**  
**Ensemble des fonds**  
**en \$**

No ligne	Comptes des frais institutionnels obligatoires	I Revenus FIO
1	Frais d'admission (447)	5,098,441
2	Frais d'inscription (448)	1,944,037
3	Frais technologiques (449)	4,976,601
4	Frais de droits d'auteur (451)	407,080
5	Frais de rédaction de thèses ou de mémoires et frais de prolongation (452)	599,053
6	Frais spécifiques à certains cours ou programmes (453)	-
7	Frais de diplomation et relevés de notes (454)	33,749
8	Services aux étudiants (456)	14,906,289
9	Autres frais institutionnels obligatoires facturés aux étudiants (457)	10,892,250
<b>10</b>	<b>Total pour les frais institutionnels obligatoires <sup>(2)</sup></b>	<b>38,857,501</b>
11	Explications «Autres frais institutionnels obligatoires facturés aux étudiants (457)» (si 10% ou plus du total) :	28%
12	Frais d'administration	
13		
14		

No ligne	Frais institutionnel obligatoire perçu à titre de fiduciaire ou mandataire	FIO perçus
15	Primes relatives à certaines assurances obligatoires	5,603,514
16	Frais pour le transport en commun (FIO)	
<b>17</b>	<b>Total des FIO perçus à titre de fiduciaire ou mandataire</b>	<b>5,603,514</b>

No ligne	Comptes des autres frais facturés aux étudiants (Non FIO)	Revenus Non FIO
18	Pénalités, retards et révision de notes (458)	1,526,108
19	Dons et campagnes de financement (459) <sup>(3)</sup>	-
20	Ventes de notes de cours (462)	-
21	Vente ou locations de matériel ou équipements (463)	-
22	Reconnaissance des acquis (464)	-
23	Autres frais facturés aux étudiants (467)	1,416,620
<b>24</b>	<b>Total pour les autres frais facturés aux étudiants (Non FIO) <sup>(4)</sup></b>	<b>2,942,728</b>
25	Explications «Autres frais facturés aux étudiants (467)» (si 10% ou plus du total) :	48%
26	Services aux étudiants:	
27	Envoi postal, répliquation de diplôme, report d'examen/médical, frais d'obtention du diplôme, réévaluation de cours,	
28	frais d'achèvement tardif, lettre d'attestation, dossier d'étudiant et frais de relevé de notes.	

29	Total des nouveaux apports reçus pour les dons et campagnes de financement	
----	--	--

No ligne	Autres frais perçus à titre de fiduciaire ou mandataire	Autres frais perçus
30	Primes relatives aux assurances des étudiants étrangers	11,493,923
31	Primes relatives aux assurances non obligatoires	
32	Dons et campagnes de financement (exclus du compte 459)	
33	Cotisations aux associations étudiantes	9,938,403
34	Frais pour le transport en commun (Non FIO)	
<b>35</b>	<b>Total pour les autres frais perçus à titre de fiduciaire ou mandataire</b>	<b>21,432,326</b>

Note 1: Voir la définition des frais institutionnels obligatoires à la règle budgétaire 3.3.1.

Note 2: Le total inscrit à la ligne 10 de la colonne 1 correspond au total inscrit à la ligne 8 de la colonne 7 à la page 2 du SFU.

Note 3: Ce revenu correspond à la portion de l'apport qui a été comptabilisée dans les produits de la période. Le montant total de l'apport reçu dans la période doit être inscrit à la ligne 2.

Note 4: Le total inscrit à la ligne 24 de la colonne 1 correspond au total inscrit à la ligne 9 de la colonne 7 à la page 2 du SFU.

Informations nécessaires aux fins d'analyse de l'octroi de la subvention conditionnelle (note 1)

Exercice 2021-2022

en \$

Fonds de fonctionnement (note 2)  
2020-2021 2021-2022

Solde de fonds au début aux fins de la subvention conditionnelle (note 3) (1)		(3,049,953)	(22,284,519)
Produits (2)			
(Report automatique de l'évolution du solde de fonds)		529,393,476	589,546,518
Charges (3)			
(Report automatique de l'évolution du solde de fonds)		518,144,492	558,320,583
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges (4) = (2) - (3)</b>		<b>11,248,984</b>	<b>31,225,935</b>
Virements du fonds de fonctionnement vers d'autres fonds (5)			
(Report automatique de l'évolution du solde de fonds)		23,467,611	22,394,807
Virements des autres fonds vers le fonds de fonctionnement (6)			
(Report automatique de l'évolution du solde de fonds)		-	-
Annulation des coûts des avantages sociaux futurs (7)			
(compte 704 du SIFU)		4,959,100	(2,133,600)
Annulation des gains (-) et pertes latents (8)			
(Compte 879 du SIFU)		-	-
Annulation des impacts financiers de la COVID-19 (note 4) (9)			
Annulation des revenus relatifs au décret du 24 mars 2010 (10)		16,024,960	6,171,904
(Établissements de l'Université du Québec seulement)			
<b>Résultats annuels ajustés aux fins de la subvention conditionnelle (11) = (4) - (5) + (6) + (7) + (8) + (9) + (10)</b>		<b>8,765,434</b>	<b>12,869,432</b>
Solde de fonds à la fin aux fins de la subvention conditionnelle avant ajustements du Ministère (12) = (1) + (11)		(22,284,519)	(9,415,087)
Ajustements après révision (note 5) (13)			
<b>Solde de fonds à la fin aux fins de la subvention conditionnelle (14) = (12) + (13)</b>		<b>(22,284,519)</b>	<b>(9,415,087)</b>
<b>Conciliation solde de fonds à la fin aux fins de la subvention conditionnelle par rapport au solde de fonds tel qu'établi aux états financiers audités (note 3)</b>			
Annulation ajustements cumulés aux fins de la subvention conditionnelle (15) = - (7) - (8) - (9) - (10) cumulés			
	(175,770,560)	(179,808,864)	
Redressements des années antérieures cumulés (16)			
	(132,529,778)	(132,529,778)	
Réévaluation et autres éléments régimes de retraite cumulée (17)			
	144,370,219	135,545,219	
<b>Solde de fonds tel qu'établi aux états financiers audités (18) = (14) + (15) + (16) + (17)</b>			
	(186,214,638)	(186,208,510)	

Note 1 : Voir la règle budgétaire 5.8 (2021-2022).

Note 2 : Seulement les montant de l'année courante aux lignes 10 et 11 doivent être saisis manuellement.

Note 3 : Solde de fonds aux fins de la subvention conditionnelle à partir du solde du fonds de fonctionnement au 30 avril 2010.

Note 4 : Impacts financiers rapportés par les établissements au ministère dans le formulaire de recensement des coûts liés à la COVID-19 pour l'année courante.

Note 5 : Les ajustements après révision seront inscrits par le Ministère au besoin.

Note # 1: Ventilation du compte n° 430 - Produits non gouvernementaux

	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds
Dons en espèce	503,701	7,631,051	2,148,646	---	383,542
Dons en nature	---	---	799,222	---	---
Autres (il faut préciser. Si le nombre de lignes est insuffisant, il faut aviser le Ministère)	---	---	---	---	---
Autre 1 Subventions de l'industrie	---	5,514,880	---	---	---
Autre 2 Autres subventions	467,000	3,963,754	313,000	---	---
Autre 3 Commandes	445,810	---	---	---	45,246
Autre 4 Contrats commerciaux et industriels	129,384	---	---	---	---
Autre 5	---	---	---	---	---
Autre 6	---	---	---	---	---
Autre 7	---	---	---	---	---
Autre 8	---	---	---	---	---
Autre 9	---	---	---	---	---
Autre 10	---	---	---	---	---
<b>Total</b>	<b>1,545,894</b>	<b>17,109,685</b>	<b>3,260,868</b>	<b>-</b>	<b>428,788</b>

Note # 2: Ventilation des comptes 015 et 210

	Compte 015	Compte 210
2021-2022 (T)		1,336,882
2020-2021 (T-1)		
2019-2020 (T-2)		

Note # 3: Portion des dépenses financées par les subventions du Ministère enveloppes MAO-TIC<sup>1</sup> et PQI<sup>2</sup>

Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Fonds de fonctionnement	Fonds d'immobilisations
Biens de nature non capitalisable (893)		8,294,233

<sup>1</sup> Matériel, appareils, outillage, technologie de l'information et de la communication.  
<sup>2</sup> Plan quinquennal d'investissement

Note # 4: Limite maximale d'emprunt temporaire utilisé mensuellement au cours de la période du 1er juin 2021 au 31 mai 2022

	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai
2021-2022	187,206,550	197,253,500	214,621,000	190,914,314	164,115,900	169,271,550	192,703,000	192,703,000	133,305,000	167,606,500	210,095,000	133,480,607
Limite maximale utilisée												
2021-2022	solde de début 30 avril 2021											
2021-2022	solde de fin 30 avril 2022											

Note # 5: Utilisation des sommes allouées pour le soutien à l'intégration des personnes en situation de handicap (Règle 2.1.4 des Règles budgétaires des universités)

	solde de début 30 avril 2021	Allocations 2021	Utilisation 2021	Ajustement	solde de fin 30 avril 2022
2021-2022	2,616,061	1,476,531	1,037,909	---	3,054,683
2021-2022	628,796	236,031	212,901	---	651,926

**Ne pas compléter**

Université Concordia  
Continuité des apports reportés - Gouvernement du Canada  
Exercice 2021-2022

en \$

Annexe 22a

TABLEAU 1 : FONDS AVEC RESTRICTIONS

No ligne	Organismes subventionnaires	Apports reportés au début (court et long termes)	Redressements des apports reportés au début (court et long termes)	Nouveaux apports reportés de l'exercice	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations	Apports reportés à la fin (court et long termes)
		note 1	note 2	note 3	note 4	note 5	note 6
1	Subvention des ministères du gouvernement du Canada	135,080		16,798,078	10,353,747		6,579,410
2	Conseil de recherches en sciences humaines	15,099,750		13,425,439	8,992,402		19,492,786
3	Santé Canada	-		51,405	-		51,405
4	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	21,564,391		22,765,755	14,226,418		30,203,727
5	Instituts de recherche en santé du Canada	3,843,068		4,067,492	2,314,006		5,596,554
6	Fondation canadienne pour l'innovation	167,790		356,624	63,558		460,857
7	Chaires de recherche du Canada	2,394,352		(1,748,332)	202,551		443,450
8	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (autres que ceux de la liste)	804,342		292,814	3,041		1,094,115
9	<b>Total pour le fonds avec restrictions</b>	<b>44,068,772</b>	<b>-</b>	<b>56,009,255</b>	<b>36,155,723</b>	<b>-</b>	<b>63,922,304</b>

TABLEAU 2 : FONDS DES IMMOBILISATIONS

No ligne	Ensemble des organismes subventionnaires	Apports reportés au début	Redressement des apports reportés au début	Nouveaux apports de l'exercice	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations	Apports reportés afférents aux immobilisations avant amortissement de l'exercice	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	Apports reportés afférents aux immobilisations à la fin
		note 1	note 2	note 3	note 4	note 7	6=1+2+3-4+5	note 8	note 6
10	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada	68,616,409		6,897,375	41,444,000	-	71,369,784	-	71,369,784
11	<b>Total pour le fonds des immobilisations</b>	<b>68,616,409</b>	<b>-</b>	<b>6,897,375</b>	<b>41,444,000</b>	<b>-</b>	<b>71,369,784</b>	<b>-</b>	<b>71,369,784</b>

###  
 Continuité des apports reportés - Gouvernement du Québec  
 Exercice 2021-2022

en \$

TABLEAU 1 : FONDS AVEC RESTRICTIONS

No ligne	Organismes subventionnaires	Apports reportés au début (court et long termes)	Redressements des apports reportés au début (court et long termes)	Nouveaux apports reportés de l'exercice	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations	Apports reportés à la fin (court et long termes)
		note 1	note 2	note 3	note 4	note 5	note 6 - 1 + 2 + 3 - 4 - 5
1	Subventions du Ministère	10,300,126		15,855,423	9,080,490		17,073,059
2	Subventions des autres ministères du gouvernement du Québec	1,040,439		1,068,677	228,463		1,881,653
3	Fonds de recherche du Québec - Nature et technologie (FRQNT)	1,080,674		3,944,538	2,780,862		2,244,350
4	Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS)	1,337,775		985,651	651,431		1,671,995
5	Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC)	3,734,091		2,280,667	2,676,380		3,338,378
6	Universités du Québec et ses constituantes	-					-
7	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Québec (autres que ceux de la liste)	2,920,218		(2,333,265)			186,954
<b>8</b>	<b>Total pour le fonds avec restrictions</b>	<b>20,413,323</b>	<b>-</b>	<b>21,400,691</b>	<b>15,417,626</b>	<b>-</b>	<b>26,396,388</b>

TABLEAU 2 : FONDS DES IMMOBILISATIONS

No ligne	Ensemble des organismes subventionnaires	Apports reportés au début	Redressement des apports reportés au début	Nouveaux apports de l'exercice	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations	Apports reportés afférents aux immobilisations ayant amortissement de l'exercice	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	Apports reportés afférents aux immobilisations à la fin
		note 1	note 2	note 3	note 4	note 5	6=1+2+3-4+5	note 7	note 6 8=6-7
<b>9</b>	<b>Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Québec</b>	<b>32,756,754</b>	<b>-</b>	<b>45,779,375</b>	<b>28,529,000</b>	<b>-</b>	<b>50,007,129</b>	<b>-</b>	<b>50,007,129</b>
<b>10</b>	<b>Total pour le fonds des immobilisations</b>	<b>32,756,754</b>	<b>-</b>	<b>45,779,375</b>	<b>28,529,000</b>	<b>-</b>	<b>50,007,129</b>	<b>-</b>	<b>50,007,129</b>

Université Concordia  
 Continuité des apports et des produits reportés - Autres sources  
 Exercice 2021-2022

Annexe 22c

(en \$)

TABEAU 1 : FONDS AVEC RESTRICTIONS

No ligne	Organismes subventionnaires	Apports et produits reportés au début (court et long termes) note 1	Redressements des apports et produits reportés au début (court et long termes) note 2	Nouveaux apports et nouveaux produits reportés de l'exercice note 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 5	Apports et produits reportés à la fin (court et long termes) note 6 6 = 1 + 2 + 3 - 4 - 5	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations note 7	Apports reportés afférents aux immobilisations à la fin note 6 8 = 6 - 7
1	Municipalités	-	-	-	-	-	-	-	-
2	Produits provenant d'autres universités et d'organismes apparentés	-	-	-	-	-	-	-	-
3	Gouvernements autres provinces	-	-	17,987	-	-	17,987	-	-
4	Gouvernements étrangers	-	(12,750,828)	18,931,365	17,109,685	-	61,811,089	-	(0)
5	Produits non gouvernementaux	72,740,236	-	-	-	-	-	-	-
6	Produits provenant d'une fondation	-	-	-	0	-	-	-	-
7	<b>Total pour le fonds avec restrictions</b>	<b>72,740,236</b>	<b>(12,750,828)</b>	<b>18,949,352</b>	<b>17,109,685</b>	<b>-</b>	<b>61,829,076</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

TABEAU 2 : FONDS DES IMMOBILISATIONS

No ligne	Ensemble des organismes subventionnaires	Apports reportés au début note 1	Redressement des apports reportés au début note 2	Nouveaux apports de l'exercice note 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 7	Apports reportés afférents aux immobilisations avant amortissement de l'exercice 6 = 1 + 2 + 3 - 4 + 5	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations note 8	Apports reportés afférents aux immobilisations à la fin note 6 8 = 6 - 7
8	Autres sources	34,641,009	-	(24,583,950)	3,260,868	-	6,796,192	-	6,796,192
9	<b>Total pour le fonds des immobilisations</b>	<b>34,641,009</b>	<b>-</b>	<b>(24,583,950)</b>	<b>3,260,868</b>	<b>-</b>	<b>6,796,192</b>	<b>-</b>	<b>6,796,192</b>

**Université Concordia**  
**Produits des entités subventionnaires du gouvernement du Canada par fonds**  
**Exercice 2021-2022**  
**Fonds de fonctionnement, fonds avec restrictions et fonds d'immobilisations**  
en \$

No ligne	Comptes	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Total 4 = 1+2+3
1	Subvention des ministères du gouvernement du Canada (415)	5,320,858	10,353,747	3,001,478	18,676,083
2	Conseil de recherches en sciences humaines (416)	-	8,992,402	-	8,992,402
3	Santé Canada (417)	-	-	-	-
4	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (418)	-	14,226,418	-	14,226,418
5	Instituts de recherche en santé du Canada (419)	-	2,314,006	-	2,314,006
6	Fondation canadienne pour l'innovation (421)	-	63,558	1,142,522	1,206,080
7	Chaires de recherche du Canada (422)	-	202,551	-	202,551
8	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (autres que ceux de la liste) (420)	-	3,041	-	3,041
9	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (fonds d'immobilisations) (423)	-	-	-	-
<b>10</b>	<b>Total</b>	<b>5,320,858</b>	<b>36,155,723</b>	<b>4,144,000</b>	<b>45,620,581</b>



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
Tour KPMG, Bureau 1500  
600, boul. de Maisonneuve Ouest  
Montréal (Québec) H3A 0A3  
Canada

Téléphone (514) 840-2100  
Télocopieur (514) 840-2187  
Internet www.kpmg.ca

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de l'Université Concordia

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de la direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de la direction incluse dans l'état du traitement 2021-2022 de l'Université Concordia (« l'Université ») pour l'exercice clos le 30 avril 2022 (ci-après, l'« État du traitement »).

À notre avis, l'État du traitement de l'Université Concordia ci-joint pour l'exercice clos le 30 avril 2022 a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit de l'État du traitement » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'Université Concordia conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'État du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Observations - Référentiel d'information financière**

Nous attirons l'attention sur le fait que l'État du traitement a été préparé conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* qui décrit le référentiel d'information financière applicable et l'usage prévu pour l'État du traitement.

En conséquence, il est possible que l'État du traitement ne puisse se prêter à un usage autre.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### ***Autres informations***

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du Tableau 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés.

Notre opinion sur l'État du traitement ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit de l'État du traitement, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et l'État du traitement ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le Tableau 3, Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés, autres que l'État du traitement et le rapport des auditeurs sur cet État du traitement, à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur l'État du traitement, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'État du traitement***

La direction est responsable de la préparation de l'État du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un État du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université Concordia

### ***Responsabilité des auditeurs à l'égard de l'audit de l'État du traitement***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'État du traitement pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'État du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.



Page 3

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que l'État du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.*

Montréal, Canada

Le 28 octobre 2022

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

État du traitement 2021-2022 requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

Nom de l'établissement : **Université Concordia**

**TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure et valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés**

Nom	Prénom	Titre du poste occupé	Fonction	Intérim (oui / non)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)				Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés	
							Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable	Salaire de base + Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée	Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale	Allocations et frais remboursés - Nbre de mois dans la fonction
Carr	Graham	Recteur et vice chancelier	REC	Non	12		464,830.00	2,052	466,882		12	19,633
Jacobs	Frederica	Secrétaire générale et directrice, Services des affaires juridiques, Secrétariat général	SG	Non	12		307,469.00	6,924	314,393		12	0
Baudry	Guyaine	Bibliothécaire universitaire	DOY	Non	12		257,835.00	24,391	282,226		12	8,896
Chesser	Paul	Vice-recteur, Relations avec les diplômés et Relations extérieures	VR	Non	12		311,478.00	2,445	313,923		12	13,830
Di Grappa	Michele	Vice-recteur, Services et durabilité	VR	Non	12		344,760.00	3,985	348,745		12	3,531
Hardy	Nadia	Vice-rectrice par intérim exécutive déléguée aux affaires académiques et vice-rectrice exécutive adjointe à la planification et au positionnement	VR	Oui	2		225,084.00	3,429	228,513		2	2,076
Hardy	Nadia	Vice-rectrice exécutive déléguée aux affaires académiques et vice-rectrice exécutive adjointe à la planification et au positionnement	VR	Non	10		285,000.00	10,997	275,997		10	0
Paraschivoiu	Marius	Vice-recteur adjoint, planification et expérience étudiante	VR	Oui	8		163,042.00	31,729	194,771		8	0

**FORMULAIRE DE DÉCLARATION**  
État du traitement 2021-2022 requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

Nom	Prénom	Titre du poste occupé	Fonction	Interim (oui / non)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)					Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés	
							Salaires de base	Autres éléments du traitement imposable	Salaires de base + Autres éléments du traitement Imposable	Indemnité de départ accordée	Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale	Frais remboursés - Nbre de mois dans la fonction	Frais remboursés - Valeur (\$)
Whitelaw	Anne	Vice-rectrice exécutive aux affaires académiques par intérim	VR	Oui	2		283,610.00	6,952	290,562			2	0
Whitelaw	Anne	Vice-rectrice exécutive aux affaires académiques	VR	NON	10		345,000.00	3,533	348,533			10	229
Wood-adams	Paula	Vice-rectrice par Interm, Recherche et études supérieures	VR	Oui	12		290,237.00	38,847	329,084			12	341
Bhulyan	Nadla	Vice-rectrice adjointe, partenariats et apprentissage expérimental	VRA	Non	12		204,562.00	4,041	208,603			12	31
Bigras	France	Vice-rectrice associée et Dirigeant principal de l'information	VRA	Non	12		240,663.00	1,522	242,285			12	3,988
Chealb	William	Cher de cabinet et vice-recteur associé, Relations internationales	VRA	Non	12		238,172.00	1,425	239,597			12	0
Dunnigan	Isabel	Vice-rectrice associée et directrice générale, Formation continue	VRA	Non	12		202,878.00	1,547	204,525			12	0
Gabriele	Sandra	Vice-rectrice adjointe, innovation, enseignement et apprentissage	VRA	Non	12		204,000.00	327	204,327			12	2,754
Lavoie	Marie-Claude	Vice-rectrice associée, Gestion immobilière	VRA	Non	12		251,515.00	2,576	254,091			12	9,985
Mulrennan	Monica	Vice-rectrice associée, recherche, développement et sensibilisation	VRA	Non	12		194,556.00	1,297	195,853			12	1,606

FORMULAIRE DE DECLARATION  
Etat du traitement 2021-2022 requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

Nom	Prénom	Titre du poste occupé	Fonction	Intérim (oui / non)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)					Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés	
							Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable	Salaire de base + Autres éléments imposable	Indemnité de départ accordée	Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale	frais remboursés - Nbre de mois dans la fonction	frais remboursés - Valeur (\$)
Parillio	Gracy	Vice-rectrice, Finances et Contrôleuse	VRA	Non	12		229,025.00	5,517	234,542			12	0
Powlowski	Justin	Vice-recteur associé, stratégie et opérations	VRA	Non	8		206,332.00	2,892	209,224			8	0
Willsher	Carolina	Vice-rectrice associée, Ressources Humaines	VRA	Non	12		248,796.00	4,480	253,276			12	7,621
Croteau	Anne-Marie	Doyenne, Ecole de gestion John-Molson	DOY	Non	12		305,256.00	2,892	308,148			12	632
Debbabi	Mourad	Doyen, Ecole de génie et d'informatique Ghah-Cody	DOY	Non	12		297,759.33	20,315	318,074			12	0
Diamantoudi	Effrosyni	Doyenne par intérim, Etudes supérieures	DOY	Oui	12		253,679.02	77,956	331,635			12	5,857
Gerin	Annie	Doyenne, Faculté des beaux-arts	DOY	Non	12		245,992.00	1,425	247,367			12	4,928
Sicotte	Pascal	Doyen, Faculté des arts et des sciences	DOY	Non	12		293,026.00	1,870	294,896			12	3,252
Beauregard	Philippe	Cher des communications	VR	Non	12		294,426.00	2,280	296,706			12	2,604
Cossette	Denis	Cher de la direction financière	VR	Non	12		305,260.00	6,869	312,129			12	1,114
Gauthier	Marc	Trésorier et Chef des investissements	VRA	Non	12		232,074.00	10,204	242,278			12	2,282
Therrien	Daniel	Vice-recteur associé, Planification Intégrée	VRA	Non	2		222,000.00	327	222,327			2	0
Kadem	Lyes	Vice-recteur associé Recherche, projets spéciaux et partenariats	VRA	Oui	5		196,263.00	4,531	200,794			5	0

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction <sup>(1)</sup>

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie <sup>(2)</sup>	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Etendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1 <sup>o</sup> du premier alinéa de l'article 4,5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	124	Le plus élevé	246,727	95,541
		Moyenne	142,339	20,044
		Le moins élevé	112,766	0
Personnel de direction des services	44	Le plus élevé	261,228	47,075
		Moyenne	151,621	9,636
		Le moins élevé	114,907	171
Personnel de gérance des emplois de soutien	250	Le plus élevé	252,335	45,697
		Moyenne	106,790	5,458
		Le moins élevé	65,712	0

<sup>(1)</sup> Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4,3 à 4,5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

<sup>(2)</sup> Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction <sup>(1)</sup>

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement <sup>(2)</sup>	Allocations et frais remboursés	
		Etendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1 <sup>o</sup> du premier alinéa de l'article 4,5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	68	Le plus élevé	17,836
		Moyenne	2,308
		Le moins élevé	45
Personnel de direction des services	26	Le plus élevé	5,808
		Moyenne	1,675
		Le moins élevé	35
Personnel de gérance des emplois de soutien	133	Le plus élevé	16,452
		Moyenne	1,591
		Le moins élevé	13

<sup>(1)</sup> Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4,3 à 4,5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

<sup>(2)</sup> Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)



FORMULAIRE DE DÉCLARATION

État du traitement 2021-2022 requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

Nom de l'établissement : Université Concordia

TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure et valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés

Nom	Prénom	Titre du poste occupé	Fonction	Intérim (oui / non)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)				Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale	Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés	Allocations et frais remboursés - Valeur (\$)
							Salaires de base	Autres éléments du traitement imposable	Salaires de base + Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée			
Carr Jacobs	Graham	Recteur et vice chancelier	REC	Non	12		464,830.00	2,052	466,882			12	19,633
	Frederica	Secrétaire générale et directrice, Services des affaires juridiques, Secrétaire général	SG	Non	12		307,469.00	6,924	314,393			12	0
Beaudry	Guyline	Bibliothécaire universitaire	DOY	Non	12		257,835.00	24,391	282,226			12	8,896
Chesser	Paul	Vice-recteur, Relations avec les diplômés et Relations extérieures	VR	Non	12		311,478.00	2,445	313,923			12	13,830
Di Grappa	Michele	Vice-recteur, Services et durabilité	VR	Non	12		344,760.00	3,985	348,745			12	3,531
Hardy	Nadia	Vice-rectrice par intérim exécutive déléguée aux affaires académiques et vice-rectrice exécutive adjointe à la planification et au positionnement	VR	Oui	2		225,084.00	3,429	228,513			2	2,076
Hardy	Nadia	Vice-rectrice exécutive déléguée aux affaires académiques et vice-rectrice exécutive adjointe à la planification et au positionnement	VR	Non	10		265,000.00	10,997	275,997			10	0

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

État du traitement 2021-2022 requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

Nom	Prénom	Titre du poste occupé	Fonction	Intérim (oui / non)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)				Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés		
							Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable	Salaire de base + Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée	Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale	Allocations et frais remboursés - Nbre de mois dans la fonction	Allocations et frais remboursés - Valeur (\$)
Paraschivou	Marius	Vice-recteur adjoint, planification et expérience étudiante	VR	Oui	8		163,042.00	31,729	194,771			8	0
Whitelaw	Anne	Vice-rectrice exécutive aux affaires académiques par intérim	VR	Oui	2		283,610.00	6,952	290,562			2	0
Whitelaw	Anne	Vice-rectrice exécutive aux affaires académiques par intérim	VR	NON	10		345,000.00	3,533	348,533			10	229
Wood-adams	Paula	Vice-rectrice par intérim, Recherche et études supérieures	VR	Oui	12		290,237.00	38,847	329,084			12	341
Bhuliyun	Nadia	Vice-rectrice adjointe, partenariats et apprentissage expérientiel	VRA	Non	12		204,562.00	4,041	208,603			12	31
Bigras	France	Vice-rectrice associée et Dirigeant principal de l'information	VRA	Non	12		240,663.00	1,622	242,285			12	3,988
Cheatb	William	Chef de cabinet et vice-recteur associé, Relations internationales	VRA	Non	12		238,172.00	1,425	239,597			12	0
Dunnigan	Isabel	Vice-rectrice associée et directrice générale, Formation continue	VRA	Non	12		202,878.00	1,647	204,525			12	0
Gabriele	Sandra	Vice-rectrice adjointe, innovation, enseignement et apprentissage	VRA	Non	12		204,000.00	327	204,327			12	2,754

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

État du traitement 2021-2022 requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

Nom	Prénom	Titre du poste occupé	Fonction	Intérim (oui / non)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)				Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés		
							Salaires de base	Autres éléments du traitement imposable	Salaires de base + Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée	Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale	Allocations et frais remboursés - Valeur (\$)	
Lavoie	Marie-Claude	Vice-rectrice associée, Gestion immobilière	VRA	Non	12		251,515.00	2,576	254,091			12	9,985
Mulrennan	Monica	Vice-rectrice associée, recherche, développement et sensibilisation	VRA	Non	12		194,556.00	1,297	195,853			12	1,606
Pardillo	Gracy	Vice-rectrice, Finances et Contrôleur	VRA	Non	12		229,025.00	5,517	234,542			12	0
Powlowski	Justin	Vice-recteur associé, stratégie et opérations	VRA	Non	8		206,332.00	2,892	209,224			8	0
Willsher	Carolina	Vice-rectrice associée, Ressources Humaines	VRA	Non	12		248,796.00	4,480	253,276			12	7,621
Croteau	Anne-Marie	Doyenne, École de gestion John-Molson	DOY	Non	12		305,256.00	2,892	308,148			12	632
Debbabi	Mourad	Doyen, École de génie et d'informatique Gina-Cody	DOY	Non	12		297,759.33	20,315	318,074			12	0
Diamantoudi	Effrosyni	Doyenne par intérim, Etudes supérieures	DOY	Oui	12		253,679.02	77,966	331,635			12	5,857
Gerfin	Annie	Doyenne, Faculté des beaux-arts	DOY	Non	12		245,932.00	1,425	247,357			12	4,928
Sicotte	Pascale	Doyen, Faculté des arts et des sciences	DOY	Non	12		293,026.00	1,870	294,896			12	3,262
Beauregard	Philippe	Chef des communications	VR	Non	12		294,426.00	2,280	296,706			12	2,604
Cossette	Denis	Chef de la direction financière	VR	Non	12		305,260.00	6,869	312,129			12	1,114
Gauthier	Marc	Trésorier et Chef des investissements	VRA	Non	12		232,074.00	10,204	242,278			12	2,252
Therrien	Daniel	Vice-recteur associé, Planification intégrée	VRA	Non	2		222,000.00	327	222,327			2	0

FORMULAIRE DE DÉCLARATION  
 État du traitement 2021-2022 requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

Nom	Prénom	Titre du poste occupé	Fonction	Intérim (oui / non)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)				Valeur nécumaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés	
							Salaires de base	Autres éléments du traitement imposable	Salaires de base + Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée	Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale	Allocations et frais remboursés - Nbre de mois dans la fonction
Kadem	Lyes	Vice-recteur associé Recherche, projets spéciaux et partenariats	VRA	Oui	5		196,263.00	4,531	200,794		5	0

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction <sup>(1)</sup>

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie <sup>(2)</sup>	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1 <sup>o</sup> du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	124	Le plus élevé	246,727	95,541
		Moyenne	142,339	20,044
		Le moins élevé	112,766	0
Personnel de direction des services	44	Le plus élevé	261,228	47,075
		Moyenne	151,621	9,636
		Le moins élevé	114,997	171
Personnel de gérance des emplois de soutien	250	Le plus élevé	252,335	45,897
		Moyenne	106,790	5,458
		Le moins élevé	65,712	0

<sup>(1)</sup> Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)<sup>(2)</sup> Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction <sup>(1)</sup>

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement <sup>(2)</sup>	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1 <sup>o</sup> du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	68	Le plus élevé	17,836
		Moyenne	2,308
		Le moins élevé	45
Personnel de direction des services	26	Le plus élevé	5,808
		Moyenne	1,675
		Le moins élevé	35
Personnel de gérance des emplois de soutien	133	Le plus élevé	16,452
		Moyenne	1,591
		Le moins élevé	13

<sup>(1)</sup> Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)<sup>(2)</sup> Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

